



Aujourd'hui: très nuageux. Précipitations intermittentes. Eclaircies possibles en Valais central.
Demain: temps changeant, parfois très nuageux et quelques pluies, puis quelques éclaircies, notamment dans l'est.

Lac des Brenets 751,84 m				Lever 7 h 46	Coucher 16 h 50
Lac de Neuchâtel 429,16 m	9°	4°	1500 m	11 h 57	21 h 00

Fête à souhaiter jeudi 22 novembre: Cécile

Réserves naturelles: une première dans le Jura bernois

Avec sa brochure intitulée «Les réserves naturelles du Jura bernois» - 96 pages, une centaine de photographies couleurs, des textes courts - le groupe régional de la LSPN a réalisé une première. Objectif de cette publication: informer chacun, dans l'optique d'un meilleur respect des richesses naturelles.

► 17



L'Impartial

OPINION

Du sexe des sangliers

«L'établissement des budgets et leurs discussions devraient demeurer un acte important de la vie politique. Aujourd'hui, il a perdu tout sens au niveau du canton. Nous sommes devenus des législatifs d'opérette, des chambres de cautionnement que le peuple par ailleurs ne reconnaît plus comme des entités sérieuses et responsables».

Les propos de ce député neuchâtelois sont relayés en coulisses par plusieurs de ses homologues: «Le Grand Conseil? Un Café du Commerce...!», déplorent-ils au vu de la session finissante.

L'examen du budget voisinait, à l'ordre du jour, avec la planification financière 91-94.

On conviendra sans trop de difficultés de la sensible différence de nature, mais surtout de portée des deux objets. Le second traduit les intentions et les orientations de l'Etat à moyen terme. C'est dire l'importance de cette empreinte politique.

Et que voit-on?

L'examen du budget, département par département, poste par poste, a absorbé l'entier de la session. Le jeu des questions-réponses a permis à nombre d'intervenants d'allonger des débats la plupart du temps étonnamment ciblés... Ainsi en fut-il des capacités gestatoires de la femelle du sanglier.

L'exemple particulier trouverait, dans le répertoire des multiples interventions égrenées tout au long de la session, de nombreux petits frères du même acabit. Des petits frères qui ont amené le report de la planification financière à des temps meilleurs.

Le seront-ils vraiment? Car au train où vont les choses, la règle voudra bientôt que la vue à court terme occupe le sommet de la hiérarchie des préoccupations du législatif. L'action et la vision politiques inscrites dans la durée semblent peu à peu céder le pas à du colmatage, au jour le jour.

Certes, les données objectives ne manquent pas qui ne favorisent pas automatiquement le fonctionnement du débat parlementaire. Il n'en demeure pas moins que des ébauches de solution devront être dégagées sans trop tarder.

Afin de mettre un peu d'huile dans les rouages d'un exercice démocratique parfois aussi lénifiant que la langue de bois. Pascal-A. BRANDT

● Lire en page 24.

Bagdad garde huit otages suisses

E. Oehler et J.-M. Le Pen de retour avec «leurs» Occidentaux

Huit ressortissants suisses resteront encore otages du régime irakien après le retour, ce soir, de seize de nos concitoyens avec la délégation parlementaire privée. Celle-ci ramènera également une vingtaine d'Occidentaux. Retour très médiatique aussi du président du Front national, Jean-Marie Le Pen, qui, vers midi, devrait se poser à Strasbourg avec 85 otages britanniques, italiens, allemands en particulier.

Le président de la délégation officielle suisse, le démocrate-chrétien Edgar Oehler, a fait connaître hier vers midi la liste des 16 ressortissants helvétiques, sur 24, autorisés à quitter l'Irak. Liste que lui avait remise le président du Parlement irakien Saadi Mehdi Saleh, alors que l'on nourrissait de nouvelles craintes hier matin sur la libération des Suisses. Parmi ces noms, on relève ceux des deux diplomates suisses stationnés au Koweït jusqu'en septembre, Franco Besomi et Bernard Bischoff.

La délégation suisse a également obtenu la libération de 20 otages européens, soit quatre Irlandais, quatre Allemands, quatre Suédois, quatre Hollandais, deux Britanniques et deux Belges. Tous devraient s'envoler cet après-midi à bord d'un avion Swissair dépeché le matin même de Suisse. L'arrivée à Kloten est prévue vers 18 h 30.

CONSEIL FÉDÉRAL RÉSERVÉ

En apprenant qu'une partie de ces personnes auront probablement la possibilité de quitter l'Irak grâce aux efforts déployés

par une délégation de parlementaires», le Conseil fédéral s'est officiellement réjoui, hier, «mais il ne perd pas de vue le fait que huit autres Suisses désireux de partir sont retenus en otages». Il a lancé un appel pressant pour leur libération, mais aussi pour celle de tous les otages, tout en réaffirmant son soutien à l'ONU. Le gouvernement a aussi renouvelé son espoir pour une solution pacifique et offert ses bons offices.

LES «OTAGES» DE JEAN-MARIE LE PEN

De son côté, selon une dépêche de l'agence AP, Jean-Marie Le Pen, à la tête d'une délégation des droites européennes, devrait quitter Bagdad ce matin avec 85 otages européens et se poser vers midi à Strasbourg. Arrivé lundi à l'invitation de Saddam Hussein, Jean-Marie Le Pen avait annoncé qu'il rentrerait en France avec des otages européens et se poserait alors «dans un endroit très symbolique». Selon un membre de la délégation du président du FN, parmi les otages libérés se trouveraient 35 Britanniques, 15 Italiens, 15 Allemands, six Irlandais, cinq Néerlandais, trois Danois, deux Belges, un Portugais et un Grec.

CRITIQUES

Du côté suisse, Edgar Oehler a tenu à préciser que les critères de choix ont été ceux des Irakiens. Il a déclaré toutefois connaître les conditions selon lesquelles les huit Suisses restés à Bagdad pourraient quitter l'Irak. Mais il n'en fera la révélation qu'en Suisse. Selon M. Oehler, on ne peut parler de succès de la mis-



sion suisse tant que tous nos ressortissants ne sont pas libres de leurs mouvements.

De son côté, un membre de la délégation, l'indépendant Franz Jäger, a renvoyé la responsabilité de la non-libération de tous les otages à la politique officielle de la Suisse, qui n'a pas su donner des signes explicites. M. Jäger a reproché le manque de soutien évident de la part de la représentation suisse à Bagdad. De même la délégation a-t-elle attendu en vain un écho positif de la part du Département des Affaires étrangères à son idée de

conférence internationale à Genève. Berne, de son côté, évoque à ce sujet les contacts discrets, mais vains, de sa diplomatie «avec les deux parties».

NOUVELLE LIVRAISON DE MÉDICAMENTS

Les quatre parlementaires se sont engagés à tout faire pour libérer encore les huit Suisses retenus en Irak. Mais ils ont précisé que seuls des motifs humanitaires ont soutenu leurs négociations avec les autorités irakiennes. Celles-ci ont évoqué, de leur côté, le besoin de la po-

pulation en médicaments et en aliments pour bébés.

S'agissant des médicaments, alors qu'un avion irakien s'appretait hier à rallier la Suisse pour y prendre une cargaison, le Conseil fédéral a réaffirmé, en réponse à une question de la délégation, «que des autorisations pour le transport par avion de médicaments ne tombant pas sous le coup des sanctions peuvent être accordées».

(Yves PETIGNAT avec AP et ATS)

MAINTENANT

Inquiétude accentuée

Nous avons vertement dénoncé la bousculade éhontée qui a présidé au départ de la délégation officielle pour Bagdad. Il n'y a aucune critique à retirer.

Aujourd'hui, il faut tout simplement se réjouir du retour chez eux, dans leur pays, de seize de nos compatriotes et de vingt autres otages occidentaux retenus par Bagdad durant seize longues semaines inhumaines. Pour cela, et pour les humiliations et manipulations auxquelles ils ont été soumis, nous devons remercier les membres

de la délégation, quelles que soient leurs réelles motivations. Il est regrettable que le Conseil fédéral n'ait pas eu ce geste de simple reconnaissance et que ses représentants à Bagdad aient fait la preuve d'une aussi mauvaise volonté dans le soutien à une initiative privée humanitaire. De l'avis des journalistes sur place, notre ambassadeur Friedrich Moser «a été souvent à la limite de la grossièreté». La «mauvaise figure» de M. Felber et ses collègues ne fait que souligner l'échec et la paralysie de la politique officielle.

Or, il reste à Bagdad huit de nos concitoyens, précisément ceux qui se sont montrés les plus

véhéments face à l'incapacité du DFAE de les sortir de là. Il est à craindre que, tout en retirant des griffes de Saddam Hussein la majorité de nos compatriotes, nos quatre parlementaires apprentis-diplomates n'aient du même coup enfoncé les huit derniers otages un peu plus dans les sables mouvants. Rupture de l'embargo en faveur des aliments pour bébés, négociations autour des avoirs irakiens bloqués en Suisse, on voit bien ce qui pourrait faire partie des nouvelles conditions de Bagdad. Dans une partie plus difficile encore, qu'espérer d'une diplomatie incapable de sortir des sentiers battus?

Yves PETIGNAT

Sentiments mitigés

Les réactions des «invités» de Saddam Hussein étaient mitigées, à l'annonce de la libération d'une partie des otages. La joie des premiers a été assombrie par le fait que huit d'entre eux doivent rester. Ces derniers étaient pour la plupart sous le choc de la décision qui a été prise.

Jörg Hauri, qui fait partie des seize otages autorisés à partir, a exprimé sa joie et fait l'éloge du travail de la délégation. Andreas Staehlin, un des huit à devoir rester à Bagdad, n'en est pas encore revenu. Il a déclaré que le Conseil fédéral devait changer de politique et que les personnes retenues en Irak étaient en danger. L'architecte Martin Hoffmann est le seul des huit à pren-

dre apparemment la nouvelle avec calme.

(ats)

FOIRE GENEVOISE
BROCHANTE
 et
ANTIQUITE
 22 au 25 novembre 1990
PALEXPO GENEVE
 22-23 novembre
 14 à 22 heures
 24 novembre
 10 à 22 heures
 25 novembre
 10 à 18 heures
 430-000312

CESAR'S

Discothèque

84, Av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds

LE SOSIE DE **MADONNA**

JEUDI 22 NOVEMBRE 1990 dès 22.00 h

JANE KELLY
 UN VISAGE, UNE VOIX
 UNE RESEMBLANCE
 INCROYABLE

Banalisation et excès d'optimisme

Etats-Unis: la guerre contre la drogue diminue d'intensité

Il y a 14 mois, George Bush faisait de la drogue le thème central de son premier grand discours télévisé: l'Amérique tout entière avait alors été frappée, choquée même par son président installé dans le fameux bureau ovale de la Maison Blanche et brandissant un sachet de crack, ce dérivé de la cocaïne que des agents de la DEA avaient saisi juste en face, dans les jardins de Lafayette Square. C'était le 5 septembre 1989.

De notre correspondant à Washington
Claude FROIDEVAUX

Cette image forte sonnait le coup d'envoi d'une formidable campagne antidrogue organisée par Washington: 8 milliards de dollars au bénéfice de la Drug Enforcement Administration, de la police et des autorités de «l'autre» triangle d'or, la Bolivie, la Colombie et le Pérou, afin de les aider à éradiquer le fléau chez eux.

Aujourd'hui, les Américains constatent avec une certaine amertume que le dossier drogue a été escamoté par d'autres priorités ou par l'actualité: les événements du Golfe à l'extérieur, la crise budgétaire et l'annonce de la levée de nouveaux impôts à l'intérieur.

MENACÉ

C'est aussi le moment que choisit William Bennet pour abandonner son fauteuil de «Tsar de la drogue», ce poste-clé dans la lutte contre les stupéfiants; «L'appareil de lutte que nous avons mis en place fonctionne à satisfaction, a-t-il expliqué, et les résultats sont conformes à notre attente». Et d'ajouter que les incessantes menaces de mort dont il fait l'objet depuis le début de

son mandat, et qui l'ont contraint à faire appel à un service de protection rapproché, n'ont pas été étrangères non plus à sa décision. En attendant la nomination de son successeur — qui pourrait bien être Bob Martinez, le gouverneur de Floride qui vient de perdre son siège — les spécialistes de la lutte antidrogue dressent un premier bilan.

VERS UN RECORD

En l'absence, et pour cause, de toute statistique exacte sur les entrées effectives de cocaïne, ils se rabattent sur d'autres chiffres pour tenter d'appréhender le phénomène. Si les arrestations pour consommation ou vente de crack sont à la baisse à Washington, la surcharge du système carcéral est telle qu'elle explique ce chiffre apparemment positif; les travailleurs sociaux, plus proches de ces milieux que la police, estiment en effet que



Marion Barry, cocaïnomanie, ex-maire de Washington. (Keystone)

«l'on arrête moins» les petits dealers, car il est de toute façon impossible de les emprisonner. Mais ces mêmes services sont formels: jamais on a vu autant

de vendeurs de drogue dans les rues de la capitale fédérale; à l'appui de cette assertion, ils avancent le chiffre des homicides: 431 jusqu'à la mi-novembre, soit 7 de moins que le total de l'an dernier et 7, oui sept, pour la seule nuit de samedi à dimanche dernier. On s'avance donc vers un nouveau et triste record. Or là les services de police sont formels; une très large part de ces crimes est «drug related».

TRAQUE DIFFICILE

Non seulement la drogue emprunte désormais des canaux différents et plus discrets au stade final de la distribution, ce qui rend sa traque plus difficile, mais le désintérêt que les autorités manifestent à son endroit agit comme un redoutable frein sur le traitement qu'en font les médias, et sur le caractère indiscutablement dissuasif que revêtent leurs comptes-rendus. Ain-

si, au plus fort de la campagne orchestrée par la Maison Blanche, les télévisions parlaient en moyenne 8 fois par jour de drogue; aujourd'hui on est revenu au ronron des 2 évocations quotidiennes. Quant aux chaînes qui avaient fait de la lutte contre la drogue leur credo médiatique, elles revoient leur politique. Pendant 2 ans, la Fox a tenu les Washingtoniens en haleine, reportant chaque soir dans «City Under Siege» les ravages et les crimes de la drogue, et le combat mené par la police; parallèlement, elle avait encore réalisé une fiction, «DEA», basée sur le travail des agents de la «Drug Enforcement Administration». Ces deux productions viennent de disparaître, victimes aussi bien de l'audimat que de l'apparente disgrâce dans laquelle la drogue est tombée, révèlent les sondages d'opinion.

Il y a un an, 75% des Américains estimaient que la drogue était l'un des problèmes majeurs du pays; aujourd'hui, cette proportion est tombée à 25%; une chute de «popularité» assortie d'un excès d'optimisme qui annonce des temps d'incertitude, prédisent les spécialistes. Interrogé à ce propos, le «Tsar» sortant s'est montré plus rassurant, ajoutant que dans le meilleur des cas, c'est le temps d'une génération au moins qui sera nécessaire, pour «éduquer, expliquer, convaincre». Questionné enfin sur les conditions de son travail, William Bennet a encore confié qu'au plus fort de son engagement, les (més)aventures de Marion Barry, futur ex-maire de Washington et cocaïnomanie convaincu, ont constitué pour lui et son équipe un fardeau redoutable et supplémentaire dont il se serait volontiers passé.

Cartel de Medellín: une nouvelle tactique

Comme des centaines d'autres Colombiens vivant sous la menace des trafiquants de drogue, Francisco Santos se déplaçait dans une voiture blindée conduite par un chauffeur. Mais ces précautions n'ont pas suffi. Le 19 septembre, des hommes en armes ont intercepté le véhicule, tué le chauffeur et enlevé Francisco Santos, journaliste dans le plus grand quotidien colombien, El Tiempo.

M. Santos, 28 ans, est le neuvième journaliste enlevé au cours des trois derniers mois par le cartel de Medellín. L'organisation a menacé d'abattre les otages qu'elle détient si le

gouvernement poursuit sa lutte contre les trafiquants.

— par Steven GUTKIN —

Pourquoi s'attaque-t-elle aux journalistes? «Le cartel veut avoir accès aux médias», estime un responsable de la police chargé de l'enquête. Une trentaine de journalistes, parmi lesquels Guillermo Cano, rédacteur en chef du quotidien «El Espectador», ont été tués.

«C'est la liberté d'expression qui a reçu la blessure la plus grave», écrivait le frère de Francisco, Rafael Santos, dans

un récent éditorial. «La lutte contre la drogue est un véritable cauchemar pour un journaliste colombien», ajoutait-il. La plupart refusent d'écrire sur le sujet et ceux qui le font ne signent pas leurs papiers.

A son arrivée au pouvoir le 7 août, le nouveau président Cesar Gaviria a joué la carte de l'apaisement. L'une de ses premières décisions a été l'interdiction des extraditions de trafiquants de drogue vers les Etats-Unis. Des négociations de paix entre le gouvernement et les groupes armés avaient été engagées et la violence avait un peu décliné. (ap)

Accalmie au Salvador

Les guérilleros les plus durement frappés



Une mère et son enfant tentent de trouver un endroit sûr dans la ville d'Apopa. (Keystone)

Plus de quatre-vingt personnes ont été tuées mardi dans l'offensive des guérilleros au Salvador, a annoncé hier le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. Les combats se concentraient hier à Usulután, à 110 km au sud-est de San Salvador, selon plusieurs témoignages recueillis de bonne source.

Selon les informations du département d'Etat, sept civils ont été tués et 67 blessés dans la première journée de cette offensive qui avait commencé mardi à l'aube par une attaque contre l'aéroport d'Ilopango, près de San Salvador. L'armée a eu 33 morts et 160 blessés, les guérilleros auraient 44 morts et 39 blessés au moins ont été dénombrés.

Ces combats, dans six départements sur les 14 du pays, sont les plus violents depuis l'offensive générale des rebelles en novembre 1989. Le dernier bilan disponible à San Salvador était

de 30 morts et plus de 150 blessés.

Des guérilleros du FMLN occupent depuis mardi le quartier El Calvario et plusieurs secteurs adjacents, à deux kilomètres du centre d'Usulután, où sont postées des troupes d'infanterie, appuyées par l'aviation salvadorienne. L'électricité et l'eau sont coupées depuis la reprise des combats mercredi matin.

D'autre part, les rebelles ont lancé plusieurs attaques éclairées à Zaragoza, à 20 km au sud de San Salvador et conservaient hier leurs positions dans Apopa, ville de 100.000 habitants, à 12 km au nord de la capitale, alors que les affrontements ailleurs ont perdu de leur intensité, ou ont cessé comme à Nejapa et Quezaltepeque, également au nord de San Salvador, à San Francisco Gotera, capitale départementale de Morazan, à l'est du pays, ainsi qu'à Chalatenango. (ats, afp)

Le riz de la discorde

Au Japon, les marchés seront contraints de s'ouvrir

Pressé de toutes parts d'ouvrir enfin son marché du riz avant la fin prochaine des négociations commerciales de l'Uruguay Round début décembre, le Japon campe sur sa position de refus total. Et pourtant, un infléchissement sur la question apparaît désormais inévitable. Reste à savoir quand la décision sera prise, et quelle portée Tokyo lui donnera.

De notre correspondant à Tokyo
Philippe BRUNET

Le ministre des Affaires étrangères japonais l'a encore rappelé tout récemment: pas question de revenir sur l'interdiction des importations de riz. Avertissement à ceux qui, quelques jours avant la fin des négociations commerciales de l'Uruguay Round, accentuent leurs pressions sur Tokyo. Un geste de bonne volonté de l'archipel, estimant d'aucuns, aiderait à débloquent les discussions sur les subventions à l'agriculture, qui opposent Communauté européenne et Etats-Unis. Ces derniers y trouveraient une occasion d'isoler la CEE et de la contraindre au compromis.

En fait, les Américains font du problème du riz nippon une question de principe, et ce, depuis Nixon. En cas d'échec complet des négociations du GATT, ils pourraient, ont-ils menacé,

contraindre Tokyo à des concessions plus douloureuses, dans le cadre de leurs relations bilatérales. En donnant suite, par exemple, aux plaintes pour pratiques commerciales déloyales, mises en veilleuse pour cause d'Uruguay Round, et en soumettant une pétition sur la question au GATT. «Le Japon serait alors forcé d'ouvrir son marché plus drastiquement que par l'intermédiaire des négociations en cours et sans compensation» affirme un expert de l'Université d'Aoyama Gakuin à Tokyo.

Isolé, le Japon apparaît en vérité de plus en plus. Il a beau faire valoir qu'il est le premier importateur de produits alimentaires du monde, il reste, aussi, le seul pays à refuser toute importation d'un produit agricole spécifique. La riziculture japonaise est soutenue par un régime particulier de subvention indirecte, hérité de la fin du dix-neuvième siècle: c'est l'Etat qui centralise les récoltes, achetant le riz plus cher au producteur qu'il ne sera payé par le consommateur. Bien que le riz de l'archipel soit largement plus onéreux que celui des autres pays (la ménagère nipponne doit déboursier six fois plus que pour du riz importé), les riziculteurs bénéficient d'une protection vigilante de la part du gouvernement. La raison en est simple: en vertu du système électoral japonais, un vote dans une circonscription rurale vaut

trois votes urbains. Et les campagnes demeurent l'un des piliers du régime conservateur.

Et pourtant, un infléchissement semble à terme inéluctable. Il est favorisé par l'évolution de l'opinion publique, laquelle, fortement hostile, il y a encore peu, à l'ouverture, soutient aujourd'hui majoritairement (à 65%) une libéralisation totale ou partielle du marché. Du côté politique aussi, cela bouge. En juin dernier, le Ko-meito, second mouvement d'opposition, a brisé le tabou, présentant un plan d'importation du riz en dix ans. Peu après, des membres influents du Parti libéral démocrate au pouvoir, dont le président du Conseil des ajustements économiques du mouvement, Toshio Yamaguchi, ont, pour la première fois, osé parler en faveur d'une — légère — ouverture du marché. Manière de préparer en douceur la population à cette idée.

De-ci de-là, on s'organise déjà. Ainsi le Conseil américain du riz a-t-il ouvert un bureau à Tokyo, au cas où... 30 entreprises japonaises ont frappé à la porte. «Elle se prépare pour l'importation et l'exportation du riz dans l'avenir», y explique-t-on. L'ouverture a certes peu de chances d'être décrétée dans les tout prochains jours. Mais elle n'est plus, à l'évidence, qu'une question de temps.

P. B.

LE MONDE EN BREF

RWANDA. — Le gouvernement rwandais et le Front patriotique rwandais (FPR) ont entamé hier à Goma, dans l'est du Zaïre, des pourparlers sous l'égide du président Mobutu Sese Seko.

CRASH. — Les 38 personnes se trouvant à bord d'un avion de la compagnie thaïlandaise Bangkok Airways qui s'est écrasé dans le Golfe de Thaïlande, hier lors d'une tempête, ont toutes été tuées.

NEW DELHI. — Le nouveau premier ministre indien Chandra Shekhar a formé son gouvernement hier, onze jours après avoir été nommé à son poste par le président Ramaswamy Venkataramanay.

Mise au point musclée

Golfe: Mitterrand, Bush et Chevardnadze pour des mesures énergiques

La France, les Etats-Unis et l'Union soviétique se sont déclarés, hier, en faveur de mesures plus énergiques à l'encontre de l'Irak. Le président François Mitterrand a même déclaré qu'il s'attendait à voir le Conseil de sécurité de l'ONU autoriser le recours à la force contre l'Irak «dans les trois semaines qui viennent».

Le chef de l'Etat français a toutefois déclaré, lors d'une conférence de presse à l'Elysée, que la mise en œuvre d'une telle résolution ne sera pas automatique. Les cinq membres permanents du Conseil devront alors se concerter.

Le président George Bush, lui, a demandé s'il fallait adopter une nouvelle résolution autorisant éventuellement le recours à la force. «Je lui ai dit oui», a déclaré M. Mitterrand. Le texte «devrait être adopté dans les trois semaines qui viennent».

Quant au président Bush, arrivé hier soir en Arabie saoudite, il a rencontré pendant une heure l'émir en exil du Koweït, cheikh Jaber al Ahmad al Sabah. Il a affirmé qu'il était «plus déterminé que jamais» à obtenir un retrait irakien du Koweït occupé et que, pour cela, l'option militaire n'était pas exclue.

Il lui a en outre «réitéré l'engagement total des Etats-Unis à réaliser les objectifs» des résolutions de l'ONU: le retrait «immédiat et sans condition» irakien du Koweït, la restauration du gouvernement légitime de ce pays, la libération de tous les otages de l'Irak et la stabilité et la sécurité de la région du Golfe.

MESURES ÉNERGIQUES

De son côté, le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze a déclaré, dans une interview à l'agence Novosti publiée hier, qu'il est nécessaire de prendre des mesures plus énergiques à l'encontre de l'Irak.

En réponse à une question sur un éventuel soutien de l'URSS à une résolution de l'ONU approuvant le recours à la force contre l'Irak, le ministre soviétique a déclaré: «Cela sera décidé au Conseil de sécurité de l'ONU. Des consultations dynamiques se poursuivent entre les membres du Conseil de sécurité, permanents et non permanents».

«Nous sommes toujours, a-t-il déclaré, pour un règlement politique, pacifique mais il faut chercher d'autres moyens plus efficaces» pour assurer le retrait des troupes irakiennes du Koweït». Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a déclaré hier à Paris que le Conseil de sécurité devait discuter «sans retard» de la situation dans le Golfe et «prendre une décision».

RENCONTRE BUSH-ASSAD DEMAIN À GENÈVE

La Syrie a par ailleurs confirmé hier que le président Hafez el Assad rencontrerait demain à Genève son homologue américain George Bush, au cours d'un sommet exceptionnel qui pourrait relancer les efforts destinés à assurer la libération des otages occidentaux détenus au Liban.

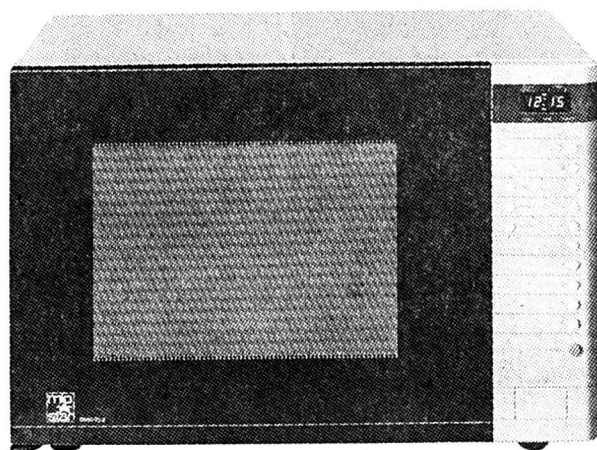
Il s'agira de la première rencontre entre dirigeants des deux pays depuis celle de 1977 entre M. Assad et Jimmy Carter, également à Genève.

(ats, afp, ap, reuter)

Une bonne affaire? Oui, à MIGROS

Fours à micro-ondes MIO-STAR 50.-/70.- et 150.- de moins

Exemple: MIO-STAR DMR 704.
9 niveaux de puissance au choix
de 100 à 600 W.



Garantie 2 ans

260.-
au lieu de **330.-**

Veuillez rapporter les piles usées
au magasin où vous les avez achetées.



Crosse de massage pour sportifs MIO-STAR Fitness 15.- de moins

Fonctionne sans fil, sur accumula-
teurs, rechargeable avec adaptateur.
Tête de massage mobile, intensité
réglable à 2 vitesses. Support mural
et chargeur inclus.

Garantie 2 ans

70.-
au lieu de **85.-**

Offre spéciale du 21.11 au 4.12

Produit de lessive complet ELAN 40°-95° 3.- de moins

Elimine saleté et odeurs.

5 kg **13.50**
(1 kg 2.70) au lieu de **16.50**



Produit de lessive complet
ELAN liquide 30°-60°
3 kg 11.50 au lieu de 13.50 (1 kg 3.83)

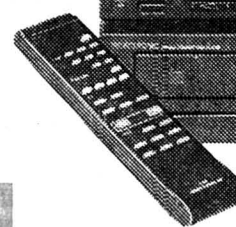
Sachet de recharge
ELAN liquide 30°-60°
2 kg 6.80 au lieu de 7.80 (1 kg 3.40)

Systeme Hi-Fi MELECTRONIC S-1400

210.- de moins

OUC, OM, OL, 20 touches de présélection,
2 x 50 W Sinus, platine à cassettes, lecteur
CD, tourne-disque et télécommande.
2 enceintes Studio 26 MELECTRONIC inclu-
ses.

Garantie 2 ans



1180.-
au lieu de **1390.-**

MELECTRONIC
HIFI MIGROS



Veste de dame en cuir
En véritable cuir bovin Nappa.
300.- au lieu de 350.-

Vêtements de cuir hommes et femmes

Jusqu'à 290.-
30.- de moins
A partir de 300.-
50.- de moins

Exemple:
Veste d'homme en cuir
En véritable cuir bovin
Nappa. Plusieurs tailles,
noir et gris.

260.-
au lieu de **290.-**

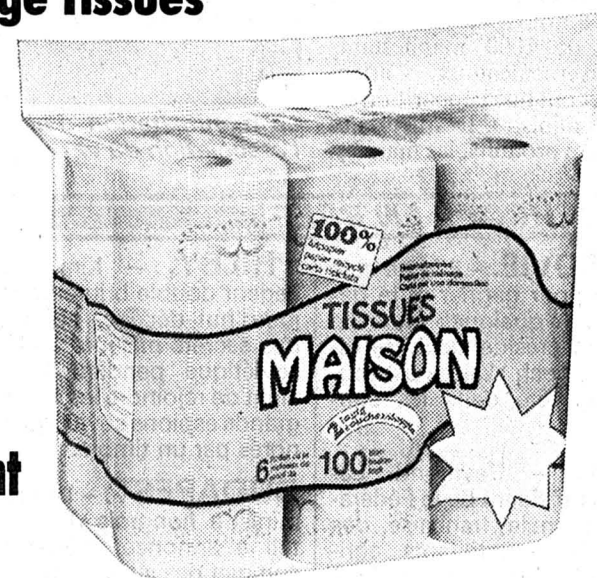
Papier de ménage Tissues

Exemple: Tissues,
100% papier recyclé,
2 couches.

6 rouleaux
de 100 feuilles chacun

480
seulement

Tissues Favorit
5.60 seulement



MIGROS

Les funérailles de la guerre froide

Adoption d'une Charte pour l'Europe au sommet de Paris

Le sommet de la CSCE s'est achevé hier matin par l'adoption de la «Charte de Paris pour une Europe nouvelle», document qui enterre définitivement la guerre froide et proclame une «nouvelle ère de démocratie, de paix et d'unité».

Depuis le printemps, la fin de la guerre froide est le thème à la mode des réunions internationales, mais le sommet de Paris, en raison de son ampleur, a joué le rôle d'enterrement final. La charte adoptée par consensus par les 34 proclame que «l'ère de la confrontation et de la division de l'Europe est révolue» et que

les «relations seront fondées désormais sur le respect et la coopération». Les Etats signataires s'engagent aussi à «édifier, consolider et raffermir la démocratie comme seul système de gouvernement de nos nations».

C'est bien là le triomphe des principes d'Helsinki, triomphe qui aura été salué dans tous les

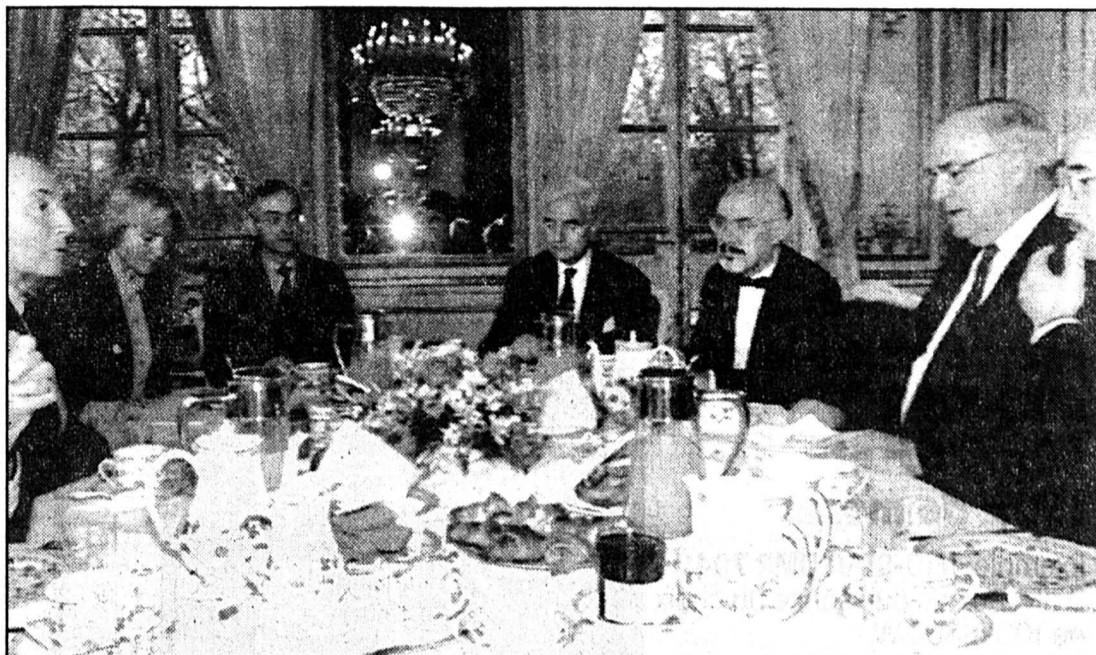
discours prononcés durant ces trois jours. La signature lundi par les Etats membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie du traité de désarmement conventionnel et d'une déclara-

- par Rémy DOURLOT -

tion proclamant qu'ils ne sont plus des adversaires a concrétisé le tout.

ABSENCE D'EUPHORIE

Pourtant le sommet n'aura pas été euphorique. La plupart des



François Mitterrand (à gauche) et Helmut Kohl (à droite) partageant leur petit déjeuner, hier à l'Elysée. (Keystone)

orateurs ont en effet mis en garde contre de nouveaux dangers qui menacent l'unité retrouvée de l'Europe: le nationalisme et les inégalités économiques.

Le souci d'effacer les disparités économiques a été largement affiché par les pays de l'Est, concernés au premier chef. Les discours des premiers ministres polonais et hongrois, Tadeusz Mazowiecki et Jozsef Antall, ont été sur ce point très nets et tous deux ont plaidé pour une plus grande coopération avec la CEE.

Cette préoccupation, que l'on retrouve dans la Charte, est partagée par le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl, qui craignait hier l'édification de «frontières de bien-être» entre ces deux parties de l'Europe dont l'Allemagne constitue la charnière.

Le chancelier s'est aussi inquiété de la résurgence de «nationalismes rétrogrades», thème développé par le président Gorbatchev qui a évoqué lundi le spectre de «balkanisation, voire de libération de régions entières».

Le seul incident politique du sommet aura d'ailleurs eu trait aux nationalités. Les ministres des Affaires étrangères des trois Etats baltes avaient claironné qu'ils étaient «invités de marque» du gouvernement français. Mais, sous la pression de M. Gorbatchev qui ne pouvait admettre un tel camouflet, Paris a dû lundi faire marche arrière et annoncer aux délégués que leurs accréditations n'étaient plus valables. Les Baltes n'en ont pas moins obtenu lors du sommet le soutien de plusieurs Etats et réussi à faire parler d'eux. (ap)

ÉVÈNEMENT

Le triomphe d'Helsinki

«Yalta s'est terminé ce jour-même à Paris», a dit hier à l'Elysée le président François Mitterrand.

Certes, l'Europe entre dans une ère nouvelle, où les risques d'affrontements, militaires du moins, ne constituent plus une menace permanente. Cependant, si l'on considère les différents armements qui prendront le chemin de la casse, au vu du traité signé lundi, l'attaque surprise demeure toujours possible, malgré les déclarations optimistes des experts. Que vont, en effet, devenir les arsenaux nucléaires des Républiques soviétiques - islamiques ou non - du

sud de l'Union, qui ne se considèrent, quant à elles, pas du tout comme pièces de la mosaïque européenne? Il y a là un danger évident, conforté par la dislocation de l'immense empire.

De plus, et plusieurs chefs d'Etat l'ont souligné avec raison, il conviendra de tout entreprendre afin de ne pas substituer au rideau de fer un voile de la misère. Les inégalités du bien-être entre les nouvelles démocraties de l'Est et leurs vieilles consœurs occidentales pourraient bien constituer un appât suffisant pour attirer dans cette partie du continent, non pas des chars - on se trouverait toujours loin de l'attaque surprise! - mais des gens.

Il est donc urgent de mettre en place une aide économique

réelle, garante de la préservation de l'équilibre recherché. A cet effet, des budgets militaires allégés permettront de mettre un peu de baume sur les écorchures ouvertes par les nouveaux marchés libres.

La nouvelle Charte de Paris, si elle ne règle pas tout d'un seul coup, ne rêvons tout de même pas, a cependant le mérite de raffermir la paix. Elle concrétise un processus entamé à Helsinki voici bientôt vingt ans. Elle amène à la réflexion que le désarmement ne doit pas être considéré comme un châtiment imposé à des vaincus. L'idée est sensée faire son chemin dans la conscience des peuples et, à première vue, elle le fait. Pour autant qu'on ne la confonde pas avec la maîtrise de l'armement. Sonia GRAF

Pro et antigouvernementaux s'affrontent

Bucarest en effervescence onze mois après la «révolution»

Un millier de manifestants ont occupé hier la place de l'Université de Bucarest et ont exigé la démission du gouvernement roumain, à l'issue d'un rassemblement commémorant la chute du dictateur Nicolae Ceausescu 11 mois auparavant. Aucun affrontement n'a été enregistré entre les policiers détournant la circulation et les manifestants, qui avaient promis de quitter la place dans la soirée.

Mardi, un rassemblement de soutien au gouvernement roumain s'est terminé à Bucarest par des affrontements entre partisans du Front de Salut national (FSN, au pouvoir) et manifestants antigouvernementaux.

Environ 10.000 personnes ont assisté au rassemblement, au cours duquel le premier ministre Petre Roman a pris la parole. Puis ils ont défilé vers le siège du gouvernement, sur la place de la Victoire, où Petre Roman est apparu à nouveau.

Près de 1000 manifestants antigouvernementaux attendaient et ont hué l'apparition du premier ministre. Des heurts se sont alors produits, les manifes-

tants criant «Démission, démission».

Alors que les partisans du FSN se dispersaient, certains d'entre eux ont été pris à partie par les manifestants, frappés, battus à coups de bâton et leurs banderoles ont été déchirées. Environ 2000 manifestants se sont rendus vers la place de l'Université, où les autorités

avaient fait éteindre l'éclairage public.

Le FSN, dont est issu le président Ion Iliescu, a organisé la réunion de soutien pour tenter de faire contrepoids aux manifestations antigouvernementales qui avaient rassemblé des dizaines de milliers de Roumains la semaine dernière.

Lors de son discours, Petre



La manifestation d'hier, à Bucarest, était organisée par l'association du «21 décembre». (AP)

Roman a déclaré: «Nous rejetons la démagogie et l'aventurisme, car notre société ne peut se permettre une nouvelle rupture (...). Les élections auraient dû mettre fin à ces convulsions».

Il a reconnu que l'élite du régime communiste de Nicolae Ceausescu, renversé par la révolution de décembre dernier, et les membres de la Securitate, la police secrète, n'ont pas été poursuivis et a indiqué que la justice devaient les condamner.

HOSTILITÉ DE MME CORNEA

Doinea Cornea, qui était l'invitée hier de «Culture Matin» sur France Culture, a déclaré à propos de l'aide à la Roumanie: «Je reste hostile à l'aide au gouvernement roumain, notamment par le biais du Conseil de l'Europe.»

«En revanche, l'aide humanitaire au peuple roumain doit continuer. J'estime nécessaire de poursuivre les opérations médiatiques comme celles que mène par exemple la semaine prochaine TF1 au profit des enfants de Roumanie».

(ats, afp, ap)

La Dame ne se rend pas

Conservateurs britanniques: Margaret Thatcher dans la course

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a affirmé hier qu'elle allait «continuer à se battre, à se battre pour gagner».

En quittant sa résidence du 10 Downing Street pour se rendre à la Chambre des Communes, où elle doit rendre compte de la réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), Mme Thatcher a ainsi répondu aux rumeurs faisant état de son possible retrait de la course au leadership du Parti conservateur.

La BBC faisait état hier de pressions croissantes dans l'entourage de Mme Thatcher et de la part de dirigeants du parti, lui demandant de se retirer de la course avant la clôture, aujourd'hui midi, du dépôt des candi-

datures pour le deuxième tour, estimant que «son soutien s'effritait».

Mme Thatcher a manqué mardi soir par quatre voix d'emporter au premier tour la victoire contre son challenger, l'ancien ministre de la défense Michael Heseltine. Un deuxième tour aura donc lieu mardi prochain, ouvert à tous les députés conservateurs qui voudraient se présenter.

Un retrait de Mme Thatcher faciliterait l'entrée en lice d'un candidat de compromis, comme par exemple le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, ou le chancelier de l'Echiquier John Major. Tous deux se sont pour l'instant engagés à ne pas se présenter contre Mme Thatcher. (ats, afp)

Succès pour Ariane

40e tir de la fusée européenne

Pour la seconde fois en un mois, ArianeSpace a procédé, dans la nuit du 20 au 21 novembre, au lancement de deux satellites de télécommunications américains, SATCOM C1 et GSTAR-IV, lors du 40e tir d'une fusée européenne Ariane. Equipée pour la première fois de deux fusées d'appoint à poudre, Ariane a réussi son sixième et dernier tir de l'année, a annoncé la société ArianeSpace qui commercialise les fusées européennes sur le marché mondial.

Pour ce tir, en raison des poids peu importants des deux satellites, c'est un modèle de moyenne puissance de la fusée européenne qui a été utilisé: une Ariane 42P dont c'était le premier vol.

Ce nom désigne une Ariane 4 équipée uniquement de deux propulseurs d'appoint à poudre (PAP) et qui pèse 318 tonnes au décollage et mesure 55,2 m de haut.

Ce sixième et dernier tir de l'année 1990 se devait d'être un succès comme les trois qui l'ont précédé: en effet, le mois prochain ArianeSpace, la société qui commercialise les Ariane sur le marché mondial des services de lancement, entend fêter enfin son dixième anniversaire, une cérémonie qu'elle avait dû repousser en mars dernier à la suite de l'échec du 36e vol, le cinquième d'Ariane.

ArianeSpace, qui a conclu 87 contrats de lancements depuis 1981, a déjà lancé 51 satellites avec succès. Après le lancement double de SATCOM C1 et GSTAR IV, il lui reste 34 satellites à mettre sur orbite, 16 étant des satellites européens, quatre des satellites américains, sept ceux d'organismes internationaux et sept autres de divers pays, soit un carnet de commandes évalué à 15 milliards de francs (3,5 milliards de francs suisses). (ats, afp, reuter)

► L'EUROPE EN BREF

VARSOVIE. - «Je ne suis né que pour gagner et je gagnerai». A quelques jours de l'élection présidentielle de dimanche, Lech Walesa est toujours en tête dans les sondages.

GATT. - Raymond Lacombe, président de la Fédération nationale française des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a confirmé hier la tenue de la manifestation des agriculteurs à Bruxelles le 3 décembre prochain.

NUCLÉAIRE. - La France a procédé hier à un essai nucléaire sur le site de Mururoa, en Polynésie française, le sixième depuis mai dernier.

PHILBY. - Kim Philby, l'agent double britannique aujourd'hui décédé, qui fournit des secrets majeurs à l'Union soviétique pendant 26 ans, vient de rejoindre les rangs des grands espions soviétiques honorés par un timbre.

BUDAPEST. - Le premier ministre hongrois Jozsef Antall a annoncé, hier, que le sommet des six pays membres du Pacte de Varsovie prévu originellement pour novembre serait reporté au début de l'année prochaine.

BONN. - L'Eglise catholique, qui est fermement hostile aux moyens artificiels de contrôle des naissances, a tiré un profit financier de la vente

des pilules contraceptives, a affirmé mercredi soir une chaîne de télévision allemande.

RUSSIE. - Boris Eltsine a déclaré hier que les 15 républiques soviétiques ne pouvaient pas attendre davantage la signature d'un nouveau traité de l'union et prenaient donc l'initiative de traités bilatéraux.

ORPHELINS. - Les trois-quarts environ des enfants vivant dans des orphelinats, en Russie, souffrent de problèmes de système nerveux central en raison de la pollution, de l'alcoolisme, de la malnutrition et de la pauvreté, selon le quotidien «Troud» des syndicats soviétiques.

MOSCOU. - Le Canada a décidé de répondre positivement à une demande soviétique d'aide alimentaire afin de «manifeste son soutien» au régime du président Mikhaïl Gorbatchev et à ses réformes.

BELGRADE. - La Serbie a décidé unilatéralement de réduire sa quote-part au budget de la fédération yougoslave, annonçant que cette réduction serait encore plus sévère si la récession devait se poursuivre, selon le premier ministre de Serbie Stanko Radmilovic.

AMSTERDAM. - L'archéologue britannique Graham Clark (83 ans) a reçu hier le prestigieux Prix Erasmus

NOTRE FER DE LANCE:
LE SERVICE

MEUBLES TAPIS RIDEAUX
Leitenberg
Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47

1889 Depuis plus de 100 ans à votre service!
1990

Poules fraîches
à Fr. **5.80** le kg

Pour un bon souper:
tripes cuites

Le maître-boucher votre spécialiste en viande

Gagnebin optique
Place du Marché 6
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 25

La petite annonce. Idéale pour porter un toast à la santé d'une entreprise centenaire.

BOUCHERIES CHEVALINES SCHNEIDER
Froment-Haberthuer succ.
Place du Marché 8, ☎ 039/28 35 04

En promotion jeudi, vendredi et samedi: spécialité alsacienne
rôti à la diable (prêt à cuire)
Rôti de poulain du pays
Viande séchée fumée
Fabrication maison

GERARD PASQUIER
PARIS

Pour être bien dans sa peau

Classymode
Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE
Léopold-Robert 11 (face Fontaine Monumentale)
La Chaux-de-Fonds - ☎ (039) 23.15.62

TAILLES 34-50

La boutique où l'on vous reçoit avec le sourire, où l'on vous conseille avec plaisir et où l'on vous habille, Madame, avec une élégance discrète

MONTRES ET BIJOUX
BIJOUTERIE Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS
avenue Léopold-Robert 57
☎ 039/23 41 42

VOS BONS D'ACHAT CID

aux adresses suivantes:
LOUISIANNE
Rue Neuve 9
VÊTEMENTS FREY
Avenue Léopold-Robert 47
FLEURS MOTTIER
Avenue Léopold-Robert 83
MEUBLES LEITENBERG
Grenier 14

NOËL sans cadeau, sans joli paquet, ne serait pas Noël

Dans un cadre de fête, la tradition demeure.
Dès aujourd'hui, distribution du cadeau de fin d'année.

Toutes les grandes marques de produits de beauté, tous les parfums pour dames et hommes: bain - après-bain - savons - talc - huile - déodorant.

Articles boutique: cadeaux - bougies - boîtes à musique.

Accessoires signés: peignoirs - linges - bijoux - foulards - cravates - parapluies - maroquinerie - sacs du soir.

Pour les enfants: peluches - Nounours - Des Nations;
eau de toilette: Babar - Céleste - Tartine et Chocolat - Poupon; linge et peignoir Babar.

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE
Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337

DOUBLE chèques fidélité + CADEAU DE FIN D'ANNÉE

divers

Oisellerie de la Tour
B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

Oiseaux et poissons exotiques
Articles pour chiens et chats
Petits mammifères

CRÉDIT PERSONNEL dès 14,25% et jusqu'au maximum de votre budget!

Soit pour achats ou autres besoins personnels. Egalement pour INDÉPENDANTS et FRONTALIERS. Pour tous crédits en cours possibilité de regroupement, y compris l'assurance pr. solde de dette en cas de maladie, d'accident ou de décès.
Tél. (031) 767 81 11 ou Fax (031) 767 85 55
Agence TKF, C.P. 56, 3312 Fraubrunnen 220-220435

Pour vos roues neige

Liquidation de jantes neuves et occasion, acier, aluminium.
Pour Mercedes, BMW, Audi et VW.

Dès Fr. 10.-

☎ 038/33 66 33

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
Tél. 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

Assistante médicale DFMS
Aide vétérinaire SVS
Secrétaire d'hôpital VESKA
Sercretaire médicale
(Bourse d'étude)

NOUVELLES RENTRÉES:
4.2.1991 au 12.8.1991

ECOLE panorama

Pont du Moulin 3, 2502 Bienne
Tél. 032 23 58 48

vacances-voyages

Voyages Favre
2203 Rochefort 038/45 11 61
2053 Cernier 038/53 17 07

Dimanche 23 décembre

Course de Noël
avec repas de fête, avec la participation de
La Chanson du Pays neuchâtelois
(Dernier concert avant le départ pour La Martinique)

Départs
Le Locle: place du Marché à 8 h 45
La Chaux-de-Fonds: place de la Gare à 9 heures
Tout compris **Fr. 75.-** par personne

L'annonce, reflet vivant du marché

Publicité intensive, Publicité par annonces

Difficile de décrocher un fauteuil

Candidature au Fonds monétaire international: Berne sème la zizanie

La Suisse, pays des banques, risque d'être exclue du directoire des affaires financières mondiales. Candidate officielle au Fonds monétaire international et à la Banque Mondiale depuis mai dernier, Berne pensait normal de réclamer un des 22 fauteuils au Conseil d'administration du FMI. Mais cette prétention suscite une levée de boucliers: l'irruption helvétique signifierait l'expulsion d'un autre membre. Victime visée, la Belgique ne l'entend pas de cette oreille. Et l'Espagne, revendiquant aussi un siège digne de sa forte ascension économique, est tout simplement furieuse.

par Daniel WERMUS
InfoSud

Jamais Otto Stich, notre ministre des finances, n'a autant voyagé: Londres, Riyad, Washington, Bonn, Bruxelles... Si les Etats-Unis, inquiets de la puissance croissante de la CEE, sont favorables à la demande suisse, l'Europe communautaire n'a pas envie de sacrifier un de

ses membres pour ce trouble-fête, qui perd chaque année de son importance.

Hans Ith, au Département des finances, précise: «On savait que ce ne serait pas une promenade du dimanche, mais on n'avait pas prévu la contestation espagnole». Madrid vient d'annuler une visite ministérielle à Berne en signe de protestation. En mars, tout semblait bien engagé. «Votre argent nous intéresse»: le FMI, débordé par les besoins désespérés des pays endettés pour financer leurs ajustements économiques, n'était pas insensible aux quatre milliards de francs que Berne pourrait déposer dans le Fonds. Michel Camdessus, son directeur exécutif, était venu personnellement «séduire» notre pays. Il avait même dialogué deux heures avec les milieux tiers mondistes, réservés, pour leur assurer que le FMI n'était pas le fossoyeur des pauvres.

COURSE CONTRE LE TEMPS

Entre la droite nationaliste hostile à tout engagement interna-

tional et la gauche qui dénonce les programmes d'austérité imposés par le FMI dans les pays pauvres au détriment de la santé et de l'éducation, le risque d'échec en votation populaire prévue pour 1991 était important. Maintenant, si la Suisse est éconduite comme une minable de l'Olympe financière de Washington, le Conseil fédéral pourrait laisser tomber en attendant de meilleures dispositions. «Mais le temps joue contre nous», estime M. Ith.

Tout dépend de la cotisation qui sera calculée pour notre pays. Plus on paie plus on commande. Or le Comité d'adhésion, formé de 13 pays, s'est réuni trois fois sans résoudre le casse-tête suisse. Une réponse est promise pour décembre.

La Suisse souhaite une quote-part de 2,1 milliards de droits de tirage spéciaux (1 DTS = 1 fr 80): de quoi rivaliser avec la Belgique qui totalise 21.054 voix et les Pays-Bas, 22.898 voix, alors que l'Espagne n'en a que 13.110. L'offre du comité est largement au-dessous des 2 milliards de

DTS (soit moins de 20.000 voix).

RÉPARTITION DU POUVOIR

Les Etats-Unis seraient, semble-t-il, d'accord de nous proposer un 23e siège sur mesure. Mais là, c'est le tiers monde qui proteste: il détient 11 sièges, la moitié de l'«executive board». Pas question de briser l'équilibre, même si en voix, les pays riches mènent le bal. Passer à 24 sièges, en tenant compte de la candidature soviétique? Encore une spéculation qui attendra les nouvelles élections de 1992 au sein du FMI. La Suisse pourrait aussi prendre la tête d'un nouveau groupe de petits pays, par exemple ceux de l'Est. Voire s'associer au groupe des Belges, ou des Néerlandais. «Une rotation avec les Belges? La rivalité entre frites et fondue risque d'être indigeste», commente un fonctionnaire suisse.

Contrairement à l'ONU, où chaque pays a une voix, le FMI est plutôt oligarchique: les pays riches ont plus de 60% des voix

(Etats-Unis: 19%). «Ce n'est pas un club de bienfaisance, mais un club où on se répartit le pouvoir», affirme Jean-François Giovannini, vice-directeur de la coopération helvétique. La Suisse, avec 1% du revenu mondial et 1 pour mille de la population mondiale, n'a pas de cadeau à attendre.

Mais Otto Stich s'accroche: la Suisse peut-elle rester avec la Corée du Nord et Cuba en dehors des grands enjeux financiers?

La globalisation des marchés, les turbulences des changes, l'interdépendance des menaces (dette, développement, environnement) exigent une nouvelle gestion. Certains parlent de «Nouvel ordre financier», sortant du dollar.

La débauche économique de la moitié de la planète exige des ajustements structurels autant au Sud qu'au Nord (déficit américain). La Suisse pourrait apporter: son expérience financière et son souci de mettre du vert et du social dans ces douloureuses réformes. (InfoSud)

Adhésion à la CE L'USS veut monter dans le train

Le Comité de l'Union syndicale suisse (USS) a adressé un mémoire au Conseil fédéral demandant l'adhésion de la Suisse à la CE, en application d'une décision prise par son congrès au mois d'octobre, a annoncé hier l'USS. L'organisation faitière des syndicats dénonce «l'échec de la politique suivie jusqu'à maintenant par le Conseil fédéral», et propose des réformes intérieures, notamment l'abolition du statut de saisonnier.

Pour l'USS, seules des solutions européennes permettront aux pouvoirs publics de retrouver leur capacité d'action. Il faut donc contribuer à l'«édification d'une meilleure CE» en prenant à temps le train de l'intégration européenne. Les activités de l'économie débordant les frontières ont parlé depuis longtemps en faveur de la reconquête de la souveraineté sur un plan supranational, relève l'USS, en craignant que les hésitations du Conseil fédéral n'enlèvent sa dernière chance à la Suisse.

ACQUIS MAINTENUS

Suppression du statut de saisonnier, maintien des progrès réalisés sur les plans écologique et social ainsi que respect des conditions locales et des conditions collectives de travail figurent notamment parmi les réformes internes proposées par l'USS.

Le comité directeur propose en outre au Conseil fédéral de prendre des mesures pour approfondir les droits populaires en introduisant l'initiative législative ou les votations à plusieurs variantes, et en créant la motion populaire qui permettrait de charger le Conseil fédéral d'adopter telle ou telle attitude à Bruxelles.

«Il incombe au Conseil fédéral de mener une politique d'information qui soit claire», déclare l'USS, qui exige aussi de «déterminer les coûts et les bénéfices internes de l'adhésion pour les différentes catégories concernées»: travailleurs, consommateurs, agriculteurs, arts et métiers, exportations, etc.

Ces réformes et ces péréquations seraient mieux comprises par la population que l'incertitude actuelle, ajoute l'USS, qui relève que ce n'est qu'en optant pour l'adhésion à la CE que l'EEE pourra devenir une solution transitoire acceptable. (ats)

Vaclav Havel en Suisse



Le président tchécoslovaque Vaclav Havel est arrivé hier soir en Suisse, pour une visite de deux jours. Venant de Prague, le Tupolev-154 transportant M. Havel a atterri à l'aéroport de Zurich-Kloten vers 19 h 55.

Le président Havel a été accueilli à sa descente d'avion par l'ambassadeur de Tchécoslovaquie en Suisse, Miroslav Kocarek.

M. Havel est notamment accompagné par le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères Jiri Dienstbier, ainsi que le ministre des Finances Vaclav Klaus. Le président tchécoslovaque et sa délégation rencontreront ce matin les conseillers fédéraux Arnold Koller, René Felber, Jean-Pascal Delamuraz et Otto Stich.

(ats, Keystone)

Meienberg honoré à Saint-Gall

Un prix culturel qui ne soulève pas que des enthousiasmes

La ville de Saint-Gall décerne, dimanche prochain, son Prix culturel à Niklaus Meienberg, 50 ans, écrivain, journaliste, auteur d'enquêtes et de reportages, poète également. Un événement qui fait grincer quelques dents.

La chronique de François GROSS

Est-ce parce que son père collectionnait les pendules? Niklaus Meienberg est exact au rendez-vous qu'il a pris le soin de confirmer la veille par téléphone. Paris, où il a vécu et garde encore un pied, ne lui a pas inculqué l'art de n'être jamais à l'heure. Sur son passage, quelques têtes se retournent, l'impression d'avoir vu quelque part ce grand escogriffe au crâne dégarni, entouré d'une couronne de cheveux grisonnants. Certains le reconnaissent pour avoir pesté devant leur poste de télévision, incapables cependant de lâcher l'émission: Meienberg est un conteur d'histoire qui captive ses pires ennemis. Et il en compte...

En aurait-il moins qu'il s'en créerait aussitôt une escouade comme un chirurgien dont la table d'opération serait trop long-

temps inoccupée. Mais il est sélectif: pas de ces caniches qui aboient à ses basques mais des loups de haute chasse, des lions très zurichois, des requins zougois. Des cibles à la mesure de son style flamboyant, exploitant avec une minutieuse prodigalité tous les trésors de la langue allemande, faisant suer ses traducteurs. A le lire, on se croirait sous les voûtes de cette cathédrale baroque, quand l'imagination adolescente d'un collégien saint-gallois salivait en contemplant «des anges lubriques et Marie-Madeleine en chaleur».

LES ÉCUS PUBLICS

Dimanche, pendant que d'autres iront à l'office, la salle du théâtre de Saint-Gall sera le cadre d'une autre cérémonie. Monsieur le Maire saluera ses hôtes; la laudatio sera prononcée par une femme; l'archiviste municipal a humblement intitulé sa contribution: «Annotations critiques d'un charretier de l'histoire», reprenant une expression meierbergienne. Déroulement classique d'une remise de prix. Tous les «hypocrites, bigots, vieux matagots, marmiteux, boursofflés» auront le sourire crispé quand sera donné au lauréat ce chèque de

25.000 francs prélevés sur les deniers publics. Cela leur donne la colique que leur bonne ville honore celui qui, jouant sur les mots (Galle = bile, fiel) a parlé de «bourg fielleux... où l'amour est réglementé et le débit des vessies contrôlé...». Et ses imprécations contre les riches des collines et leurs villas cossues? Et ses eaux-fortes coruscantes des notables locaux, clercs ou laïcs? Et les appels bien haut clamés d'une sensualité exigeante et indiscrète? Et son tir au floulet sur les tableaux de famille? «Nous avons, disent-ils, réchauffé dans le sein du Freudenberg et le giron du Rosenberg une vipère que nous gavons maintenant de nos écus, et qui ne nous en mordra pas moins».

«UNSCHWEIZERISCH»

Lansquenet debout sur le champ de bataille, Meienberg s'amuse de ces turbulences. N'est-il pas, lui, l'incarnation de la Suisse mythique? Il refuse de se découvrir devant le chapeau du bailli; il a horreur des grands discours d'établissement; il croit, à sa façon, à la valeur du travail bien fait; il déboulonne les faiseurs, faisant des, allant jusqu'à perturber par une question magnifiquement incongrue l'impudique

sauterie politique organisée autour de Mme Kopp; il perce les baudruches du grand commerce zougois et démantibule la statue du général Wille. «Unschweizerisch», lui? Allons, donc! on ne saurait trouver meilleur arbalétrier, plus vigoureux manieur de morgenstern. Il lui arrive, de temps à autre, d'avoir le geste trop ample et d'estropier au passage un benêt pas assez prompt pour s'esbigner à temps. C'est le revers de sa générosité. Ce Jérôme Bosch de l'histoire dérape peut-être sur tel détail, mais qu'on prenne un peu de recul et le tableau rend tout son suc. Il n'est d'aucune école. La gauche, qui fait grand tapage autour de lui, se méfie de cet inclassable. Il vient de signer, dans «Die Zeit», un texte qui désorienterait ses thuriféraires. Il s'en dégage un parfum farouchement suisse. A l'heure où l'on découvre à quel point ont été perverties les valeurs patriotiques, on ne serait pas surpris, qu'une fois décapées, apparaisse, sous le vernis des faux-semblants, l'authentique dessein des foisonnantes miniatures du graveur Meienberg dont le père, à l'instar de Péguy, tournait le bois durant ses loisirs.

F. G.

KALÉIDOSCOPE

Participation à la recherche européenne

Le Conseil fédéral a décidé de participer à six nouveaux programmes de recherche de COST (Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique), notamment dans les télécommunications. Cette participation implique une dépense de 1,42 million de francs.

Le programme COST 14 porte sur la technologie de la coopération: étude des modes d'interaction entre individus équipés d'ordinateurs et de réseaux de télécommunication. C'est la Suisse qui est à l'origine de cette étude, qui sera intégrée dans le programme européen ESPRIT à partir de 1992. (ats)

Diplomate suisse en Allemagne soupçonné

L'ambassadeur de Suisse en Allemagne, M. Alfred Hohl, aurait été surpris en état d'ébriété par la police, tôt mardi matin, alors qu'il circulait au volant de sa voiture dans les rues de Cologne, a indiqué la presse locale. Aussitôt avisé, le conseiller fédéral René Felber a déclaré que dans le cas où cette information se vérifiait, d'éventuelles mesures pourraient être prises. Selon les renseignements publiés à Cologne, une patrouille de police a intercepté le diplomate suisse dont la conduite incertaine laissait supposer un état d'ébriété. L'ambassadeur se serait non seulement opposé à une interdiction momentanée de circuler mais également à l'alcootest. (ats)

Cas Jeanmaire: l'Assemblée fédérale peut revenir sur sa décision

L'Assemblée fédérale peut redéfinir sa position politique sur l'affaire Jeanmaire sans porter atteinte aux principes de la séparation des pouvoirs, a conclu le spécialiste fribourgeois de droit public Thomas Fleiner. Dans une courte expertise rendue publique hier, le professeur a indiqué que la prise de position du Parlement fédéral n'aurait pas d'influence déterminante sur une éventuelle révision du procès.

Thomas Fleiner avait été chargé par le Comité d'action pour un nouveau jugement parlementaire du cas Jeanmaire de déterminer si les principes de la séparation des pouvoirs interdisait aux Chambres fédérales de revenir sur leur propre décision concernant l'affaire Jeanmaire. La question avait réapparu à l'ordre du jour après que

différents milieux avaient tempéré leur jugement sur la gravité des conséquences politiques dues à l'affaire. (ats)



Jean-Louis Jeanmaire: en 1978, l'Assemblée fédérale avait estimé que la trahison était sérieuse. (Keystone)

LA SUISSE EN BREF

VIN. - M. Marco Solari, délégué aux manifestations du 700e anniversaire de la Confédération, a participé hier à Lausanne au lancement des «Vins du 700e», que cinq grandes entreprises vinicoles s'approprient à mettre sur le marché.

PTT. - Plus de la moitié des employés PTT de trois grands Offices de poste de l'agglomération, de la Poste centrale de Zurich et du centre de tri de Mülligen se disent largement satisfaits de leur travail.

BAIL. - Une prolongation de bail est possible même si le locataire congédié n'a aucune chance de trouver de nouveaux locaux à un prix acceptable, en raison de la situation du marché immobilier. Dans un arrêt publié hier, le Tribunal fédéral a donné gain de cause à l'exploitant d'un petit hôtel garni près du centre de Genève, alors que la justice genevoise lui avait refusé toute prolongation.

BÂTIMENT. - En Suisse, un travailleur sur trois ou quatre est victime chaque année d'une maladie ou d'un accident professionnel dans le bâtiment et le génie civil.

SOUTIEN. - Le président afghan Mohamed Najibullah a rencontré hier après-midi à Berne des membres de la commission des Affaires étrangères du Conseil national. Présentant le plan de paix qu'il a l'intention d'appliquer en Afghanistan, M. Najibullah a laissé entendre qu'il espérait un soutien de la Suisse dans ce processus.

CONDAMNÉ. - Le Tribunal correctionnel de Zoug a condamné un gynécologue zougois de 46 ans à un an de prison avec sursis, pour attentats à la pudeur. L'accusé s'est rendu coupable d'attentat à la pudeur à l'encontre de neuf femmes, à une reprise, et à deux reprises, envers deux autres patientes.

ci NOTRE CHEVAL DE BATAILLE: LE CONSEIL

Je me paie un FAX dès Fr. 990.-

Bien sûr chez

Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 27 83

Video TV Hifi

Frésard

28-012080

PUBLI-REPORTAGE

Gagnebin Optique
pour la clarté des choses

Une fois franchi le seuil de ce commerce d'optique, un certain charme vous enveloppe. Vous pourriez presque deviner alors qu'une longue tradition a présidé aux destinées de ce lieu qui, de père en fils, est voué à l'optique. Si l'on voulait se plonger dans les annales, on apprendrait que c'est là l'un des plus vieux commerces de la ville; M. Georges Gagnebin, succédant à son père, y est depuis 45 ans. Opticien de formation, il en a vu passer des paires d'yeux plus ou moins déficientes. Travaillant seul, c'est lui qui accueille la clientèle, veille à l'observation scrupuleuse des ordonnances d'oculistes ou d'ophtalmologues, donne conseils ou renseignements, aide au choix des montures dans les propositions d'une gamme variée comprenant les dernières nouveautés. Il offre encore un bel éventail de jumelles et baromètres. Tous les menus services d'entretien et de réparation de lunettes, de même que l'exécution des ordonnances s'effectuent dans un délai fort bref.

28-012605

AVIS MÉDICAL

Amenez vos skis aux soins intensifs

La clinique du ski
vous offre la dernière technologie

PRO SHOP **CRYSTAL**
GLIDE FINISH MONTANA

Rue du Commerce 79
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 52 61

28-012231

QUINCAILLERIE

P.-A. KAUFMANN & FILS

MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
☎ 039/23 10 56

LISTE MARIAGE

QUINCAILLERIE

VISSERIE - OUTILLAGE

FER - ACIER - MÉTAUX

PORCELAINE

MAZOUT - CHARBON

CUIVRE

INOX

012191

COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL

ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DU DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Gaille

Votre boucherie
Votre charcuterie
Hôtel-de-Ville 4
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 23

Jambon Médaille d'Or
Produits laitiers
Parc privé à disposition

28-012555

Je crois que la dame était avant moi.

**Qu'est-ce que tu attends?
Fais le premier pas!**

La publicité crée des contacts.

● offres d'emploi

Atelier de mécanique Casagrande

Girardet 60 - Le Locle ☎ 039/31 86 43
cherche

plusieurs mécaniciens de précision

polyvalents pour usinage de prototypes

Entrée immédiate ou à convenir.
Veuillez prendre contact par téléphone.

28-142008

● immobilier

Cadre supérieur cherche, pour tout de suite ou date à convenir, pied-à-terre à La Chaux-de-Fonds ou environs immédiats

2½ pièces

tout confort, cachet, dégagement, cheminée si possible, accès facile en hiver.

☎ 039/256 204,
pendant les heures de bureau.

28-012435

SEAT IBIZA «BEACH»
Fr. 14'540.-

SEAT IBIZA «PRESTIGE»
Fr. 15'990.-

Y compris autoradio/disques compacts Blaupunkt München SCD 109 à amplificateur à 4 canaux (4x25 watts), 4 haut-parleurs et antenne de toit.

La SEAT IBIZA «Beach» et la SEAT IBIZA «Prestige», c'est à la fois un indicible plaisir de conduire, un riche équipement et une grande maniabilité, même si leur habitacle a des dimensions imposantes! Voilà deux véhicules à la pointe de la mode, pour elle et lui. La «Beach» et la «Prestige» seront à vous pour un prix fantastique! En outre, votre agent SEAT vous proposera un leasing des plus avantageux.

SEAT IBIZA «Beach». A la pointe de la mode...

- Toit panoramique relevable et escamotable
- décor «Beach» spécial à l'avant, sur les flancs et à l'arrière
- moteur «System Porsche» 70 ch de l'IBIZA XL
- teintes à la mode: blanc, rouge, noir
- sièges arrière rabattables séparément

SEAT IBIZA «Prestige». A la pointe de la mode...

- autoradio/disques compacts Blaupunkt München SCD 109, 4x25 watts, 4 haut-parleurs et antenne de toit
- verrouillage central/lève-glaces électriques
- sièges arrière rabattables séparément
- toit panoramique relevable et escamotable
- jantes en alliage léger
- moteur «System Porsche» 70 ch

SEAT
Groupe Volkswagen

Je désirerais en savoir plus sur l'IBIZA «Beach»/«Prestige»

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/localité: _____ 14020

SPANCAR AG Bahnhofstr. 32 8107 Buchs 01-844 45 55

Biel: Touring-Garage Hugo Gnägi, 032/25 55 25 • La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Ouest, 039/26 50 85/86 • Jean-Claude Bering, 039/28 28 35 • Porrentruy: Automobiles Saunier, 066/71 28 80 • Bassecour: SEG Automobiles, 066/56 56 39 • Biel: Garage C. Misteli, 032/41 31 64 • Brügg: Garage Claude Joye, 032/53 48 49 • Courtelary: Garage des Martinets, 039/44 12 22 • Les Brenets: Garage des Brenets, 039/32 16 16 • Montfaucon: Garage du Centre, 039/55 11 88 • Prêles: Garage du Chaudron, 032/95 15 83 • Sorvilier: Garage du Rallye, P. Maniaci, 032/92 18 20 • Soyhières: Garage Marc Schnetz, 066/22 02 66 • Tramelan: Garage-Carosserie de l'Est, 032/97 41 27

02-7300/4x4

● mini-annonces

● offres d'emploi

QUELLE JEUNE FEMME AIMANT CUISINER préparerait le repas de midi, à leur domicile, à 2 personnes, 5 jours par semaine, à La Chaux-de-Fonds, quartier nord. Ecrire case postale 41377.
28-463504

● demandes d'emploi

JEUNE HOMME cherche emploi. Ouvert à toute proposition. ☎ 039/23 50 65 ou 039/23 81 66
28-463507

Jeune **EMPLOYÉ DE COMMERCE**, qualifié, cherche travail. Libre tout de suite. Ouvert à toute proposition.
☎ 038/31 38 80
28-463508

MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES, CFC, connaissance CNC, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres 28-463514 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

● immobilier

Vend **FERME COMTOISE** à rénover, située au Mémont-près-Russey, France. Libre tout de suite. ☎ 0033/81 67 00 08
28-463516

A louer à La Chaux-de-Fonds, pour fin janvier 1991, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, rénové, cuisine agencée. Fr. 1000.-, charges comprises. ☎ 039/23 44 17
28-463521

A vendre, Sonvilier, **GRANDE VILLA JUMELÉE**, 6½ pièces, situation dominante, grande terrasse, balcon, jardin, finitions selon convenance. ☎ 032/23 56 46
28-463506

A louer **HANGAR**, 60 m², gare du Crêt-du-Loche, porte hauteur 3,80 m, largeur 2,90 m. Fr. 300.- mensuellement. ☎ 039/26 98 55, repas.
28-463526

Vend quartier **Montbrillant**, La Chaux-de-Fonds, **TRÈS BELLE MAISON** familiale. 2 appartements 4 pièces, appartement 2 pièces, grande terrasse 32 m², 3 garages individuels, grand jardin aménagé 1600 m², situation calme et exceptionnelle. Curieux s'abstenir. ☎ 039/23 46 37, 17 à 20 h.
28-463505

A louer au Locle, quartier de la gare, **APPARTEMENT** de 2½ pièces, tout confort, libre tout de suite, avec cheminée de salon, cuisine agencée et jardin. Loyer mensuel. Fr. 1230.-, charges comprises. ☎ 039/23 17 84
28-463467

● à acheter

ANCIENS ALBUMS: Franc rire, Sans blagues. ☎ 039/28 34 76, interne 12.
28-463509

● à vendre

MANTEAU VISON, état neuf, taille 38. ☎ 039/26 00 54, le soir.
28-463522

4 PNEUS NEIGE avec jantes et enjoliveurs, état neuf, pour Ford Escort. ☎ 039/28 13 76
28-463519

RADIO Løwe-Opta, Fr. 120.-; pouf, Fr. 40.-; fer à repasser, Fr. 20.-; bottines cuir, pointure 37, Fr. 35.-. ☎ 039/23 11 51
28-463513

URGENT: 2 chauffe-eau électriques, salon, chambre à coucher, buffet de service, cuisinière électrique en bon état, fauteuil relax neuf. ☎ 039/23 99 32 ou 039/28 70 22
28-463529

Cause départ, urgent, à vendre en bloc **MOBILIER COMPLET** pour studio 2 personnes, complètement neuf. Fr. 2800.- à 3000.- à discuter, à emporter. ☎ 038/51 28 89
28-480758

● marché de l'occasion

Vend **DATSUN NISSAN 260 Z**, 1977, moteur 37000 km. Prix à discuter. ☎ 039/26 03 84
28-463510

Urgent! Vend **VW GOLF MASTER**, gris métallisé, expertisée, bon état. Fr. 5500.- à discuter. ☎ 039/28 57 61
28-463524

Urgent! Vend **HONDA CBR 600 F**, 1988, expertisée, bon état, rouge et blanche, prix à discuter. ☎ 039/28 57 61
28-463525

● divers

VOS ENFANTS vous posent problèmes? Parents-Informations écoute et aide. Lundi 18 à 22 heures, mardi et mercredi 9 à 11 heures, jeudi 14 à 18 heures. ☎ 038/25 56 46
28-000890

● nos amies les bêtes

A donner **JOLIS CHATONS**. ☎ 039/28 76 84
28-463523

Prendrait **CHEVAL DE SELLE** en pension. Prix à discuter. ☎ 039/31 51 89
28-470877

● cours privés

COURS PEINTURE SUR PORCELAINE. ☎ 039/23 21 67.
28-463555

Hit contre le renchérissement **50% meilleur marché**

Les Sauces Thomy

toutes prêtes p.e.x.

- sauce à la crème béarnaise
- hollandaise
- gratin
- bordelaise

5-40 2.70

2 pour 1

2,5 dl

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des

bons de tabac d'une valeur de **Fr. 1.25**

NOUS VOUS OFFRONS TOUT UN ASSORTIMENT DE PARFUMS DE MARQUES MONDIALES!

Villars Tabletes à la liqueur

3 sortes 100 g 1.75 **1.40**

Lindt Connaisseurs 500 g 18.60 **17.90**

Panaché Bilz sans alcool boîte 33 cl **1.65**

Café Onko S VAC moulu 250 g 4.75 **3.55**

Gewürztraminer Vin blanc français Vin d'Alsace a.c. 1989 70 cl 8.45 **6.45**

Vin rouge français

Beaujolais Primeur a.c. 1990

70 cl **4.95**

seulement

Cellier des Samsons

Observez les offres actuelles qui vous sont proposées dans notre prospectus de Noël.

DENNER SUPERDISCOUNT

Oeufs importés CL.A **43% meilleur marché** 1.95 15 pièces 3.45

Snacketti de Zweifel 6 sortes 75 g **1.30** 1.90 31% meilleur marché

Rossi Bitter Apéritif 1 litre

Dans les librairies les magasins d'une certaine importance de signature.

2 pour 1

2 pièces 3.50 **2.95**

Elektronique Briquets à gaz à jeter

Quartz Mod. 09-1400-5-6 avec affichage heures, minutes et secondes 6 modèles différents 1 an de garantie

13.90

OUASAR Tokai Pendule pour enfants

Mod. 09-1400-5-6 avec affichage heures, minutes et secondes 6 modèles différents 1 an de garantie

13.90

Emincé de poulet congelé 300 g 4.20 **3.20**

Yogourt Toni Le vrai dans le verre 180 g 1.85 **1.70**

Snacketti de Zweifel 6 sortes 75 g **1.30** 1.90 31% meilleur marché

En permanence des prix promotionnels

Café Viennois VAC moulu 2 x 250 g 4.50

Café Ménage en grains 500 g 3.30

Café Espresso en grains 500 g 3.80

Café décaféiné VAC moulu 2 x 250 g 3.95

Bordeaux Grand Cru Classé Millésime exceptionnel 1988

● en caisses en bois originales
● tant qu'il y a de la marchandise en stock

Château Laroze Trintaudon Haut-Médoc a.c. Cru Bourgeois 75 cl	12.90	Château Yon-Figeac St. Emilion a.c. Grand Cru Classé 75 cl	15.90
Château Montrose St. Estèphe a.c. Grand Cru Classé 75 cl	31.90	Château Croche-Michotte St. Emilion a.c. Grand Cru Classé 75 cl	21.90
Château Larose Trintaudon Haut-Médoc a.c. Cru Bourgeois 75 cl	79.90	Château L'Angéus St. Emilion a.c. Grand Cru Classé 75 cl	29.90
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90	Château Nenin Pomerol a.c. Cru Bourgeois 75 cl	19.90
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90	Château Branaire Ducru St. Julien a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90	Château Croizat-Bages Pauillac a.c. Grand Cru Classé 75 cl	18.90
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90	Château Duhart Milon Rothschild Pauillac a.c. Grand Cru Classé 75 cl	30.90
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90	Château Fontréaud Listrac-Médoc a.c. Cru Bourgeois 75 cl	9.90
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl	15.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château Rauzan Gassies Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	24.90		
Château Prieuré Lichine Margaux a.c. Grand Cru Classé 75 cl	22.90		
Château Margaux 1er Grand Cru Classé 75 cl	79.90		
Château La Louvière Pesse-Léognan 75 cl	17.90		
Château Phélan Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 75 cl			

Prix choc

...au supermarché du Printemps

Œufs du pays qualité extra 6 pièces **2.90**

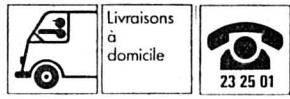
Oranges d'Espagne le kg **1.20**

Poires Clairgeau le kg **2.40**

Beaujolais-Villages Primeur 1990 7 dl **8.95**

printemps

Pour vous, le meilleur.



28-012600

URGENT
Cherchons

secrétaire

Poste à responsabilités au sein d'une entreprise de services. Vous êtes dynamique, l'informatique est votre outil de travail usuel.

Descriptif du poste:
- gestion au département des achats;
- gestion des offres;
- relations avec la clientèle;
- statistiques.

Ecrire sous chiffres 28-950589 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

au printemps

Restaurant

Pour compléter notre équipe, nous cherchons une

dame de buffet

de nationalité suisse ou avec permis valable. Horaire variable.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01.



L'Impartial

Notre point commun.

L'IMPORTANT C'EST VOUS!

Vous:
- qui avez un CFC d'employé(e) de bureau;
- qui aimez beaucoup la dactylographie sur traitement de textes;
- qui avez des facilités de contact pour un travail partiellement à la réception;
- et quelques notions scolaires d'allemand et d'anglais.

Nous avons un poste intéressant à vous offrir pour recommencer une nouvelle année «sur les chapeaux de roue».

Téléphonez à Jacqueline Joseph sans plus tarder.

23 63 83

idealjob

Conseils en personnel
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

POURQUOI PAS VOUS?

Donnez de votre sang Sauvez des vies



immobilier

LE NOIRMONT - Nous vendons dans un nouvel immeuble résidentiel
appartements de 3½ pièces, 4½ pièces et 5½ pièces
attique de 6 pièces
(157 m² + terrasses 78 m²)

avec grand balcon orienté au sud, 2, 3, 4 ou 5 chambres, grand salon-coin à manger, cuisine agencée, 2 salles d'eau, place de parc intérieure et extérieure, ascenseur, etc.
Possibilité d'acquisition avec aide fédérale, loyer mensuel environ Fr. 1200.-.

CLAUDE & HILDINGER SA - 2738 COURT
Bureau d'architecture - ☎ 032/92 97 82

93-558



16 soupapes et 136 pur-sang.

136 chevaux, c'est bien plus beau que 100kW... et tant pis pour les techniciens.

Ils étaient trop nombreux pour notre image, mais ne vous en faites pas: tous sont réunis sous le capot de la Legacy, tempérés au besoin par l'ABS des 4 freins à disque; il y en a 136 pour la 2.2 et 103, particulière-

ment sobres, pour la 1.8. Et vous les sentirez tous se débrider: ses seize soupapes lui assurent une respiration de pur-sang.

Et dans le Super-Station, les moteurs Legacy transmettent leur puissance, toujours aux quatre roues, par un différentiel central à visco-coupleur et par une boîte à 2 x 5 rapports

dont la moitié pour vous emporter aisément dans les côtes les plus abruptes; si vous optez pour la boîte 4WDmatic, entièrement informatisée, vous disposez d'un étagement économique, d'un sportif et même du changement de rapport manuel.

L'habitacle de la Legacy est tout aussi variable, même pour la Sedan:

elle dispose à l'arrière de trois dossiers rabattables, pour agrandir le coffre à loisir et sans empiéter sur l'espace et le confort des passagers.

Seule la dotation de la Legacy n'est pas très variable: son équipement de série est si complet, à partir de fr. 26 850.- déjà, qu'elle n'a pratiquement plus d'options à vous

proposer...

Tous renseignements auprès de l'importateur: Streag AG, 5745 Safenwil, téléphone 062/99 94 11, et les plus de 300 agents Subaru. Subaru-Multi-Leasing avantageux, téléphone 01/495 24 95.

SUBARU 4WD

Tornos-Bechler veut «réhabiliter» Moutier!

Des investissements de plus de 90 millions jusqu'en 1995

Depuis quatre ans, Tornos-Bechler a entamé un redressement spectaculaire, après avoir connu plusieurs années pénibles. Du redressement, l'entreprise de Moutier espère bien passer prochainement à la consolidation. De gros projets d'investissements, pour un montant qui pourrait atteindre 90 millions de francs, ont d'ailleurs été lancés. Tornos entend réhabiliter Moutier et sa région du point de vue industriel!

Directeur général et administrateur-délégué, M. Michel Suchet a fait le point hier sur les derniers exercices de Tornos-Bechler SA. Après avoir stabilisé son chiffre d'affaires aux environs de 120 millions de francs, de 1986 à 1988, la société spécialisée dans les tours automatiques a vécu une année 1989 brillante, avec une augmentation de ce CA de 23% à 150 millions de francs, avec un bénéfice net de l'ordre de 25 millions de francs.

«Plan rigoureux, investissement dans les hommes et les moyens de production, confiance dans la capacité à réagir nous ont permis d'enregistrer cette progression, a glissé le directeur général. Grâce aux efforts de nos collaborateurs, Tornos-Bechler est à nouveau considéré comme un Grand de la machine-outil. Notre but est d'améliorer encore notre position mondiale en rationalisant chaque jour notre outil de travail».

Pour 1990, la situation est favorable. L'exercice devrait clôturer avec une progression de 10% à 170 millions de francs de chiffre d'affaires environ.

DÉSACCORDS POLITIQUES

M. Suchet n'a pas caché que les désaccords politiques de la région étaient un frein au développement de Moutier. «Tornos-Bechler, ses collaborateurs et ses actionnaires, alliés aux autres industries de Moutier, sont les moteurs de cette région. Quant aux politiciens, lorsqu'ils auront tous compris

que la décision du peuple est un acquis, leurs vraies querelles mises aux oubliettes, alors et alors seulement, Moutier et sa région seront à nouveau crédibles! Alors aussi, nous créons les conditions idéales pour amener à Moutier quelques concitoyens d'autres cantons à même d'améliorer encore notre renommée!»

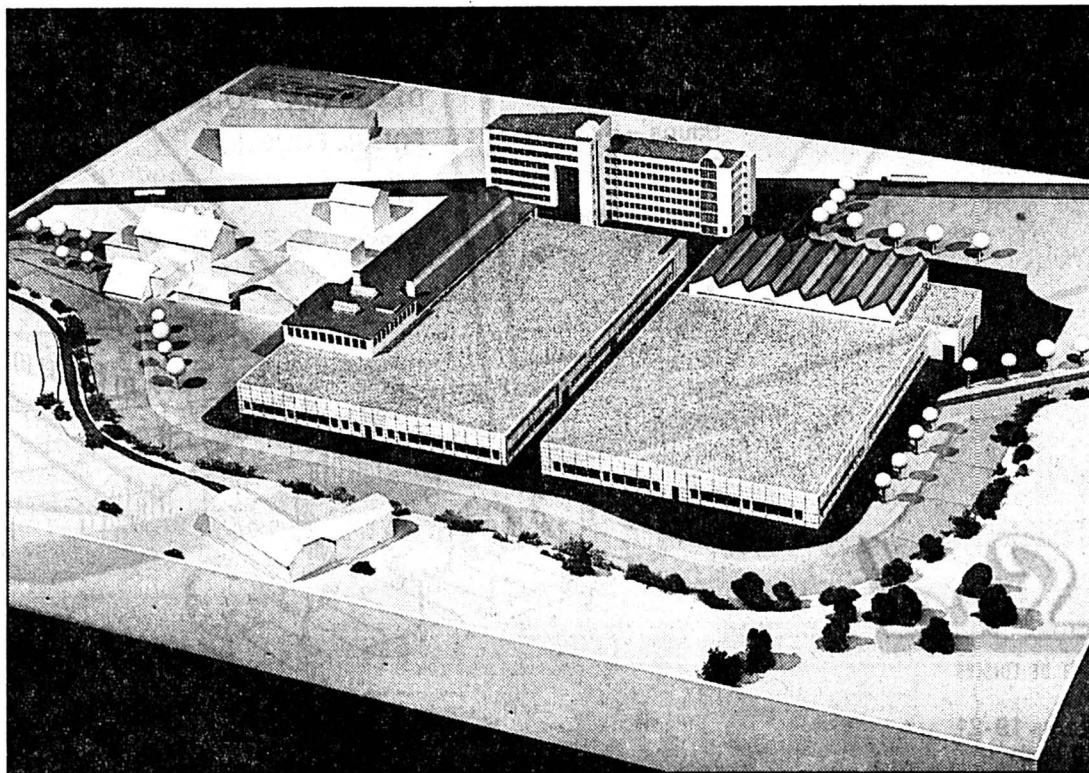
Cela dit, M. Suchet n'a pas caché qu'il rencontre de grosses difficultés quand il faut décider un cadre suisse à venir s'installer à Moutier. Et il est trop souvent obligé de s'adresser à l'étranger.

LE DOLLAR À 1 FRANC

Malgré un dollar qu'il voit descendre à 1 franc à moyen terme, le directeur reste optimiste pour l'exercice 1991. «Nous avons enregistré de grosses commandes de notre principal client au Japon, Minneba. Ce dernier doit posséder aujourd'hui un parc de 300 machines Tornos au moins! Et nous pensons que de nouvelles commandes vont nous parvenir de ce marché.»

Tornos joue la carte asiatique en menant une politique restrictive sur les prix de vente. Ces derniers sont aujourd'hui les mêmes qu'en... 1986! «Nous pensons voir notre CA progresser encore de 10% l'an prochain, avec un effectif stabilisé à 870 collaborateurs environ. Ces prochaines années, notre productivité devrait encore être améliorée de 20 à 30%, nous permettant de maintenir nos prix à leur niveau actuel.»

Au niveau du personnel, Tornos a modifié son système d'enseignement, afin que les jeunes du Centre de formation soit en prise directe avec la production. Ils passeront désormais 40% de leur temps dans ce secteur. «Il faut que nous fidélisons nos jeunes. Ils sont en train aujourd'hui à terminer leur formation et à se diriger ensuite vers des professions du tertiaire. En les mettant dans le bain plus rapidement, nous espérons diminuer ces tristes défections.» Avec les apprentis et les professeurs



Sur la maquette du projet, on distingue au centre la première halle de 6000 m², dont la construction devrait être terminée en 1993. La seconde, à droite, ne sera construite que si la conjoncture le permet.

du Centre de formation, l'effectif complet de Tornos se monte à 1085 collaborateurs.

PROJET IMMOBILIER SUR CINQ ANS

Pour l'avenir, l'ambition de Tornos-Bechler SA est de passer à un chiffre d'affaires constant de 220 à 250 millions de francs. Mais pour y parvenir, l'entreprise doit rationaliser sa disposition géographique et moderniser son outil de travail.

Le projet immobilier de Tornos est prévu sur 5 ans. La première étape verra la construction d'une halle de 6000 m² pour l'usinage, à laquelle il faut ajouter la grande halle actuelle. Projet prévu pour début 1993 qui nécessitera un détournement de la Birse! La facture est de près de 14 millions de francs.

Une deuxième halle, «si la conjoncture et le carnet de commandes le permettent», précise M. Suchet, sera destinée au montage. Cette halle sera d'une surface de 8.100 m²

à laquelle là aussi il faut ajouter la halle existante. Inauguration à fin 1995, pour un coût de 13,5 millions de francs. Enfin, les améliorations au bâtiment administratif sont devisées à 14 millions de francs.

Les investissements machines et informatique qui accompagneront ces travaux immobiliers sont estimés à 40 voire 50 millions de francs jusqu'à réalisation complète du projet.

Les bâtiments qui seront abandonnés, au centre ville, pourront notamment être consacrés à une vocation tertiaire, pour des bureaux ou des commerces.

L'investissement total pourrait donc se monter à 90 millions de francs. Une somme qui montre bien qu'elles sont les ambitions de Tornos et sa volonté de jouer la carte de Moutier. «Nous entendons réhabiliter Moutier et sa région du point de vue industriel. Par contre, dans le futur à moyen-long terme, nous agirons pour

que Moutier connaisse enfin un consensus politique à même d'être à nouveau considéré. L'honneur de cette ville et sa région est en jeu», a déclaré le directeur général, sans plus de précision.

INSTALLATION PRÉVUE AUX ÉTATS-UNIS

Complètement intégré à la région, Tornos lorgne pourtant du côté des Etats-Unis. «J'ai toujours été persuadé qu'une usine aux Etats-Unis donnerait des résultats intéressants, a poursuivi M. Suchet. Le 1er janvier 1993 sera une date-clé et nous devons alors être à même de produire quelque chose là-bas. Certainement des multi-broches, puisque le marché américain a un fort potentiel. De 100 à 150 machines devraient pouvoir être écoulées. Des négociations pour un rachat d'entreprise ont déjà été entamées.» Interrompues suite à «l'appétit» des vendeurs, M. Suchet compte bien ouvrir le dossier prochainement! J.Ho.

Dans l'attente Bourse de Genève

Les prévisions de certains spécialistes du pétrole se confirment, le prix du baril revenant plus nettement en-dessous de 30 dollars. Hier toutefois, le marché genevois restait en attente des résultats de la conférence de presse de Nestlé (voir ci-dessous).

L'annonce d'un recul des réserves de travail et de perspectives plus sombres dans l'industrie des machines n'a pas fait trop de vagues sur les cours de BBC (4210 -40) et n'a pas empêché une légère progression de Fischer (1350 +10).

En ce qui concerne Nestlé, les écarts de cours des premières heures (entre 7430 et 7540 pour la porteur, entre 7150 et 7240 pour la nominative) laissent penser que le marché a surtout été orchestré par les professionnels qui s'alignaient sur les nouvelles au fur et à mesure qu'elles leur parvenaient. La clientèle privée était totalement absente. Avant midi, la porteur (7480 -10), la nominative (7210 +10) et le bon (1380 -10) se traitaient dans les cours de la veille.

Obnubilés par cette conférence de presse de Nestlé, les intervenants en ont complètement oublié le reste du marché qui ne s'est choisi que quelques favoris: Schindler (4800 +100), Winterthur (3710 +50), les nominatives Forbo (1000 +25), Bâloise (2050 +40), Swissair (580 +10) et CS (327 +5). Logitech (1275 +50) progresse mais c'est Im-muno (3820 +370) qui domine les débats. (ats)

Le dollar grimpe

Le dollar a progressé, hier à Zurich, où il valait 1,2465 (1,2448) fr en fin d'après-midi. La livre sterling s'est par contre tassée, passant de 2,4566 fr à 2,4558 fr.

A l'exception du franc français en léger recul, les autres devises importantes se sont appréciées par rapport au franc suisse. Ainsi 100 marks s'échangeaient à 84,43 (84,42) fr, 100 francs français à 25,02 (25,03) fr, 100 livres à 0,1124 (0,1122) fr et 100 yen à 0,9788 (0,9676) fr. (ats)

Le «Swiss made» se fait la belle

La Suisse espère un geste de Hong-Kong

Hong-Kong va-t-elle submerger le monde de montres «Swiss Made»... fabriquées à Hong-Kong? C'est bien ce qui risque d'arriver si la colonie britannique ne revient pas sur sa décision récente d'autoriser la prestigieuse inscription «Swiss Made» sur les montres dont seul le mouvement est produit en Suisse. L'horlogerie suisse craint une forte diminution de ses commandes au profit de son grand concurrent asiatique. Et elle aura encore plus de peine à lutter contre les contrefaçons.

Jean-Philippe CEPPI

C'est le coup de l'arroseur arrosé: la Suisse et l'Europe ont mis tant de temps à se mettre d'accord entre eux sur une législation plus stricte de la définition d'origine des montres, que Hong-Kong a pris les de-

vants. En fait, la colonie britannique a toujours été plus restrictive que la Suisse, qui admettait une définition plus libérale du «Swiss Made» (il suffit que le mouvement de la montre soit suisse). Mais alors que les horlogers suisses et européens s'accordent enfin pour renforcer l'appellation d'origine (mouvement, boîtier et pièces d'origine), c'est Hong-Kong qui fait machine arrière. Explication: le gouvernement de Hong-Kong en a eu marre d'attendre et a cédé aux pressions de ses propres producteurs, en proie à une grave crise économique.

La Suisse attend toujours la réponse à sa note diplomatique envoyée aux autorités de Hong-Kong le 5 novembre pour protester contre la nouvelle appellation «Swiss Made» que les horlogers de la colonie britannique emploieront dès 1991.

«Il est difficile de chiffrer aujourd'hui les conséquences de cette décision, affirme Max

Hool, secrétaire général de la Fédération horlogère. Ce n'est pas une catastrophe pour l'horlogerie suisse, mais nous craignons une concurrence accrue de Hong-Kong.» L'Association des fabricants de montres de Hong-Kong estime que la modification du marquage pourrait attirer de nombreux acheteurs friands de «Swiss Made». Elle espère une hausse des commandes de 20%. Max Hool: «J'ai même entendu le chiffre de 40%! J'en doute. Notre industrie est forte, nous n'allons pas mourir. Mais si Hong-Kong ne revenait pas en arrière, cela nous causerait un tort incontestable.»

LES CRAINTES DE PIERRE AUBERT

Autre conséquence possible de cette décision gouvernementale: un boom de la contrefaçon de montres suisses à Hong-Kong. «Nous manquons d'expérience et nous ne mesurons pas encore les retombées de cette déci-

sion sur le marché de la contrefaçon», affirme l'ancien conseiller fédéral Pierre Aubert, président du Comité international de lutte contre les contrefaçons. «Mais nous craignons une augmentation des copies illégales. Cette situation rendra notre travail encore plus difficile.» Max Hool: «Hong-Kong est déjà une des plaques tournantes de la contrefaçon. Grâce à cet assouplissement de la législation, il se fabrique des copies quasiment parfaites et marquées «Swiss Made».

Enfin dernière conséquence possible: les horlogers suisses pourraient être tentés de produire leurs montres à Hong-Kong, où la main-d'œuvre est meilleur marché. Une montre marquée «Swiss Made» avec des pièces fabriquées à Hong-Kong? Une sacrée économie! «C'est un risque qui nous causerait un tort considérable», affirme Nicolas von der Weid, représentant des horlogers bernois.

De grandes griffes fabriquées à Hong-Kong? Pierre Aubert rassure: «C'est un risque qui n'existe pas pour les marques. Elles sont crédibles parce qu'elles sont entièrement fabriquées en Suisse. Les griffes ne répondront pas aux chants des sirènes, car leurs marges considérables leur permettent de rester en Suisse.» Audemars Piguet et Rolex confirment.

Le gouvernement de la colonie britannique pourrait-il renoncer à cet allègement du «Swiss Made»? «Possible, mais difficile, affirme Nicolas von der Weid. Les milieux de l'horlogerie ne croient pas trop à un retour en arrière et menacent déjà de réclamer l'interdiction d'importer en Suisse les montres produites sous cette nouvelle réglementation. Berne est en train d'ébaucher une réaction avec ses partenaires européens et surtout le Japon, mais n'envisage pas encore une telle mesure. (BRRI)

Nestlé victime des cours

Nestlé n'atteindra pas, en 1990, le cap espéré des 50 milliards de chiffre d'affaires, à cause surtout de cours de change défavorables, mais le bénéfice restera «en tout cas satisfaisant», a déclaré hier à Vevey l'administrateur délégué Helmut Maucher.

La croissance quantitative correspond aux objectifs, les perspectives demeurent bonnes et, en dépit d'une possible récession, une augmentation du chiffre d'affaires et du bénéfice est attendue en 1991.

Faisant le point sur les dix premiers mois de l'année en cours, Reto Domeniconi, l'un des directeurs généraux de la plus grande société suisse, a relevé une croissance interne des ventes de 3,2%, mais un chiffre d'affaires de 38,1 milliards de francs, en recul de 3%, en raison précisément de la mauvaise évolution des taux de change. (ats)

- PORTES OUVERTES -

Vendredi 23 et samedi 24 novembre 1990

TIBO ☎ 039/26 66 66
Bureautique - Informatique
La communication du futur
au service des entreprises

Physic club
Chr. Matthey - J.-P. Marmet
☎ 039/266 777
Fitness
Sauna - Bain turc
Piscine
Thalassothérapie

MARCHANDISES OTTO
☎ 039/26 68 40
DES PRIX FOUS...
FOUS... FOUS..!

ducommun sa
☎ 039/26 00 04
Tapis - Rideaux
Revêtements de sol
Tapis d'Orient

LAGARDÈRE
J.-R. Consolini
☎ 039/26 78 58
Armurerie et stand de tir

Cap Sud
CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS
Boulevard des Eplatures 19-21
2300 La Chaux-de-Fonds

HORAIRE
Vendredi:
14 à 18 heures
Samedi:
9 à 16 heures

<p>DUCOMMUN SA Tapis-Rideaux LA CHAUX-DE-FONDS</p>	<p>ÉTANCHÉITÉ SA M. Joseph - M. Ryser LA CHAUX-DE-FONDS</p>	<p>SANITAIRES GEISER LA CHAUX-DE-FONDS</p>	<p>LA BERNOISE ASSURANCES J.-M. Haldimann LA CHAUX-DE-FONDS</p>
<p>MOBILIÈRE SUISSE ASSURANCES M.-G. Nicolet LA CHAUX-DE-FONDS</p>	<p>UNION DE BANQUES SUISSES LA CHAUX-DE-FONDS</p>	<p>BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE LA CHAUX-DE-FONDS</p>	<p>Radio TV ERIC ROBERT LE LOCLE</p>
<p>Ebénisterie DUBOIS SA LE LOCLE</p>		<p>28-012722</p>	

ERGUEL VOYAGES

Inscriptions:
☎ 039/41 22 44, Saint-Imier

Dimanche 2 décembre ½ jour
THÉÂTRE DE BESANÇON:
Quatre jours à Paris
Prix car et entrée:
balcon, première Fr. 82.-
galerie, face Fr. 68.-

Mardi 4 décembre ½ jour
Foire de Morteau
Prix car, départ La Chaux-de-Fonds
Visa: Fr. 9.- / Fr. 11.-

Jeudi 6 décembre ½ jour
Course de la Saint-Nicolas
Après-midi surprise avec goûter
et petit cadeau
Prix car et goûter:
Visa 35.-/40.-/enfant 30.-
Carte d'identité nécessaire

Les fêtes de fin d'année en toute beauté
Lundi 31 décembre ½ jour
Saint-Sylvestre à Pierrefontaines (France)
Soirée inoubliable avec souper gastronomique, danse et cotillons...
Prix: car, repas et soirée:
Fr. 130.- par personne

Lundi 31 décembre ½ jour
Match au loto de la Grenette (Fribourg)
Prix car: Visa 24.-/30.-

Mardi 1er janvier 1 jour
Nouvel-An, course surprise
avec excellent repas de midi et après-midi dansant, animé par l'orchestre Geo Weber.
Prix car, repas et animation:
Fr 88.- par personne

EXCURSIONS - VOYAGES
Mauron
2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. 039/23 93 22-3
Inscriptions: Léopold-Robert 68
28-012016

● spectacles-loisirs

Halle de gymnastique Corgémont,
vendredi 23 novembre 1990 - 20 heures

SUPER LOTO

25 tournées à Fr. 200.- (Fr. 1.- la carte)
5 tournées carton à Fr. 400.- (Fr. 2.- la carte)

WEEK-END pour 2 personnes
à Mürren et Verbier
Vrenelis. Lingots d'or, paniers garnis,
jambons, etc.

4 quines/ 1re tournée gratuite.
Vente de coupons et d'abonnements.
Organisation: Société de tir Corgémont
06-048861

● autos-motos-vélos

Ronde FIAT
Garage de la Ronde - Fritz-Courvoisier 55 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 283333

FIAT-CITROËN

Fiat Panda 4x4	1988	22000 km	Fr. 10500.-
Fiat Uno 75 Top	1988	42000 km	Fr. 9900.-
Fiat Regata 70	1984	65000 km	Fr. 5800.-
Citroën BX 16 RS	1988	24000 km	Fr. 9900.-
Ford Escort XR3 ABS	1987	58000 km	Fr. 11900.-
Ford Escort 1.6, 5p.	1988	40000 km	Fr. 11200.-
Seat Ibiza 1.5, 5 p.	1987	39000 km	Fr. 8800.-
Peugeot 205 GT	1988	35000 km	

Breaks

Fiat Regata Break	1985	42000 km
Nissan Prairie 4WD	1987	55000 km

Garantie Crédit Leasing

● divers



S'adresser aux bureaux de L'Impartial (rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds ou rue du Pont 8, Le Locle) ou verser le montant plus Fr. 1.50 pour les frais d'expédition au:
journal L'Impartial, CCP 23-325-4
(pas d'envoi contre remboursement)

Nos magnifiques calendriers 1991

(vues de Suisse ou d'animaux en couleur) sont en vente au prix exceptionnel de

Fr. 6.50 pièce

(y compris fourre d'expédition)



Passage
Léopold-Robert 6
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 16

CHAPOUTIER

LES MUSTS
DES CÔTES-DU-RHÔNE

(Voyez nos vitrines)

Côtes-du-Rhône, Cuvée Spéciale	70 cl	6.-
Côtes-du-Rhône Villages AC	1986 75 cl	11.90
Crozes-Hermitage Les Meysonniers AC	1986 75 cl	14.80
Saint-Joseph AC	1986 75 cl	19.80
Gigondas AC	1986 75 cl	19.10
Châteauneuf-du-Pape AC	1986 75 cl	19.40
Côte-Rôtie AC	1986 75 cl	33.80
Hermitage AC Rouge	1985 75 cl	25.80

91-885

Publicité intensive, Publicité par annonces

Neuchâteloises favorites

Finale du championnat suisse féminin aux agrès à Cornaux

Les Neuchâteloises partent avec les faveurs de la cote. Suite au championnat suisse par équipe, qui constituait en même temps la sélection pour la finale individuelle qui s'est déroulée à fin octobre, les organisateurs de la Féminas et du CENA Hauterive ont accepté de remettre l'ouvrage sur le métier pour organiser la finale individuelle. Cette dernière aura à nouveau pour cadre la halle onnisports de Cornaux, dimanche prochain 25 novembre.

Cent vingt gymnastes ont obtenu le privilège de se présenter devant les juges pour ce couronnement de la saison. Ces gymnastes proviennent de 16 associations différentes, et Neuchâtel a été la seule association à qualifier la totalité de ses gymnastes, soit 18 filles qui proviennent des sections de CENA Hauterive, Colombier, Les Geneveys-sur-Coffrane et Serrières.

Dans le concours du test 4, les deux Caroline (Lohrer et Jaquet) vont très certainement se livrer à une belle empoignade qui verra celle qui saura maîtriser au maximum ses réceptions sortir victorieuse de ce concours, tant ces deux gymnastes sont proches techniquement l'une de l'autre.

Le test 5 verra aux prises des gymnastes d'un niveau plus confirmé et la lutte pour l'obtention de ce titre devrait avoir pour actrices les Neuchâteloises Sybille Rilliot, Stéphanie Piteaud, Mariène Petrini et pourquoi pas Cindy Pressl-Wenger, qui se verra confrontées, comme principales adversaires, aux gymnastes de Bern-Oberland, Aarau et Thurgovie.

La crème du test 6 se compose de Erika Iseli (Bern-Oberland), Yvonne Huber (Zurich) et de l'armada de Neuchâtel où 4 gymnastes ont de réelles possibilités de glaner ce titre tant convoité. Il s'agit de Cloée Blanc, Jannine Baettig, Virginie Mérique et Sophie Bonnot qui se tiennent vraiment de très près.

Le clou de cette manifestation sera sans aucun doute les finales par engin qui réuniront les six meilleures filles du matin à chaque discipline pour l'attribution des titres individuels par agrès.

LE PROGRAMME

Test 4: début du concours à 8 h.
Test 5: début du concours à 12 h 30.
Test 6: début du concours à 10 h.
Finale par engin: début du concours à 14 h 45.

LES NEUCHÂTELOISES

T4: Aloé (Colombier); Depzay (CENA Colombier); Germanier (Colombier); Jaquet (Serrières); Lohrer (CENA Hauterive); Pellegrini (CENA Hauterive).
T5: Bonnet (Colombier); M. Petrini (Colombier); S. Petrini (Colombier); Piteaud (Serrières); Pressl-Wenger (CENA Hauterive); Rilliot (Geneveys-sur-Coffrane).
T6: Baettig (CENA Hauterive); Blanc (CENA Hauterive); Bonnot (Colombier); Canosa (Colombier); Evard (Colombier); Mérique (Colombier). (sp)

Suisse sans aucune chance?

Match international de haut niveau à Unterägeri

Après la demi-finale du championnat suisse l'an dernier, le Centre sportif Aegerital accueille une nouvelle fois une manifestation prestigieuse de gymnastique artistique.

Les gymnastes suisses rencontreront la nouvelle grande puissance gymnique mondiale que représente l'Allemagne, et le cinquième des championnats du monde, la Hongrie.

FORMAT MONDIAL

Les Magyars se présenteront avec Csaba Fajkusc, mais sans Gyula Takacs. Nous aurons aussi le plaisir de revoir Ferenc Donath, l'entraîneur national

actuel de l'équipe hongroise, qui a travaillé plusieurs années en Suisse comme entraîneur.

A la suite de la réunification des deux Etats allemands, ce pays dispose d'un cadre impressionnant de gymnastes de format mondial. Avec Andreas Wecker, Maik Bell, Ralf Büchner et Ralf Kern, ce sont quatre athlètes d'élite qui se montreront à Unterägeri.

Les Suisses, bien que sans le champion d'Europe aux barres parallèles Daniel Giubellini (blessé), pourront se présenter dans leur plus forte formation, et il tenteront surtout au cours des exercices imposés de tenir le terrain face à leurs adversaires de classe mondiale. (sp)

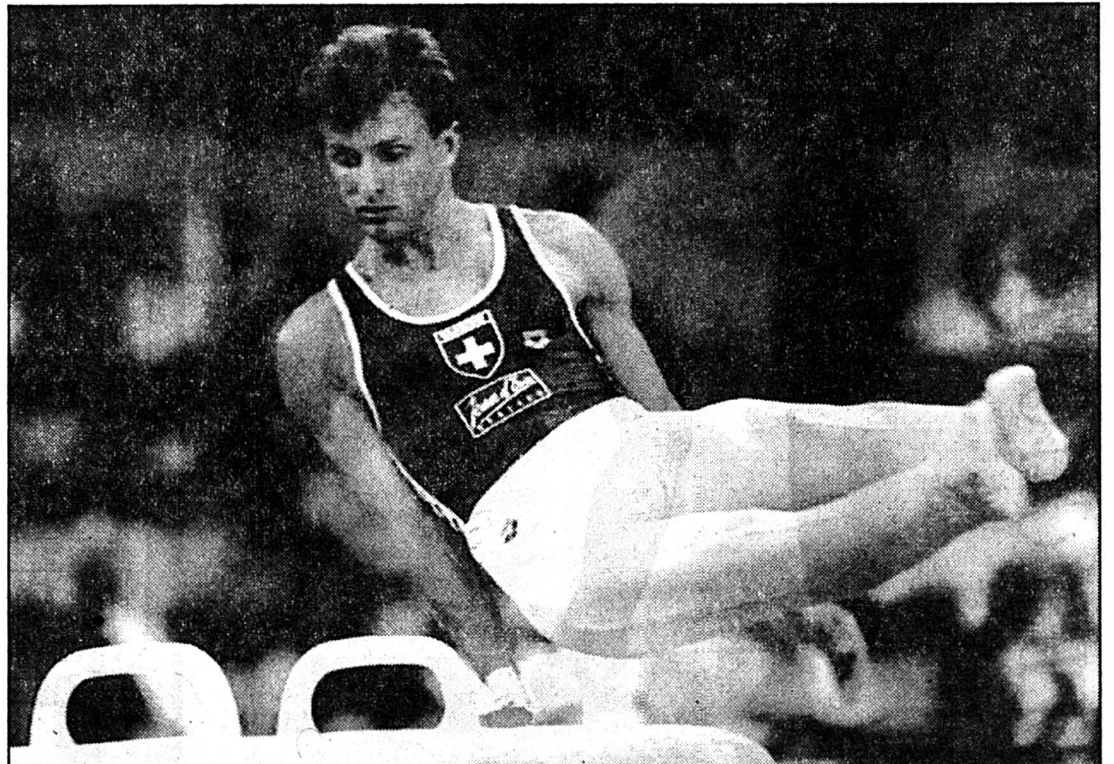
LES ÉQUIPES

Suisse: Müller, Engeler, Rota, Plüss, Koster, Grimm. Remplaçant: Wermelinger.
Allemagne: Wecker, Büchner, Hempel, Kern, Lindner, Wolfgang, Belle.
Hongrie: Fajkusz, Boda,

Toth, Suppola, Peter, Zsolani, Mrabetz.

PROGRAMME

Vendredi 23 novembre, 20 h: concours imposé.
Samedi 24 novembre, 19 heures: concours libre.

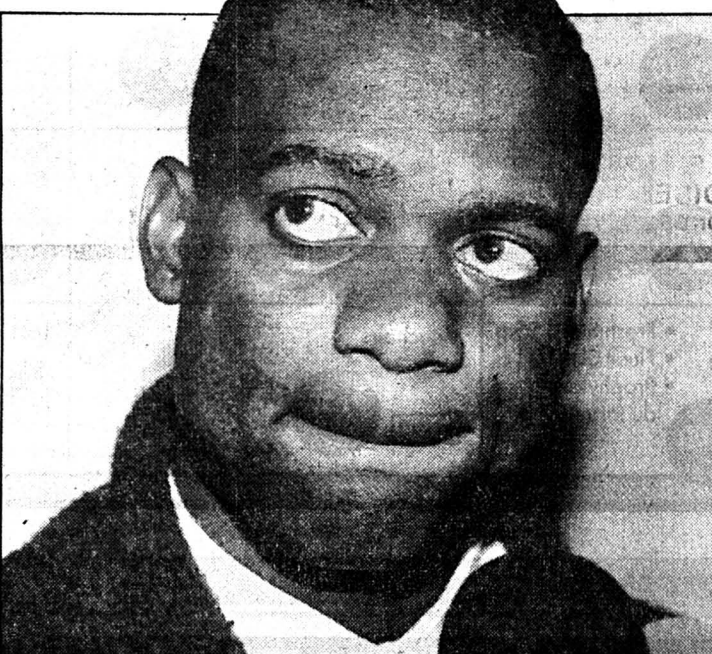


Flavio Rota: Le Loclois aura affaire à forte partie.

(AP)

ATHLÉTISME

Le retour de «Big Ben» Programme copieux pour Ben Johnson



Ben Johnson: «J'assume ma solitude». (AFP)

Le Canadien Ben Johnson, l'ex-banni des Jeux olympiques de Séoul, fera sa rentrée, après avoir purgé sa peine de suspension de deux ans, le 11 janvier prochain à Hamilton (Canada). Il a annoncé qu'il prendra part à douze réunions d'athlétisme en salle cet hiver.

«Mon intention est de courir aussi bien qu'avant» a déclaré Johnson au cours d'une conférence de presse à Los Angeles où il avait été invité par Al Franken, le promoteur de la réunion Sunkist du 18 janvier prochain, la seule à laquelle le Canadien participera

aux Etats-Unis, après celle de Los Angeles, et pour laquelle il touchera une bourse record aux Etats-Unis de 30.000 dollars pour un 50 mètres.

«MA SANTÉ PASSE AVANT TOUT»

Le Canadien est bien évidemment revenu sur le dopage, qui lui a coûté sa disqualification aux Jeux, ainsi que sur la perte de ses deux records mondiaux et la quasi totalité de ses amis: «J'ai perdu la plupart de mes amis, mais je m'en suis sorti. Je m'entraîne seul. J'assume ma solitude. Je vis avec, je fais ce que je dois pour retrouver ma forme.

»Mon intention est de reve-

nir meilleur que j'étais avant. Je suis en bonne condition mentalement et physiquement. Je me sens très bien. Avec le temps qui passe, je redeviens aussi bon que je l'étais» a-t-il notamment déclaré.

Ben Johnson, qui a été contrôlé négativement à plusieurs reprises durant ses entraînements, a déclaré ne pas regretter les grosses pertes financières que lui a coûté sa disqualification. «Ce que j'ai perdu ne signifie rien. Ma santé est la chose la plus importante. Je veux me marier, avoir des enfants».

Il a également réclamé le pardon. «Toute personne qui fait une faute a droit à une deuxième chance. Tout est du passé maintenant. Je regarde devant. Je suis heureux que tout soit revenu à la normale.»

OBJECTIF: '979''

Le futur pour Ben Johnson, c'est bien entendu une médaille d'or aux Jeux olympiques de Barcelone. «Je sais que cela sera très dur. Mon intention est de m'entraîner encore plus souvent qu'avant. J'ai déjà travaillé dur pendant les douze derniers mois» a-t-il encore dit, précisant qu'il dédiait toutes ses futures courses à son père décédé en février dernier, et qu'il pensait pouvoir recourir le 100 mètres en '979'' (son temps de Séoul).

«Beaucoup de gens pensent que ce sera très difficile car je serai plus vieux et que je n'ai pas couru depuis deux ans, mais je crois que j'en suis capable» a-t-il conclu. (si)

TENNIS

Chauve qui peut! CM de double: la paire Hlasek-Forget fait fort

Le crâne rasé, Guy Forget et Jakob Hlasek n'ont pas raté leur entrée dans la finale du Masters de double qui se déroule à Sanctuary Cove en Australie. A leur «look» étonnant de GI, le Marseillais et le Zurichois ont allié un certain panache.

En deux sets, ils ont pris le meilleur sur la paire canadienne formée de Glenn Michibata et Grant Connell. «Nous avons eu l'idée de faire quelque chose de spécial avec nos cheveux pour fêter notre qualification pour ce Masters, a expliqué Hlasek. Nous voulions quelque chose de... court».

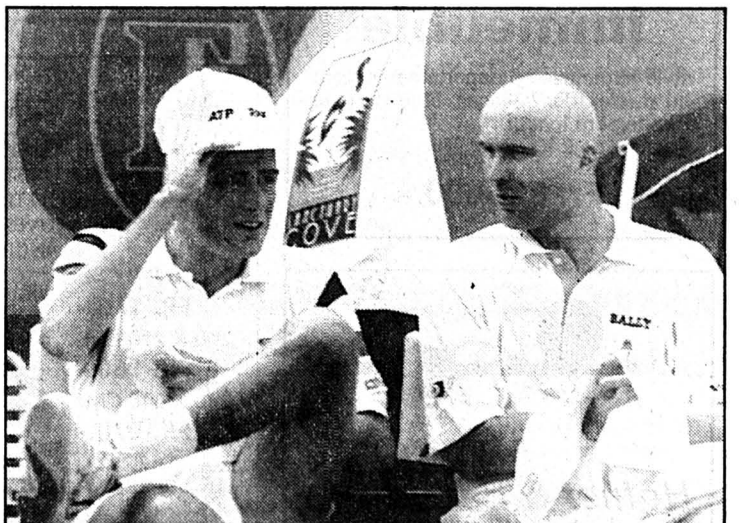
Deux autres adeptes de la

tondeuse ont également remporté leur premier match. Les Américains Scott Davis et David Pate, «sosies» du duo Forget-Hlasek, ont battu les Sud-Africains Neil Broad et Gary Muller.

Sanctuary Cove. Finale du Masters de double ATP dotée d'un mio de dollars.

Groupe Newcombe-Roche: Forget-Hlasek (Fr-S-5) battent Michibata-Connell (Can - 8) 6-3 7-6 (7-4). Aldrich-Visser (Afs - 1) battent Krazmann-Cahill (Aus - 4) 6-4 6-2.

Groupe Hoad-Rosewall: Davis-Pate (EU - 2) battent Broad-Muller (Afs - 7) 6-2 6-2. Leach-Pugh (EU - 3) battent Casal-E. Sanchez (Esp-6) 6-4 6-2. (si)



Guy Forget (à gauche) et Jakob Hlasek: GI's ou tennismen? (Reuter)

BILLARD AMÉRICAIN

Un show très chaud Un champion du monde au Nik's billard

Lou Butera est l'homme le plus rapide du monde, une canne à la main. De fait, c'est une véritable mitraille humaine, capable de glisser 150 billes en série, en 21 minutes, dans les trous d'un billard américain. C'est dire si son show de ce soir au Nik's billard promet d'être chaud, très chaud.

Le trick-show est au pool - billard américain - ce que le bil-

lard artistique est au billard français. Les pratiquants de cette discipline possèdent une adresse hors du commun qui leur permet de réaliser des figures spectaculaires.

Mais, pour mieux vous rendre compte de la chose, il vous suffira d'aller faire un tour ce soir au Nik's billard, avenue Léopold-Robert 105, où l'Américain Lou Butera, champion du monde en personne, présentera son show.

Précisons que, dès 17 heures et jusqu'à 19 heures, Lou Butera sera à disposition pour donner des cours aux amateurs de pool et que, dès 19 h 30, les portes seront fermées afin de permettre un bon déroulement du spectacle. Et si vous voulez en savoir plus sur le billard américain et le Nik's billard, lisez notre «Sport hebdo» de demain.

J.C.

JUDO

Sur le tatami Chaux-de-Fonniers au Tournoi de Nidau

Dimanche 18 novembre s'est déroulé le cinquième Tournoi individuel de Nidau, réservé aux écoliers et espoirs.

A cette occasion, une délégation de sept jeunes judokas chaux-de-fonniers s'est déplacée, pour y rencontrer des adversaires venus de toute la Suisse.

Pour une grande partie d'entre eux, c'était la première participation à un tournoi national. Néanmoins, les Chaux-

de-Fonniers se sont comportés de manière fort brillante.

Thierry Girardin s'est hissé à la troisième place en catégorie écoliers plus de 65 kg et à la cinquième place en catégorie espoirs moins de 71 kg.

Nader El Fahleh et Clément Thiébaud se sont placés au cinquième rang de leur catégorie respective. Mylène Thiébaud, Florian Martin, Fabien Cossa et Christian Cattin ont été éliminés après plusieurs combats. (comm)

Avec vous dans l'action

SPORT hebdo



Tant pis pour ceux qui n'ont pas de lunettes !

Les membres de l'association neuchâteloise des opticiens voient loin et nous offrent la proximité, la sécurité, la qualité et le service. Ils sont reconnaissables à ce sigle:

BOUDRY: KULL Optique. - CERNIER: HOULMANN Optique. - CORTAILLOD: COMMINOT - COUVET: GARGANTINI. - LA CHAUX-DE-FONDS: DICK Optique / GAGNEBIN & Co / LUNETTERIE CENTRALE / NOVOPIC / OBERLI Opticiens / SANDOZ / VON GUNTEN. - LE LANDERON: HOULMANN Optique. - LE LOCLE: NOVOPIC. - MARIN: HOULMANN Optique. - NEUCHÂTEL: CLAIRVUE / COMMINOT / LA LUNETTERIE / LEROY Opticiens / MODERN'OPTIC / Optique des Arcades LAMBOLEY / Optique MARTIN LUTHER. - SAINT-AUBIN: OPTIQUE DE LA BÉROCHE. - SAINT-IMIER: JOBIN Opticien.

ASSOCIATION
NEUCHÂTELOISE
DES OPTICIENS

28-000828

● immobilier

Gérance Hofner & Bezzola
Adresse: Patinage 4a
2114 Fleurier
Tél. 038/ 61.25.56
Fax 038/ 61.12.75

A louer aux Verrières
immeuble
style ferme avec 5 appartements dont un duplex de 7 pièces, libre de bail. Rendement locatif. Parcelle de 2400 m².
Fr. 525 000.-

Gérance Hofner & Bezzola
Adresse: Patinage 4a
2114 Fleurier
Tél. 038/ 61.25.56
Fax 038/ 61.12.75

A louer ou à vendre à Couvet
maison mitoyenne
neuve, 5 1/2 pièces, 3 salles d'eau, 2 terrasses, jardin, garage, place de parc, agencement complet et luxueux.
Possibilité de financement avec l'aide fédérale.
Prix intéressant.

RECHERCHE SUISSE CONTRE LE CANCER 1990
ECHEC AU CANCER
CCP 30-3090-1

● divers

boîte à coupe

☎ 039/23 26 49

ACTION SPECIALE
DUVET NORDIQUE
PLUMETTES DUVETEUSES NEUVES D'OIE BLANCHE

160 X 210 CM. **FR. 110.-**
200 X 210 CM. **FR. 160.-**
240 X 240 CM. **FR. 270.-**

ENVOI RAPIDE
DUVET SHOP SA
8, AV. DE FRONTENEX
1207 GENEVE
(022) 786 36 66
Fax : 786 32 40

● spectacles-loisirs

L'Association de jumelage invite les Loclois à une
présentation audiovisuelle
sur nos villes jumelées
Gérardmer Kaolack Sidmouth
et à prendre le verre de l'amitié
vendredi 23 novembre à 20 h 30
Chez Bebel - Le Col-des-Roches

Usego votre agréable voisin
Actions Usego valables dès le 22.11.90

Clémentines
douces et aromatiques d'Espagne
kg **1.70**

Minarine Linea 250 g **1.70**
Fromage râpé Sbrinz 100 g **1.80**
Saucisses de veau 2 pièces 260 g **2.95**
Jambon model en tranches 100 g **2.40**

Fromage à raclette doux 100 g **1.75**
Elsie

Châteaufort-du-Pape «Sélection Bergeron» 1988/89 70 cl **8.25**
La Côte 1989 «Bondillon» 70 cl **6.20**
Jacobs NIGHT & DAY moulu, sous vide 500 g **6.95**
Pur jus d'orange Sunstar 1 litre (+ dépôt) **1.60**
Jacobs NIGHT & DAY moulu, sous vide 250 g **3.70**
Toblerone 115 g **2.10**
Toblerone 104 g **3.80**
Toblerone 97 g **2.50**
Sauces Hero Bolognese 420 g (100 g - 68) **2.85**
Sauces Hero Sugo 340 g (100 g - 32) **1.10**
Feuille de conservation Glad 30 m x 30 cm **1.90**
Ananas 10 Tranches 340 g (100 g - 32) **1.10**
Mouchoirs 15 x 10 **2.70**
Lessive complète 5 kg + 1/2 kg gratuit (1 kg 3.16) **17.40**

Colgate Freshmint 115 g **2.60**
Colgate Fluor Gel 104 g
Colgate Prophylaxe du tartre 97 g

● autos-motos-vélos

Moteurs à 4 soupapes par cylindre BMW 520i et 525i: technologie de pointe au service de l'économie et de la puissance.

Les BMW Série 5: les meilleures automobiles de leur catégorie. (Vote des lecteurs 1990 de la revue automobile la plus importante d'Europe «Auto, Motor und Sport».)

Moteurs 6 cylindres à 4 soupapes de 2 et 2,5 litres de cylindrée, développant respectivement 150 et 192 ch. Très riche équipement de série.

Agence officielle BMW
Gérolf Andrey
La-Chaux-de-Fonds
Bd des Eplatures 51
Téléphone 039/26 40 36

BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf 500VC90

VOLLEYBALL

C'est dans la tête

LNA féminine: le NUC à nouveau battu

● NUC - UNI BÂLE 0-3 (6-15 11-15 11-15)

Les jours se suivent et se ressemblent pour les filles du NUC. Contre Uni Bâle, dans un match qui aurait pu être à leur portée, elles se sont à nouveau inclinées, et ce - comme d'habitude... - sans gagner le moindre set.

De fait, il semble que le problème des Universitaires neuchâteloises se situe surtout dans la tête. La peur de gagner, en d'autres termes...

Pourtant, le NUC n'a pas raté ses débuts de sets. Ainsi, au premier, les filles de Neuchâtel menaient-elles 6-1, puis 8-5. Avant de se laisser remonter inexorablement.

Les Neuchâteloises ont également pris l'ascendant durant le deuxième set (8-6 et 9-7). Mais, une nouvelle fois, elles n'allaient pas pouvoir gérer leur avance.

Même schéma au troisième set: gagnant 6-1, puis 8-5, elles se faisaient une nouvelle fois remonter, et n'avaient d'autre ressource que de courir après le score, sans pouvoir inverser la tendance.

Seule satisfaction: le fait que le NUC ait, pour une fois, mené régulièrement au score. Ce qui n'apporte toutefois guère de points dans la besace neuchâteloise. Le moral du NUC semble pourtant intact. Signe de jours meilleurs...?

Salle omnisports: 100 spectateurs.

NUC: Bouquet, Ibañez, Meyer, Robert, Duncan, Von Beust, Aebly, Bornand.

Notes: le NUC sans Schaedeli (blessée) ni Visinand (non-qualifiée). (Imp)

BOXE

En guise de hors-d'œuvre Meuret affrontera un Belge

Le boxeur jurassien Jean-Charles Meuret (21 ans) rencontrera, le 1er décembre à Porrentruy, le Belge Freddy Demeulenaere (28 ans).

Ce dernier, plusieurs fois champion du Benelux, disputera à cette occasion son 23e combat professionnel. Ce match servira de préparation à Meuret avant d'affronter, le 26 décembre à Berne, l'ex-champion d'Europe Mauro Martelli. (si)

EN BREF

football

Les grands passent

Coupe d'Italie (8e de finale-retour): Fiorentina - NAPOLI 0-0 (aller 1-2). Pisa - JUVENTUS 1-2 (2-3). Cremonese - SAMPDORIA 2-3 (1-1). BARI - Atalanta 3-0 (0-1). Lecce - AC MILAN 2-2 (0-3). Genoa - AS ROMA 1-1 (0-2).

Ohrel indisponible

L'arrière latéral lausannois Christophe Ohrel est hors de combat pour le reste de la saison. Le Lausannois a été victime, à l'entraînement, d'une rupture partielle du tendon d'Achille au pied gauche.

Lindqvist: quid?

Rien n'est encore fait quant au départ du Suédois de Xamax

Que de bruits! Depuis le début de la semaine, le cas - et l'avenir - de Stefan Lindqvist sont remis en question. Annoncé comme un buteur patenté, le Suédois de Neuchâtel Xamax n'a jamais fait honneur à sa réputation. Résultat: condamné à «faire le banc», Lindqvist pourrait fort bien retourner dans sa Suède natale sous peu.

par Renaud TSCHOUMY

Roy Hodgson le reconnaît lui-même: Lindqvist n'a pas encore trouvé ses marques à Neuchâtel. Et l'annonce de son retour en Suède s'est faite, toujours plus pressante (lire notre édition du lundi 19 novembre).

Reste que Lindqvist ne souhaite pas vraiment quitter Neuchâtel, quand bien même il doit se résoudre, depuis quelques temps, à ce que l'on appelle communément faire du banc.

PRÊT ÉVENTUEL

«Je ne peux vraiment rien vous dire, confesse le Suédois. Je n'ai eu de contacts avec personne, et j'entends honorer mon contrat (ré: qui court jusqu'à la fin du championnat 92-93). Maintenant, est-ce que les dirigeants désirent que je quitte Neuchâtel? C'est une autre question...»

Gilbert Facchinetti à ce sujet: «Comme je l'ai déjà dit, nous avons pris contact avec Halmstads BK, l'ancien club de Stefan. Mais, pour des raisons financières, l'accord n'a pu être conclu. C'est alors que nous avons eu vent de l'intérêt que portait IFK Göteborg à Lindqvist. Nous attendons toujours une réponse de l'IFK. Le cas échéant, nous entreprenons évidemment en matière.»

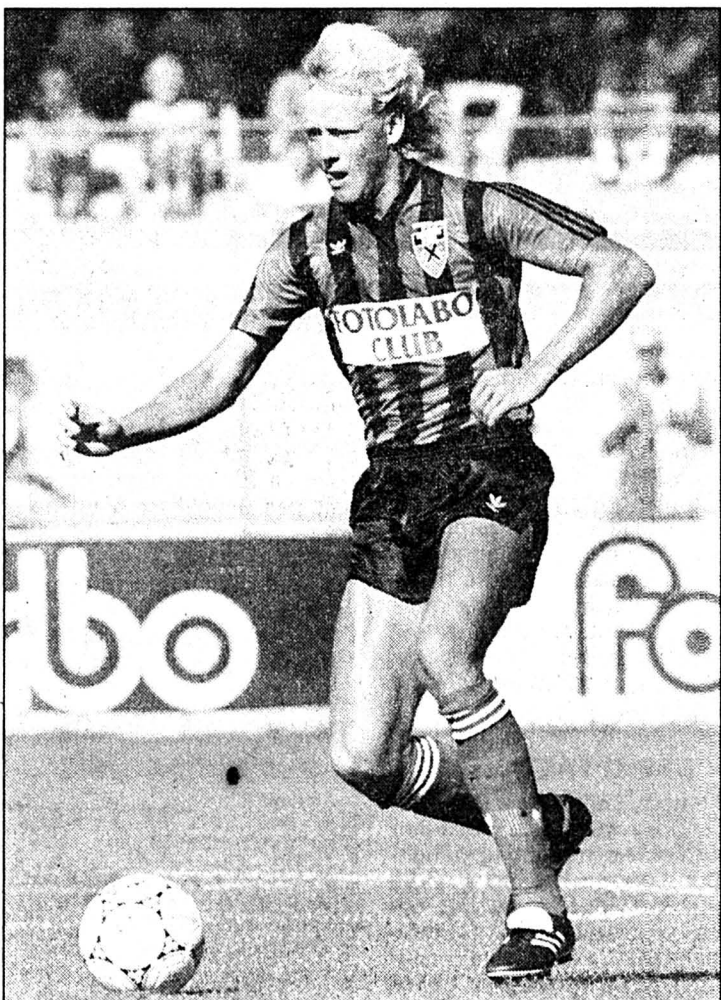
Aucune nouvelle n'étant parvenue au siège de NE Xamax, Rodrigue Facchinetti et Stefan Lindqvist ne se sont donc pas déplacés en Suède, ainsi qu'il en était question.

Lindqvist ferait de toute manière l'objet d'un prêt. «En aucun cas il ne sera question de transfert définitif» confirme le président xamaxien.

SURPRISES

Renseignements pris en Suède, l'équipe d'IFK Göteborg semble avoir déjà formé son contingent pour la saison à venir. «Nous avons déjà entrepris les démarches nécessaires» nous a assuré un des responsables de l'équipe-phare de Göteborg. «Sincèrement, nous n'avons pas de contacts en Suisse.»

S'agirait-il alors de l'un des deux autres grands clubs de Göteborg, Gais ou Örgryte (qui vient d'être relégué en deuxième division)? Ce ne semble pas être le cas.



Stefan Lindqvist: «Je suis bien à Neuchâtel». (Widler)

Du côté de Gais, l'annonce d'un éventuel transfert de Lindqvist a provoqué une franche surprise: «Une très

bonne, même. Vraiment, nous n'avons aucune vue sur lui. Mais nous l'accepterions volontiers, croyez-nous.»

Même son de cloche à Örgryte: «Nous ne sommes jamais entrés en matière avec les dirigeants de Xamax.»

SENTIMENT NÉGATIF

Alors, quel avenir est-il réservé à Lindqvist? «Je le répète, je n'en sais rien, répond le Suédois. Mon désir le plus cher est de rester à Neuchâtel. Bien sûr, pour un footballeur professionnel, il est difficile d'accepter de rester sur le banc des remplaçants.

«Il n'empêche que je me sens bien à Neuchâtel. Je sens pourtant que je ne vais guère jouer cette saison: l'équipe tourne bien, et je dois admettre le fait que d'autres joueurs me soient passés devant. Mais à l'entraînement, je travaille énormément.

«En fait, je travaille en vue de la saison prochaine, de manière à pouvoir m'imposer. C'est d'ailleurs pour cela que je suis venu en Suisse. Car autrement, je serais resté en Suède.»

PREUVE DE CONFIANCE

Et si, d'aventure, les dirigeants neuchâtelois décidaient de prêter Lindqvist à un club suédois? «Ce serait une belle preuve de confiance. Je pourrais peut-être revenir au niveau qui était le mien avant de quitter la Suède.»

Qui sait? Reste que, ainsi que tout le monde en a pris l'habitude, c'est une nouvelle affaire à suivre. R. T.

Accalmie à Marseille

La crise du football français

Le directeur général de l'Olympique de Marseille, Jean-Pierre Bernès, et le directeur financier, Alain Laroche, sont sortis libres mardi soir de l'hôtel de police de Marseille, après plus de 35 heures d'audition, sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre eux.

Ils étaient entendus, depuis lundi midi, dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le Parquet de Marseille à la suite de la saisie, au siège du club phocéen, de documents sur le transfert de certains joueurs entre Toulon et Marseille, dans les deux sens.

Aucune nouvelle information judiciaire n'a été ouverte par le Parquet et les deux hommes ont quitté libres les locaux de la police, avant la fin du délai légal de leur garde à vue, qui avait été prolongée de 24 heures.

On avait indiqué plus tôt dans la journée, au Parquet, qu'il s'agissait d'obtenir des éclaircissements des deux hommes sur des opérations comptables effectuées dans le cadre de leur fonctions à l'OM et «qu'aucun élément ne per-

mettait de dire que l'on allait vers l'ouverture d'une information et d'éventuelles poursuites».

Trois joueurs de l'OM, Pascal Olmeta, Bernard Pardo et Bernard Casoni, avaient également été entendus par la police judiciaire de Marseille. Le juge Zanoto voulait mieux comprendre les procédés financiers conclus lors des transferts de ces trois éléments, entre autres, et le degré de responsabilité des joueurs lors d'éventuelles malversations.

Deux dirigeants du football toulonnais, Roland Courbis et Eric Goiran, restent en prison, sur quatre inculpés dans l'affaire du Sporting Club de Toulon. Une confrontation générale est prévue le 8 décembre, mais d'autres auditions ne sont pas à exclure d'ici là. (si)

Match symbolique

La Suisse contre l'Allemagne le 19 décembre?

Hermann Neuberger, président du DFB (Deutscher Fußball-Bund) a proposé, à l'occasion de la session de réunification des deux fédérations allemandes, à Leipzig, l'organisation d'un match amical contre la Suisse, le 19 décembre à Stuttgart.

Cette rencontre remplace en fait le match des deux Allemagnes, qui devait avoir lieu ce mercredi, également à Leipzig, pour marquer cette réunification, mais qui a été annulé en raison du danger représenté par les hooligans.

Cet Allemagne - Suisse a une valeur de symbole. Les Al-

lemans n'ont pas oublié que ce sont les Suisses qui rétablirent les premiers les relations sportives avec l'Allemagne au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Le 22 novembre 1950, à Stuttgart, l'Allemagne s'était imposée 1-0.

Dès la ratification de la réunification par la FIFA, prévue le 13 décembre, les joueurs de l'ancienne Allemagne de l'Est (RDA) pourront porter les couleurs de la nouvelle Allemagne. Actuellement, Andreas Thom et Ulf Kirsten (Bayer Leverkusen) paraissent les mieux placés parmi les anciens de la RDA, en vue d'une sélection. (si)

VOILE

A La Chaux-de-Fonds!

Pierre Fehlmann présente le film «Merit»

Vivez une aventure hors du commun: la Whitbread Round the World Race 1989-90 avec le maxi-voilier suisse Merit. Ce film sera présenté par le skipper Pierre Fehlmann le 29 novembre 1990, à 20 h 30 au Musée international de l'horlogerie (salle polyvalente) à La Chaux-de-Fonds

Le 29 novembre à La Chaux-de-Fonds, parcourez avec Pierre Fehlmann et l'équipe de Merit les quelque 60.000 km de luttes, de joies, d'efforts et de déceptions qu'engendre la Whitbread Round the World Race. Des calmes équatoriaux aux glaces des mers australes, des souffrances des 40es ru-

gissants au sauvetage de l'équipage finlandais naufragé, vous arriverez avec eux à Southampton pour fêter, heureux mais avec une pointe de déception quand même, leur brillante troisième place.

«Merit Round the World Race 89-90» vient d'obtenir le Prix du meilleur document sportif ainsi que le Prix du meilleur commentaire, face à 125 autres films provenant de 13 nations, lors du 7e Festival international du film de voile à La Rochelle en France.

Pierre Fehlmann se fera un plaisir de répondre aux questions des spectateurs après la projection et de satisfaire aux demandes des chasseurs d'autographes. (sp)

● HOLLANDE - GRÈCE 2-0 (2-0)

Championne d'Europe en titre, la Hollande restait sur une série de six matches sans victoire. Le 17 octobre dernier, elle avait entamé le tour préliminaire du championnat d'Europe par une défaite au Portugal (0-1).

En l'absence notamment de Ruud Gullit, elle a renoué avec la victoire, pour le compte de l'Euro 92, aux dépens de la Grèce, qu'elle a battue par 2-0 (score acquis à la mi-temps), devant 25.000 spectateurs, dans un stade de Rotterdam à moitié plein.

Avant le match, l'entraîneur Rinus Michels avait connu un nouvel ennui: vexé de ne pas figurer dans la formation de départ, Wim Kieft (Bordeaux) avait quitté le camp d'entraînement. Il semble bien que sa carrière internationale soit désormais terminée.

Les buts ont été marqués par Dennis Bergkamp (Ajax) et par Marco van Basten, promu capitaine en remplacement de Gullit.

Rotterdam: 25.000 spectateurs. Arbitre: Nemeth (Hon). Buts: 7e Bergkamp 1-0. 18e van Basten (2-0)

Hollande: van Breukelen; de Jong, Blind, Rutjes, Vanenburg, Wouters, Bergkamp, Witschge, van't Schip, van Basten, Roy.

Grèce: T. Papadopoulos; Apostolakis, G. Papadopoulos, Manolas, Kalintzakis, Isalouhides, Saravakos, Kofides, Borbokis, Karapialis, Isiantakis.

Classement

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Portugal	2	1	1	0	1-0	3
2. Grèce	2	1	0	1	4-2	2
3. Hollande	2	1	0	1	2-1	2
4. Finlande	1	0	1	0	0-0	1
5. Malte	1	0	0	1	0-4	0

Lindqvist: quel avenir?

Mais où jouera donc Stefan Lindqvist? Annoncé comme partant certain à Göteborg, il affirme son désir de rester à Neuchâtel. Et, du côté suédois, aucun des clubs contactés ne semble s'être vraiment intéressé à l'ancien sociétaire de Halmstads BK. Reste qu'il ne déplairait pas aux dirigeants neuchâtelois de prêter le blond Suédois. Alors, quel avenir?

► 15

La fantastique aventure continue

Les Loclois se surpassent en terre bernoise

● ROT BLAU BÜMPLIZ - LE LOCLE-LE VERGER 2-4 (0-1 1-1 1-2)

La tactique mise au point par l'entraîneur Jimmy Gaillard prend de la bouteille match après match. Basée sur une excellente technique, doublée d'actions collectives et efficaces, elle fit sans aucun doute beaucoup de ravages hier soir en terre bernoise. Les locaux, plus rapides mais se contentant de suivre le joueur sans véritablement essayer de construire quelque chose de concret, en connurent les aléas. Pour les Loclois, ce fut encore une fois l'euphorie.

Partis dans la saison comme candidats au maintien, qui aurait dit en début de championnat que les gars de la Mère-Commune tiendraient en échec ou battraient des forma-

tions aussi prestigieuses et huppées.

Après La Chaux-de-Fonds et Villars, c'est Rot Blau Bümpliz qui s'y frotta et... s'y piqua. Si la lutte fut parfois très âpre, il n'en demeura pas moins que les visiteurs maintinrent l'avantage quasiment dès le début. A aucun instant ils ne craquèrent, ni physiquement, ni moralement. Ce fut leur force.

DÉBUT FASTIDIEUX

D'entrée, les Bernois tentèrent d'imposer leur loi en procédant par contres rapides et dangereux. Leur jouerie, sans doute trop individuelle, ne tint pas ses promesses. Leurs adversaires, que la pluie et la qualité de la glace semblaient gêner, éprouvèrent quelques difficultés à se mettre dans le coup. Ce furent eux pourtant qui ouvrirent la marque par Weiss-

brodt dans les ultimes minutes du premier tiers.

Leur bonheur, bien mince il est vrai, fut de courte durée puisque Zimmermann ne tardait pas à égaliser à mi-parcours. Se révélant parfois statiques et hésitants surtout en supériorité numérique (il reste à ce niveau-là des éléments à affiner), ce fut cependant lors de l'une de ces occasions qu'ils

inscrivirent le 1-2. Rota, toujours aussi performant dans la pratique du hockey sur glace, faillit creuser encore l'écart.

TENSION CONTINUE

Le suspense atteignit des sommets dans la dernière période, côté public s'entend. Sur la glace, le rythme resta très élevé et ne céda pas à la nervosité.

Bien au contraire, les antagonistes continuèrent sur la même lancée risquant le tout pour le tout; un spectacle palpitant à couper le souffle.

Friedrich redonna un espoir aux siens, tandis que Vuillemez puis Weissbrodt faisaient s'écrouler le château de cartes.

PAF



Christophe Guerry: le rêve continue au Locle...

(Henry)

Patinoire à ciel ouvert de Weyermannshaus: 200 spectateurs.

Arbitres: MM. Gugger, Hofer et Eichmann.

Buts: 16e Weissbrodt (Vuillemez) 0-1; 29e Zimmermann (Bigler) 1-1; 36e Siegrist (Tschanz) 1-2; 42e Friedrich (Knuchel) 2-2; 45e Vuillemez (Tschanz) 2-3; 60e Weissbrodt (Tschanz) 2-4.

Pénalités: 8 x 2' contre Rot Blau Bümpliz et 4 X 2' contre Le Locle-Le Verger.

Rot Blau Bümpliz: Menzi; Knuchel, Zimmermann; Fankhauser, Riedo; Frey,

Wirz; Kämpfer, Burri, Bigler; Hirsiger, Gehri, Greven; Zürcher, Kubacki, Friedrich; Wüthrich, Marti, Siegenthaler.

Le Locle-Le Verger: Luthi; Kolly, Tschanz; Siegrist, Berra; Gremaud, Kaufmann; Rota, Weissbrodt, Vuillemez; Guerry, Ferrari, Guichard; Raval, Anderegg, Renga; Gaillard, Boiteux.

Notes: Glace collante, pluie continue. Rot Blau Bümpliz joue sans Mosimann (blessé) et Renevey (service militaire), alors que Le Locle-Le Verger déplore les absences de Niederhauser et Pilorget (blessés).

Regain de forme

Le CP Fleurier ramène un point bienvenu de Sion

● SION - FLEURIER 4-4 (3-1 0-2 1-1)

A l'issue de la première période, le score ne reflétait pas la prestation des Fleu-

risans, qui avaient d'entrée de cause montré la couleur en s'en allant rapidement porter le danger devant Melly, Monard ajustant le montant après deux minutes de jeu.

Pratiquant par ruptures, les Valaisans allaient inscrire deux réussites similaires. Pourtant, les Fleurisans allaient élaborer plusieurs très belles actions de jeu. Malheureusement, Melly ne capitula qu'une seule fois.

Une situation frustrante pour des Neuchâtelois volontaires.

Bénéficiant d'une supériorité numérique dans la deuxième période, les Vallonniers allèrent réduire l'écart à la mi-match. L'égalisation allait tomber une poignée de secondes plus tard, ces derniers pressant les locaux dans leur camp de défense.

Décrispés par leur égalisation, les Fleurisans ont alors pris une assurance certaine,

évoluant avec beaucoup plus de sérénité. Ils ont certainement disputé là leur meilleur match de ce début de championnat, et auraient mérité d'être mieux payés de leurs efforts, le partage des points étant toutefois équitable sur l'ensemble de la partie.

Un petit point qui devrait mettre du baume sur la plaie fleurisane et relancer le derby de vendredi, qui verra l'équipe de Courvoisier s'opposer au HCC. (jyp)



Pierre-Yves Dietlin et Fleurier: un bon point en terre valaisanne.

(Schneider)

Patinoire du Vieux-Stand: 270 spectateurs.

Arbitres: MM. Bregy, Pignolet et Froidevaux.

Buts: 10e Debons 1-0. 11e Hummel (Giger) 1-1. 13e B. Rotzer (Micheloud) 2-1. 17e Locher 3-1. 30e Lapointe (Courvoisier) 3-2. 31e Barraud (Pluquet) 3-3. 49e Gilomen 3-4. 49e Lenz (Micheloud) 4-4.

Pénalités: 5 x 2' contre Sion. 4 x 2' contre Fleurier.

Sion: Melly; Python, Pra-

plan; M. Rotzer, Lenz; Fellay, Ladetto; B. Rotzer, Spadone, Locher; Debons, Micheloud, Schwitz; Ravera, M. Truffer, Furrer; Guntern.

Fleurier: S. Aeby; Dietlin, Jeanneret; Colo, Stieger; Gilomen, Volet; Barraud, Pluquet, Chappuis; Lapointe, Courvoisier, Bartoli; Giger, Monard, Hummel.

Notes: Sion sans Taramaraz (cours professionnels). Fleurier sans Bourquin, J. Jeannin (blessés), P. Aeby ni Hirschy (service militaire).

Vrabec opéré au bras

Le Bernois Thomas Vrabec a subi une opération d'un tendon à l'avant-bras droit et devra faire l'impasse sur les deux prochaines rencontres, au moins, du CP Berne.

Hier soir

RB Bümpliz - Le Locle 2-4
Star-Lausan. - Saas-Grund .. 1-3
Sion - Fleurier 4-4

1. Viège 7 7 0 0 51-12 14
2. Neuchâtel 7 7 0 0 51-14 14
3. Moutier 7 5 0 2 27-23 10
4. Le Locle 7 4 1 2 24-41 9

5. Yverdon 7 3 1 3 30-29 7
6. Villars 7 2 2 3 28-25 6
7. Sion 7 2 2 3 25-35 6
8. Chx-de-Fds 7 2 1 4 30-30 5
9. RB Bümpliz 7 2 0 5 24-35 4
10. Saas-Grund 7 2 0 5 16-29 4

11. Star-Lausan. 7 1 1 5 14-30 3
12. Fleurier 7 0 2 5 16-33 2

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 23 novembre: Fleurier - La Chaux-de-Fonds. Samedi 24 novembre: Rot Blau Bümpliz - Star-Lausanne. Le Locle - Yverdon. Moutier - Villars. Viège - Neuchâtel. Saas Grund - Sion.

De vrais «Kings»

Los Angeles flambe en NHL

L'équipe de Wayne Gretzky, les Los Angeles Kings, poursuit son excellent début de saison en National Hockey League (NHL). Les Kings ont conservé leur invincibilité, qui dure depuis onze rencontres en championnat, en prenant, mardi, la mesure des New Jersey Devils (5-4).

Le grand homme du match n'aura, pour une fois, pas été Gretzky mais le Suédois Thomas Sandström, auteur des trois premiers buts de sa formation. Les Kings, qui n'ont perdu que neuf points en vingt parties, sont actuellement les plus efficaces de la NHL.

Pour l'équipe des Toronto Maple Leafs et celle des Quebec Nordiques, par contre, ce début de championnat est des plus laborieux. Avec chacune 9 points à leur actif en 23 rencontres, les deux formations canadiennes sont à la traîne.

McLeod: c'est fini

Cela bouge à Bienne

L'entraîneur du HC Bienne, Björn Kinding, ne compte plus aligner le Canadien Scott McLeod (31 ans), engagé par les dirigeants seelandais sans s'en référer à leur entraîneur, en vue de pallier l'absence pour blessure du Tchèque Igor Liba.

Samedi dernier à Kloten, McLeod n'avait joué que l'espace du tiers initial. Kinding estime qu'il est impossible d'intégrer un joueur dans un ensemble pour quelques matches seulement.

En revanche, les Biennois devraient retrouver dès mardi prochain, Gaston Gingras (31 ans), qui avait été blessé à un genou. (si)

SPORTS À LA TV

FR3

07.45 Voile, route du rhum

22.45 Voile, route du rhum

Eurosport

10.00 Hippisme

11.00 Patinage artistique

14.30 Tennis de table

15.30 Judo

16.00 Bob à quatre

17.00 Hockey sur glace

19.00 Sports motorisés

19.30 Nouvelles sportives

20.00 Golf

22.30 Football

Klaus pose les plaques 70 collaborateurs licenciés au Locle

● Lire en page 22

Une brochure et une première

«Les réserves naturelles du Jura bernois» dans la collection LSPN

Outil de travail pour la gestion des réserves existantes, mais également base de références pour la création de nouvelles zones et pour la protection en général du patrimoine naturel régional, la brochure éditée par le groupe Jura bernois de la LSPN (Ligue suisse pour la protection de la nature) est un moyen de communication, d'information, d'éducation et de documentation tout à la fois. Avec «Les réserves naturelles du Jura bernois», sorti de presse au début de cette semaine, on espère bien apporter une pierre importante à l'édifice d'une gestion du sol respectueuse, mesurée et cherchant à assurer la meilleure qualité de vie possible aux générations à venir.

François Gauchat, président du Groupe régional de l'ACBPN (Association cantonale bernoise pour la protection de la nature), membre du comité de rédaction – lui-même placé sous la responsabilité d'André Ducommun – souligne que cette publication constitue une première dans la collection «LSPN Réserves naturelles». Financée par la

Confédération (27.600 francs), le canton de Berne (72.000 francs du fonds SEVA), la LSPN (10.000 francs) et l'ACBPN (3000 francs), le solde (37.400 francs, sur un total de 150.000 francs) devant être couvert par la vente des brochures, cette publication a été réalisée par une équipe de 18 collaborateurs, sur la brèche depuis la fin mai 1989.

Mentionnons encore que l'ouvrage compte 96 pages, d'un format de 15 sur 22 centimètres. Une centaine de photographies, toutes en couleur, illustrent une trentaine de textes. Des textes consacrés pour une part à la présentation des monuments naturels botaniques et géologiques, ainsi que des 14 réserves naturelles du Jura bernois – dont 13 avec statut cantonal et une seule placée sous protection communale, soit celle des étangs des Praies, à Grandval, dont on espère bien qu'elle fera école et incitera d'autres communes à agir dans le même sens.

Autres textes, assez courts pour stimuler leur lecture, ceux qui sont consacrés à des thèmes

distincts: «De la couverture boisée des sommets», «Comment protéger les crapauds en migration», «Faut-il entretenir les étangs», par exemple.

ACCESSIBLE À TOUS

Richement illustrée et faite de textes volontairement aisés à comprendre et courts, cette brochure est accessible à tous. Et c'est bien le but, puisqu'il doit servir non seulement aux responsables de l'entretien des réserves actuelles, voire aux volontés d'en créer de nouvelles, mais également à l'information de la population en général, de la jeunesse en particulier. C'est ainsi que les instances cantonales compétentes se chargeront notamment de sa diffusion dans les écoles, mais également au sein de l'administration et des surveillants volontaires.

Pour le public, on soulignera que la souscription a été prolongée jusqu'au 31 décembre prochain, qui permet d'obtenir cette brochure contre un petit billet de 10 francs (Groupe régional Jura bernois de l'ACBPN, case postale 37, 2710 Tavannes). (de)



Une brochure agrémentée d'une centaine de photographies en couleur; celle-ci a été prise à Chasseral.

REGARD

Le dilemme du CICR

Si le président du Comité international de la Croix-Rouge Cornelio Sommaruga a repris depuis quelques mois son bâton de pèlerin pour battre le rappel de ses troupes dans le pays même qui a vu naître l'organisation humanitaire, ce n'est pas seulement parce que la caisse du CICR a besoin de «pansements» d'urgence pour combler ses trous, c'est aussi pour revivifier ici et maintenant l'esprit humanitaire qui avait prévalu à sa création. A l'heure où des conflits armés perdurent dans l'indifférence grandissante d'une société helvétique épargnée par les grandes «boucheries» du siècle, il est bon de rappeler ici aussi que l'idéal d'un Henri Dunant pourrait être partagé un peu plus «chaudement» par les acteurs économiques de ce pays, comme par ses habitants et ses collectivités publiques.

Certes, le secret dont s'entoure le comité, sa réticence quasi malade à dénoncer les exactions des gouvernements des pays dans lesquels il opère, peuvent parfois surprendre, voire franchement choquer, en regard de la gravité des atrocités commises. Mais il n'est pas de tout certain qu'adopter la ligne «hypermédiatisée» d'un Amnesty international serait

plus porteur de résultats concrets au niveau des victimes de ces mêmes exactions. D'ailleurs, il y a plus à chercher ici une complémentarité qu'une quelconque concurrence.

Reste cependant qu'il est parfois difficile pour le CICR d'éviter le piège de «l'organisation humanitaire alibi» dans lequel nombre de gouvernements totalitaires tentent de le faire tomber. Et pourtant, à cette menace-là, le CICR sait aussi répondre. Pour preuve son retrait momentané du Liban après l'affaire Winkler et les sérieuses menaces proférées à l'encontre de ses délégués – qui se sont malheureusement avérées vraies quelques mois plus tard par l'enlèvement d'Emmanuel Christen et d'Elío Erriquez – ou son départ d'Afrique du Sud en 86. Au détriment parfois du sort des prisonniers politiques qui eux restent derrière leurs barreaux. Et c'est là le dilemme: au nom des victimes, jusqu'où accepter le marchandage? Nelson Mandela, du temps où il croupissait encore dans les geôles du Cap, en avait parfaitement résumé les enjeux: «Restez et continuez à venir nous voir. Même si notre condition ne s'améliore pas, au moins votre présence nous garantit que cela n'empirera pas». Cruel constat d'impuissance face à la barbarie de certains...

Claudio PERSONENI

● Lire également en page 25

Droits des immigrés italiens menacés

La Péninsule reconsidère son système de pensions

La nouvelle a traversé l'Europe, la Suisse, le canton, à la vitesse de l'éclair. A la suite de pressions politiques et économiques, suivies d'une campagne de presse contre les pensions payées aux immigrés, le Parlement italien est sur le point d'approuver une loi qui, si elle n'est pas bloquée, ou rectifiée, et cela avant fin novembre, compromettra gravement les accords régissant actuellement les pensions dues aux Italiens à l'étranger.

La stupeur est grande dans la diaspora, face au projet approuvé le 25 octobre par la Chambre des députés. Tout aussi grandes apparaissent les protestations, les préoccupations.

Rappellons qu'en Italie tout citoyen âgé de 60 ans, 55 ans pour les femmes, peut faire va-

loir ses droits à la pension AVS (INPS en Italie), de même que tout travailleur ayant œuvré durant 35 ans, même s'il n'a pas atteint l'âge limite.

Si cette nouvelle loi était acceptée, elle annulerait les droits à la pension de la majorité des Italiens à l'étranger.

Auraient droit à la pension italienne, seuls les immigrés ayant travaillé au moins cinq ans en Italie et par conséquent versé leurs cotisations dans la caisse péninsulaire. «Le manque de travail sur le sol natal nous a contraints à en chercher à l'étranger», rétorquent les travailleurs. «Nous ne voulons pas être rendus responsables des erreurs de la classe dirigeante qui n'a pas été capable, à l'époque, de donner du travail à ses ci-

toyens, qui auraient payé leur dû s'ils étaient restés au pays».

Il est vrai que le budget de l'Etat doit être assaini, et la Fédération du Parti socialiste italien en Suisse, retient l'idée qu'une réforme globale du système de pension est nécessaire. Mais s'il s'agit de reconsidérer quelques privilèges existants, tel le cumul, pension italienne et rétribution pour ceux qui poursuivent leur activité professionnelle à l'étranger, cela doit être situé dans le cadre d'une réforme globale. Il est inacceptable que des économies soient faites sur le dos des catégories les plus faibles.

L'immigration organisée fera part de ses préoccupations et protestations samedi matin 24 novembre devant l'ambassade d'Italie à Berne. D. de C.

Trois jours pour un budget

Fin de la session du Grand Conseil neuchâtelois

Les députés au Grand Conseil neuchâtelois abordaient hier leur troisième et dernière journée de session. Des sessions qui, compte tenu de l'engorgement de l'ordre du jour et, disons-le, de la difficulté croissante qu'a l'hémicycle à ne pas sombrer dans l'après-midi, commencent à être temporairement un peu justes. Finalement voté, le budget a monopolisé à lui seul l'entier des trois jours, renvoyant la planification financière aux calendes grecques.

Trois jours pour un budget, alors qu'était notamment inscrit à l'ordre du jour le rapport du Conseil d'Etat à l'appui de la planification financière 1991-1994. Les députés ont ainsi reparti l'examen du budget sur

l'ensemble de la session! Hier, ils ont péniblement digéré les départements qui n'avaient pas encore été soumis à leur appréciation, Instruction publique, Agriculture, Economie publique, Cultes et Intérieur.

Responsable de ce dernier département, le conseiller d'Etat Michel von Wyss a fait part des décisions de l'exécutif concernant les institutions de la loi sur l'aide hospitalière et de la loi sur les établissements spécialisés pour personnes âgées et adultes dépendants. L'évolution des coûts de la santé, comparée à l'évolution prévue dans la planification financière de l'Etat, implique des choix allant dans le sens d'une planification éche-

lonnée des priorités et, partant, des investissements. A court, moyen et plus long terme.

A relever que les députés, qui ont rejeté trois demandes de grâce, ont encore eu le plaisir d'apprendre qu'ils étaient convoqués à une séance de relevée qui a été agendée à la matinée du jeudi 31 janvier 1991.

Enfin, dans le fil de l'affaire Graef que nous avons relatée hier mercredi, du nom du conservateur de la protection des monuments et des sites récemment licencié, l'ASPAM et la section neuchâteloise du Heimatschutz font part (lire en page 25) de leur réaction par voie de communiqué. (pbr)

● Lire en page 24.

L'Antiquité retrouvée

Projet d'une nouvelle branche à l'Université

Bon nombre d'étudiants ont pu considérer le rattrapage du latin comme un pensum. Aujourd'hui limité à certaines branches, ce rattrapage pourrait lancer les étudiants sur la voie d'une nouvelle branche de licence, d'ici la rentrée universitaire 1991.

On le sait, le latin n'est plus indispensable aux études de droit et de théologie. Selon le régime entré en vigueur cette année, il reste obligatoire en lettres, pour l'étude des langues romanes, pour l'histoire, la linguistique, l'allemand, la philosophie.

Professeur du séminaire des sciences de l'antiquité de l'Université de Neuchâtel, André Schneider élabore actuellement le projet d'une nouvelle branche secondaire de licence, provisoirement intitulée «Traditions classiques». Ce projet tient compte de l'évolution de la philologie moderne qui met en avant la question de «réception»: comment une œuvre, un genre littéraire se sont-ils transmis d'une époque à une autre, de quels sens les a-t-on enrichis, quelles ruptures observe-t-on... La littérature antique a fondé une part majeure de notre culture, et il est intéressant de la découvrir en marge d'un apprentissage purement grammatical du latin.

Ce projet ambitieux également d'étoffer très directement les études de lettres: après le rattrapage de deux ou trois semestres, des cours élargiraient la connaissance des cultures antiques, pour constituer une branche secondaire qui serait également ouverte aux étudiants titulaires d'un baccalauréat avec latin.

Le budget ne devrait pas s'alourdir pour autant. Mis à part deux heures de lecture curative à créer, ce sont les professeurs de lettres qui mettraient à leur programme un thème lié aux traditions classiques. Une heure hebdomadaire réservée à un professeur invité permettrait de toucher un public plus large avec des sujets consacrés aux traditions méditerranéennes. (cry)

A nos abonnés

Les coûts de production industrielle ont augmenté de 10% en moyenne, en Suisse, en 1991, y compris l'adaptation au renchérissement de 6,4%.

L'industrie des arts graphiques n'échappera pas à cette contingence.

Par ailleurs, une augmentation de l'ordre de 6% sera appliquée l'année prochaine par les PTT, sur les taxes

de distribution des journaux. Face à ces hausses, la Société éditrice de L'Impartial a décidé de plafonner le prix de l'abonnement annuel à 203 francs, ce qui représente une augmentation de 6 centimes par numéro.

Nous remercions nos abonnés de leur fidélité qui nous permet de défendre les intérêts de la région.

L'IMPARTIAL



LA NEIGE invite au slalom. Voici un anorak sport à Fr. 289.- en uni avec des empiècements de couleur; le pantalon, à Fr. 239.- est réversible, uni d'un côté et multicolore de l'autre. Pour compléter, des accessoires douille de Schild.

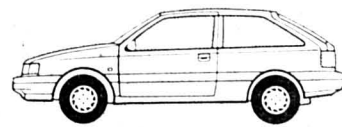
EN ALTITUDE, quoi de plus confortable et de plus approprié que cette confortable veste de ski à Fr. 298.-, accompagnée du pantalon à Fr. 129.-. Très résistants à l'eau et au vent. A nous les plaisirs de l'hiver!

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 21
Neuchâtel, rue Saint-Honoré 9

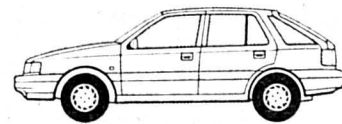
SCHILD
C'est chic

HYUNDAI PRÉSENTE:

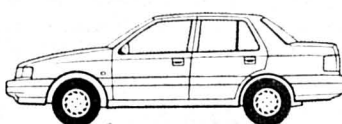
LE GRAND DÉFILÉ DE MODÈLES DES NOUVELLES CHAMPIONNES DU MONDE TOUTES COMPARAISONS.



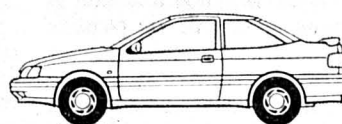
Hyundai Pony, 3 portes, dès Fr. 13'990.-



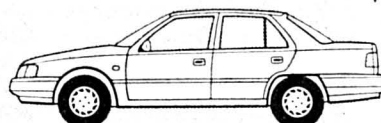
Hyundai Pony, 5 portes, dès Fr. 15'990.-



Hyundai Pony, 4 portes, dès Fr. 17'990.-



Hyundai Scoupe, dès Fr. 19'990.-



Hyundai Sonata, dès Fr. 22'990.-

S'installer, démarrer, essayer: et vous ne voudrez plus revenir à votre voiture actuelle. Car la formule 10 % plus 10 % de Hyundai fait paraître dépassées. Et la concurrence aussi.

FORMULE HYUNDAI
10% DE MOINS A L'ACHAT
10% DE PLUS EN ÉQUIPEMENT
20% D'AVANCE TOUTE COMPARAISON FAITE

VOTRE CHANCE! PARTICIPEZ ET GAGNEZ:

UNE HYUNDAI SCOUPE

UN VOYAGE EN EXTRÊME-ORIENT

UN ORDINATEUR

CARTES DE CONCOURS À DISPOSITION CHEZ:
2800 Delémont: Ets. Merçay SA, tél. 066 22 17 45.

2087 Cornaux: Peter Automobiles, tél. 038 47 17 57.

2906 Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, tél. 066 76 64 80.

2300 La Chaux-de-Fonds: Garage Patrick Bart Automobiles, tél. 039 28 40 17.

135.421203.009/4x4

LA QUALITÉ DE HYUNDAI 2 ANS GARANTIE D'USINE

● finance

dès à présent
8%
obligations de caisse

Durée: 3 - 4 ans

7³/₄%

Durée: 5 - 6 ans

Titres de Fr. 1'000.-, 5'000.-, 10'000.-

Banque Procrédit
23, Av. L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds
Chèques postaux 23-921-0

Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Olten, Sion, Soleure, St-Gall, Thourne, Winterthour, Zurich

BANQUE Xprocrédit

Filiale de la Société de Banque Suisse 03-004325

7¹/₂%

7 - 8 ans

● autos-motos-vélos

Occasions

Range Rover
130000 km. Fr. 9800.-

Subaru 1600 4 WD
80000 km. Fr. 4350.-

Subaru E 10 Wagon 4 WD
80000 km. Fr. 6800.-

Mercedes 280 E
automatique, 128000 km. Fr. 4850.-

Expertisées

☎ 038/33 66 33

28-000930

L'annonce, reflet vivant du marché

Portes ouvertes sur... ... l'Ecole technique du CPJN

L'Ecole technique du Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois fête cette année ses 125 ans d'existence et participe, comme les autres écoles, à l'opération «portes ouvertes».

Ce 125e anniversaire sera marqué par une double manifestation. L'Ecole technique a mis sur pied une exposition présentant les pièces d'horlogerie réalisées au siècle dernier et des dessins techniques de 1870 à nos jours. D'autre part, le public pourra visiter les nouveaux locaux de 400 m² créés dans les combles de l'école, rue du Progrès 38-40.

Ce n'est pas moins d'une quinzaine de formations que l'Ecole technique offre: dix filières conduisent au CFC (employé de bureau technique, horloger rhabilleur, micromécanicien, mécanicien de machines

option petite mécanique de précision ou option automatisation, mécanicien en étampes, dessinateur en microtechnique, dessinateur de machines), et cinq au diplôme de technicien ET, moyennant deux ans supplémentaires (technicien en mécanique option construction, en informatique option technique mécanique, en microtechnique option construction micromécanique, en microtechnique option construction horlogère et en restauration d'horlogerie ancienne).

Une visite s'impose vendredi, de 14 h à 20 h, pour découvrir leurs multiples facettes! (cc)

● **Ecole technique, rue du Progrès 38-40; bâtiment de l'Abeille, Jardinière 68 (atelier de soudure); et MIH, rue des Musées (restauration d'horlogerie ancienne), vendredi de 14 h à 20 heures.**

Espérantistes acculés par les taux

Graves problèmes financiers et restructuration au KCE

Les bruits circulent, alarmants, dans le quartier des Postiers. Faillite, vente de maisons, problème de gestion, le Centre culturel espérantiste est sur la sellette. Les mots sont un peu forts, pour une situation tout de même grave. Le KCE (Kultura Centro Esperantista) survivra, délesté de quelques maisons et recentré sur l'enseignement. Début des manœuvres de restructuration.

Ce sont les hausses de taux hypothécaires qui ont précipité les événements. Bénéficiant parallèlement de prêts d'espérantophones - parfois sans intérêts - et d'emprunts bancaires, le Centre espérantiste et la Fondation Edmond Privat, les deux instances en présence, partagent comme d'autres des soucis financiers. En l'occurrence, ils sont aggravés par l'ampleur de l'institution, qui compte 7 mai-

sons, les dernières étant acquises en 1983. Cet achat, un peu précipité pour la présidente actuelle Mme Mireille Grosjean, a accru le problème financier latent.

Rappelons que le KCE a une activité double, d'enseignement d'une part et d'hébergement d'autre part. Ce secteur, pour lequel un cuisinier fonctionnait à plein temps, est devenu trop lourdement déficitaire. D'autant plus que les chambres et appartements, entre les temps forts de rencontres, sont sous-occupés. Le coût actuel de l'argent ne permet plus ce genre de luxe.

CONSEIL RESTREINT

La situation s'est cristallisée au point que le Conseil de fondation a formé une cellule de crise; Mme Mireille Grosjean la conçoit plutôt comme un «conseil restreint», plus efficace pour assainir. «C'est une restructura-

tion plus qu'une faillite, dit-elle, les actifs étant plus élevés que les passifs. Le dernier rapport financier est satisfaisant et notre autorité de surveillance, le canton en l'occurrence, nous donne liberté de prendre les choses nous-mêmes en mains».

Mais le Conseil de fondation souhaite que la ville de La Chaux-de-Fonds soit représentée dans ce conseil restreint. Car des décisions importantes sont à prendre; par exemple la vente possible de plusieurs immeubles - cinq peut-être - est un point sensible parmi d'autres; cette transaction faite avec la commune il y a une douzaine d'années n'était apparemment assortie d'aucune clause restrictive ultérieure.

Après ce déstabilisation, le KCE se recentrerait sur deux immeubles et se vouerait plus spécifiquement à l'enseignement. Le grand

animateur des débuts, M. Claude Gacond reste directeur et persiste à croire en un Centre de coordination international; la suppression des possibilités d'hébergement pourrait remettre en cause le lieu d'implantation.

En effet, pourquoi La Chaux-de-Fonds? Il croit aussi toujours à l'Institut international Edmond Privat, école supérieure d'enseignement de niveau universitaire. Soulignons avec lui le rayonnement sur la ville et la région né du passage des étrangers de toutes parts au KCE. «La Chaux-de-Fonds pourrait y perdre et je souhaite que cette crise, une fois l'assainissement réalisé, permette de susciter un appui moral et d'épauler l'édification du nouvel institut.» Que restera-t-il réellement après la restructuration? Affaire à suivre.

I.B.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Conservons notre confiance au conservateur actuel des Monuments et Sites

Lorsqu'au début de 1985, j'apprends que le site romantique du vallon du Seyon allait être chamboulé, que les derniers éléments des anciens moulins à eau du Vauseyon risquaient de disparaître, un salutaire sursaut de conscience me fait me lever contre cette injustice pour notre patrimoine.

N'ayant moi-même aucune envergure politique ni financière pour tenter un sauvetage hasardeux, je décidai de m'approcher d'un membre du comité du Heimatschutz ayant déjà fait preuve d'un dynamisme actif: M. Philippe Graef-Béguin. C'est ainsi que je l'invitai à m'accompagner sur ces lieux inconnus pour lui. Un premier coup d'œil de découverte décida M. Graef à mettre tout en œuvre pour réussir immédiatement ce miracle de rendre à notre ville de Neuchâtel et au reste du canton un site exceptionnel au point de vue touristique.

Pour mener à chef un tel chantier, M. Graef a fait diligence avec une rare compétence et une grande connaissance de la technique pour la remise en état de bâtiments anciens.

Aussi, en tant que citoyen de

ce canton, ma dette de reconnaissance envers M. Graef me pousse à écrire ce qui suit:

«Je suis surpris d'apprendre par la presse romande (plutôt favorable à M. Graef) la façon navrante dont on l'a prié de quitter son poste de conservateur cantonal des Monuments et Sites. Il me paraît qu'un manque de sagesse démocratique et un mépris fâcheux de l'opinion publique nous obligent ainsi à nous priver de la personne idéale mise à ce poste.

«Ayant moi-même travaillé en équipe pour sauver la ferme «Sur les Sentiers» des Eplatures, je sais que ce n'est pas en restant assis derrière mon bureau que je suis arrivé à un résultat positif. Comme pour M. Graef, c'est l'action de chaque jour et la lutte sur le terrain qui ont apporté à la commune de La Chaux-de-Fonds et à notre canton le Musée paysan et artisanal que l'on sait.

«Il faut absolument revoir sous un autre angle la contribution de M. Graef et lui conserver notre confiance».

Pierre-Arnold Borel
Belle-Combe 8
En ville

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Nakamura Julien Hideo Charles, fils de Nakamura Toshinobu et de Nakamura née Voisard Francine Marie. - Schneider Fabien, fils de Schneider Eric Alois et de Schneider née Juvet Chantal Marie Bernard. - Rossel Isaline Emmanuelle, fille de Rossel Thierry Gérard et de Rossel née Froidevaux Pascale Antoinette Marie. - Orofino Maxim Vincent Guillaume, fils de Orofino Sauveur Yves et de Orofino née Läderach Lilly.

LA CHAUX-DE-FONDS 20

avis urgent

«Poinsettia»

Etoiles de Noël
du pays
4-5 bractées

le pot **6⁸⁰**

MIGROS

Un bâtiment ad hoc pour le Conservatoire

Projets d'aménagements exposés à la Préfecture

Les 1er et 2 décembre prochains, le peuple neuchâtelois sera appelé à prendre une décision capitale pour l'avenir du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, institution cantonale. Philippe Donner, architecte, Roland Châtelain, président et Cyril Squire, directeur de l'institution, ont commenté hier soir le projet relatif à la rénovation et à l'aménagement du bâtiment sis à l'avenue Léopold-Robert 34.

Le transfert des services et bureaux de la Préfecture dans un immeuble acquis par la Caisse de pensions de l'Etat, rue du Parc 117, n'a rien à voir, est-il rappelé, avec la réorganisation de l'administration cantonale que le corps électoral a refusé récemment. Le transfert de la Préfecture était programmé depuis plus de deux ans. Il s'inscrit dans une réflexion globale visant à résoudre le problème du manque de place dont souffrent tant la



Le secrétariat du Conservatoire, exemple édifiant de la vétusté des lieux. (Claire Schwob)

Préfecture que le Conservatoire. Actuellement, cette dernière institution, forte d'un millier d'élèves, dont 36 étudiants professionnels, dispense ses cours dans des locaux en nombre insuffisant et en grande partie in-

adaptables, disséminés du Collège des Crêtets à la salle du Progrès, de la rue de la Paix 13 à la rue de la Serre 68. Plus grave encore, le Conservatoire est actuellement dans l'impossibilité d'ouvrir de nouvelles classes, par manque

d'élèves inscrits s'allonge d'exercice en exercice. Un vote positif du peuple neuchâtelois serait l'aboutissement d'un concours de circonstances exceptionnelles, tant le bâtiment Léopold-Robert 34 semble avoir été conçu pour un Conservatoire. Cette décision, capitale, permettrait à l'institution d'être à la hauteur des exigences auxquelles les élèves seront confrontés après leurs études. En effet, la qualité de l'enseignement dépend aussi des possibilités pédagogiques que permettent les équipements. A La Chaux-de-Fonds, la solution est à portée de main. Ce serait infiniment regrettable de la laisser passer.

● **Le projet de réfection des lieux peut être consulté au Conservatoire, du lundi au vendredi de 14 à 19 h, samedi de 10 à 12 h, jusqu'au 1er décembre.**

d'élèves inscrits s'allonge d'exercice en exercice.

Un vote positif du peuple neuchâtelois serait l'aboutissement d'un concours de circonstances exceptionnelles, tant le bâtiment Léopold-Robert 34 semble avoir été conçu pour un Conservatoire. Cette décision, capitale, permettrait à l'institution d'être à la hauteur des exigences auxquelles les élèves seront confrontés après leurs études. En effet, la qualité de l'enseignement dépend aussi des possibilités pédagogiques que permettent les équipements. A La Chaux-de-Fonds, la solution est à portée de main. Ce serait infiniment regrettable de la laisser passer.

● **Le projet de réfection des lieux peut être consulté au Conservatoire, du lundi au vendredi de 14 à 19 h, samedi de 10 à 12 h, jusqu'au 1er décembre.**

32e assemblée générale du Foyer de l'écolier en attente

Alors qu'il aurait dû présenter des résultats tangibles quant aux différents problèmes qu'il a exposés dans un rapport envoyé à la commune, le comité du Foyer des écoliers qui s'est réuni hier soir demeure dans l'expectative.

Une quarantaine de membres étaient présents lorsque M. Lebet a ouvert la séance. Point fort de l'ordre du jour: le constat d'échec présenté par la directrice du Foyer de l'écolier, Mme Boudry. Trois problèmes essentiels

sont aujourd'hui encore irrésolus.

Face à une demande de plus en plus importante de la part des parents d'écoliers, il apparaît nécessaire, afin de garantir de bonnes conditions de travail, d'ouvrir d'autres foyers. Or, cela signifie deux choses: d'abord il faut trouver les locaux, ensuite il faut désigner des responsables. A ces deux conditions, le Foyer de l'écolier ne peut répondre seul. Il faut débloquer des fonds. D'une part pour assurer les

loyers et l'écolage, d'autre part pour rendre attractif le poste de responsable de foyer qui fait l'objet de réticences à cause de la maigre rémunération offerte.

Troisième point chaud, celui du bénévolat. Il est de plus en plus difficile de recruter des jeunes gens susceptibles d'offrir gratuitement du temps et de la matière grise. La solution serait d'offrir un petit salaire, mais encore faut-il en avoir les moyens.

Pour l'année 1989, tous les chiffres sont notables: les

comptes présentent un bénéfice de plus de 6500 fr. Les huit foyers totalisent quelque 250 enfants, ils sont pris en charge par près d'une cinquantaine de bénévoles encadrés par une dizaine de responsables. A noter aussi que faute de structures, une vingtaine d'enfants ont dû être refusés.

Un rapport détaillé a été envoyé à M. Vogel, conseiller communal chargé des affaires sociales, dont la réponse est attendue. (mf)

PUBLI-REPORTAGE

ANTIQUITÉS-BROCANTE Emile Schnegg



De retour à La Chaux-de-Fonds, rue du Collège 19, M. Emile Schnegg vous propose pour vos cadeaux: un grand choix de bibelots, tableaux, horloges, vaisselle, lampes à suspension, commodes, chaises, fauteuils, tables, armoires, etc... Une visite s'impose! Ouvert de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, sauf le lundi.

Antiquités-Brocante, Emile Schnegg, Collège 19, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 22 28, privé: ☎ 039/31 75 42.

PUBLI-REPORTAGE



Tea-Room
La Viennoiserie

Av. Léopold-Robert 73
2300 La Chaux-de-Fonds



Le 1er novembre, M. et Mme Vouilloz reprenaient le tea-room-café «La Viennoiserie» situé au 73 de l'avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds.

Ils vous proposent, dans un cadre agréable et aéré, chaque jour un menu de midi pour Fr. 9.- seulement, avec la possibilité de prendre une carte fidélité où le 11e repas est offert.

Vous trouverez toujours un grand choix en pâtisserie et boulangerie à des prix raisonnables. Le restaurant est ouvert en semaine de 7 à 18 heures et le samedi de 8 à 16 heures.

● **avis urgents**

VERNISSAGE SLAV BAKALOV
peintre bulgare
GALERIE LA PLUME
Balance 3
La Chaux-de-Fonds
Aujourd'hui jeudi dès 18 h 30
en présence de l'artiste
28-126179

Nous cherchons
une dactylo
sans formation.
Français-espagnol.
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23 04 04
91-584

28-012491

28-012467

Cap Sud largue les amarres

Inauguration d'un Centre artisanal et de loisirs aux Eplatures

C'est aujourd'hui que s'ouvre officiellement le nouveau Centre artisanal, sportif et de loisirs des Eplatures, baptisé Cap Sud. Une importante réalisation dévisée à quelque 15 millions de francs. Bon vent...

Cap Sud, face au centre commercial Jumbo-Placette, de l'autre côté du boulevard des Eplatures, est inauguré aujourd'hui. M. Jean-Robert Consolini, l'un des promoteurs (avec MM. Christian Matthey et Georges Matile), mettait hier encore la dernière main à l'installation de son armurerie et du stand de tir souterrain: cinq pistes de tir à 50 mètres, deux à 50 m et une à 100 m. Pour le reste, Cap Sud était déjà prêt à prendre la mer.

Le fitness de M. Christian Matthey - l'un des plus grands et des plus complets de Suisse - fonctionne lui depuis dix jours. Spécialiste de la vente de fin de série et de liquidation, le magasin de la chaîne Otto est ouvert depuis mi-octobre. Deux autres entreprises se sont encore installées dans le bâtiment: Ducommun SA (tapis) et Tibo (informatique). Une surface de 750 m² est encore disponible.

La satisfaction est quasi générale devant ce qui apparaît à l'ouverture comme une réussite.

SERVICES

Pharmacie d'office: Pillonel, Balcancier 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgences médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** ☎ 27 21 11.

Quasi, car un litige oppose encore la commune aux promoteurs. Pour résumer, celui-ci porte en fait sur l'implantation de ce que la ville considère comme une trop grande surface commerciale dans un immeuble construit en zone industrielle.

La question n'est pas encore réglée. Elle pourrait remettre en cause le statut de cette portion de zone industrielle. A noter cependant qu'elle est déjà largement vouée à la mixité. (rn)



Le nouveau Centre artisanal, sportif et de loisirs.

Une cuve en feu

Hier à 6 h 45, les premiers secours sont intervenus à la rue Alexis-Marie-Piaget 40, dans la fabrique Stilla, où une cuve contenant du savon biodégradable était restée enclenchée durant la nuit. Le contenu a brûlé dégageant une épaisse fumée. Faut de combustible le feu s'est éteint de lui-même. Les premiers secours, munis d'appareils de protection contre les gaz, ont pénétré dans ces locaux afin de les aérer. Il n'y a pas eu de dégâts.

Lingot d'or en tension

Bijoutier de l'Ecole d'art distingué

Maître de bijouterie-joaillerie à l'Ecole d'art, M. Paul-André Grether vient de se voir remettre un diplôme décerné par le jury d'un concours national de création lancé par le Crédit Suisse. Il récompense une broche baptisée «Tension». Une nouvelle distinction qui rejaille sur son école.

Le jury a désigné M. Paul-André Grether comme vainqueur de sa catégorie pour cette broche constituée d'un anneau en aluminium «éloxé» noir qui retient un petit lingot d'or à l'aide de deux flèches.

UNE COMBINAISON PEU COURANTE

Sur le lingot est insérée une agate verte transparente qui lui donne un reflet insolite.

«La combinaison de l'aluminium, de l'or et de l'agate, peu courante, met en évidence le lingot et retient l'attention», dit le jury.

A sa sixième édition, ce concours de création est organisé conjointement par le Crédit Suisse et l'Union de la bijouterie et de l'orfèvrerie suisse. 88 travaux ont été soumis, 45 orfèvres, fabricants et grossistes ont participé au concours 90. (Imp)



Directeur du Crédit Suisse à La Chaux-de-Fonds, M. Daniel Surdez remet à M. Paul-André Grether, son diplôme. En médaillon, la broche tension.

CELA VA SE PASSER

Nés en 1972...

Les jeunes gens nés en 1972 et domiciliés à La Chaux-de-Fonds sont invités à la manifestation, mise sur pied en leur honneur par le Conseil communal à l'occasion de leur entrée dans la vie civique, qui aura lieu **vendredi à 18 h 30** à la grande salle du Musée international d'horlogerie. (Imp)

Introduction à la musique du XXe siècle

Quatrième conférence-audition du cycle assuré par Eric Gaudibert, compositeur, elle a lieu ce soir, **jeudi 22 novembre, 19 h 30** au Conservatoire. La voix, le corps, les recherches de Luciano Berio, d'Edgar Varèse, constituent les principaux thèmes de la soirée. (DdC)

Chœur mixte des paroisses réformées. - Di 25, culte en commun au Temple de l'Abeille. Répétition à 8 h 50 très précises. Ma 27, répétition à l'aula de l'ancien Gymnase; étude pour le concert des Rameaux.

Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Sa 1er déc., dès 18 h, Noël au chalet du Mont-d'Amin, inscription: P. Steudler, ☎ 039/28 81 78. Groupe vétérans. - me 5 déc., dès 12 h, repas de Noël à l'Hôtel de La Corbatière. Inscriptions Jean Ryser, République 23, ☎ 039/23 07 61.

Club amateur de danse. - Local: rue de la Serre 67 (sous-sol). Cours de perfectionnement ma 20 h. Cours pour débutants me 20 h. Entraînement des mem-

SOCIÉTÉS LOCALES

bres tous les je de 19 h 30 à 22 h 30. Tous les ve dès 21 h, danse libre.

Club cynologique La Chaux-de-Fonds et Environs (UCS). - Sa 24, entraînement supprimé en raison du Championnat suisse ayant lieu à Gimel. Prochain entraînement sa 1er déc., à 14 h 30, pour tout le monde à La Corbatière. Renseignements: ☎ 038/24 70 22.

Club des loisirs (groupe promenade). - Ve 23, Les Planchettes. Rendez-vous à la gare à 11 h 45. D'autre part, pour l'avenir, jusqu'au mois d'avril 1991, le rendez-vous est fixé à 13 h 30, à la gare pour chaque vendredi.

Contemporaines 1931. - Ve 30, 19 h, souper de Noël de l'Amicale au Restaurant de l'Abeille, 83,

rue de la Paix à La Chaux-de-Fonds, dans la grande salle.

(SEC). Société d'éducation cynologique - Sa 13-14 h, entraînement des moniteurs. Dès 14 h, entraînement chez «Idéfix» (tous les moniteurs) respons. Izquierdo Martin. Me, entraînement, 19 h, (Chez Idéfix), (Gross Silver), à La Combe-à-l'Ours (derrière la halle d'expertise des automobiles). Renseignements: ☎ 039 26 49 18. **Résultat du concours du 17 novembre à Weiningen: Classe A:** 5. Jaquet Christian avec Jamir, 192 1/2 pts, ment. EX. **Classe DI:** 2. Gross Christine avec Houka, 290 1/4 pts, ment. EX; 12. Meylan Patricia avec Bimbo, 259 1/4 pts, ment. TB. **Union chorale.** - Répétition au local, Progrès 23, ma 20 h.

L'annonce, reflet vivant du marché

Demain, dès 20 heures précises, au Capitole Club La Chaux-de-Fonds

SUPER MATCH AU LOTO

organisé par les sociétés du Minigolf et d'Aviculture

Maximum de merchandise autorisé - 2 cartons royaux - 6 super tours - Abonnement Fr. 18.- pour tout le match

28-126159

Frutiger
CONFECTION
Daniel-Jeanrichard 15 Le Locle
☎ 039/31 17 20

Entreprise familiale fondée en 1946
Un seul souci: la qualité et le service
Fournisseurs suisses et européens

Frutiger
CONFECTION
Fermé lundi matin
et mercredi après-midi

91-253

autos-motos-vélos

Nos plus belles occasions 4x4 pour l'hiver qui arrive!

MERCEDES 260 E 4 Matic, ABS 1987 Fr. 49 700.-
AUDI QUATTRO TURBO, ABS 37 000 km Fr. 32 500.-
RANGE ROVER VOGUE 1985 Fr. 26 500.-
DAIHATSU JEEP FEROZA EL 10 600 km Fr. 21 900.-
ALFA 33 SPORT-WAGON 4000 km Fr. 17 500.-
SUBARU - grand choix: Bus 6 places - Justy + Justy automatique - 1,8 Sedan + 1,8 Sedan automatique - Station - Super Station Turbo.

POUR TRANSPORTEURS:

OPEL BLITZ - Pont alu + bâche charge utile: 1600 kg - expertisé Fr. 7 900.-



GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77

28-012388

offres d'emploi

Etude de notaire, à Neuchâtel, cherche **secrétaire**

avec CFC.

Expérience en matière de notariat ou de registre foncier.

Faire offres sous chiffres 87-1970 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Paroisse catholique de Peseux cherche

un(e) directeur(trice) de chorale

Exigences: formation musicale et intérêt pour la liturgie.

Prestations: une répétition un soir par semaine, animation de la messe un dimanche par mois et aux grandes fêtes.

Indemnité et entrée en fonction: à convenir. Candidatures à: Cure catholique, 2034 Peseux

28-000279

printemps

Nous engageons pour la période du 3 décembre au 29 décembre

vendeuses auxiliaires

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel, ☎ 039/23 25 01.

La Chaux-de-Fonds

28-012600

S.I. Temple 29, au Locle, cherche

couple de concierge

pour s'occuper des immeubles Temple 21-23, Temple 29 et Henry-Grandjean 3. La préférence sera donnée à une personne capable de travailler de manière indépendante et ayant de l'initiative.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

28-012335

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 ct.) **Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds**

Nom et prénom: _____

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement.
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paiements:** n'envoyez pas d'argent ni de timbres-poste, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement

Publicité intensive, Publicité par annonces

LE NUMERO 1 DU DISQUE SUISSE

organise la demi-finale des chanteurs AMATEURS.
VENDREDI 30 NOVEMBRE

Vous êtes chanteur,
Vous disposez d'une bande musicale ou d'une cassette,
envoyez les au

CESAR'S

Discothèque

Toutes les inscriptions, accompagnées d'une photo et d'une bande son, doivent nous parvenir avant le 28 Novembre

CESAR'S discothèque,
84, av Léopold Robert - La Chaux-de-Fonds

28-012586

HÔTEL-RESTAURANT DU MOULIN



Famille Aquilon
Le Cerneux-Péquignot
☎ 039/36 12 25

BRIGITTE ET LAURENT AQUILON vous informent de la reprise du commerce et invitent la clientèle à son apéritif d'ouverture

le vendredi 23 novembre dès 17 heures

Monsieur et Madame ROLAND KARLEN remercient la clientèle pour la confiance qui leur a été témoignée et recommandent les nouveaux propriétaires, Monsieur et Madame AQUILON.

28-14263

● vacances-voyages

SÉJOURS EN CAR

Paris, 30 novembre au 2 décembre, 3 jours	Fr. 190.-
Marché de l'enfant Jésus à Nuremberg 12 au 14 décembre, 3 jours	Fr. 280.-
Fin d'année en Alsace, 31 décembre, 1 ^{er} janvier, 2 jours	Fr. 285.-
Cannes - Nice - Monaco, 30 décembre au 2 janvier, 4 jours	Fr. 690.-
Rosas, 26 décembre au 2 janvier, 8 jours	Fr. 820.-



Inscriptions:
14-216/4x4

hertzeisen
Av. de la Gare 50 - 2800 Delémont ☎ 066 22 95 22

Particulier vend pour cause de départ à l'étranger

bus Mitsubishi L 300

1988, 14 000 km, au plus offrant.
Tél. 027 86 60 69
ou 027 86 15 07
ou 027 86 35 53.

36-38716/4x4

Mazda 626 GLX

5 portes, 2 l, injection cat., direction assistée, 1988, 82 000 km, Fr. 13 250.-
Centre automobile
☎ 039/37 14 14
91-203

Porsche 924

Automatique, 3 vitesses. Fr. 7800.-
Expertisée. Centre automobile
☎ 039/37 14 14
91-203

Particulier vend pour cause de départ à l'étranger

Toyota Celica 4 x 4 Turbo

1989, 32 000 km, rouge, toit ouvrant, au plus offrant.
Tél. 027 86 60 69
ou 027 86 15 07
ou 027 86 35 53.

36-38715/4x4



TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI?

PLACETTE
CENTRE COMMERCIAL DES ÉPLATURES

VRAIE LA JAQUETTE UNIE À FR. **49,90**. VRAI LE CALEÇON À FR. **29,90**.
VRAI LE PULL DAME À FR. **39,90** UNI À COL MONTANT. VRAIE LA JUPE À FR. **39,90**

28-012544

Klaus pose les plaques

Le personnel est chocolat

«On nous a réunis mardi à 16 h 30 et on nous a dit que c'était fini.» L'entreprise Klaus au Locle a stoppé sa production, tous les employés ont été licenciés mardi, comme nous l'a confirmé hier soir l'un d'entre eux.

Confirmation que n'ont pu donner ni le directeur, Walter Vierling, ni le chef de production, Johann Büche, ces derniers étant absents.

Rappelons qu'à fin octobre, la société Klaus SA était mise au bénéfice d'un sursis concordataire accordé par le Tribunal

cantonal de Neuchâtel. L'homologation prévoyait une échéance à fin février. S'entourant d'un certain secret, l'entreprise a semble-t-il mis un terme prématuré à son existence, en licenciant mardi tous ses collaborateurs. A savoir, quelque 70 personnes, dont une bonne moitié sont frontalières.

Cependant, quelques repreneurs sont susceptibles d'assurer la continuité de Klaus, dont le nom et le renom sont encore ancrés dans l'esprit des gens. (jcp/cld)

Innovation au Cellier de Marianne

Un trio classique dans une acoustique feutrée



Les animateurs du Cellier de Marianne proposent un concert en trio. Désireux de s'ouvrir à la musique classique, ils invitent Mmes Simonne Favre (piano), Nicole Gabus (violoncelle) et Jeanne Marthaler (flûte) à se produire dans la belle cave du Crêt-Vaillant.

Les trois artistes exécuteront le programme présenté, avec succès, le mois dernier en Angle-

terre, dans le cadre d'un voyage à Sidmouth, ville du Devon jumelée avec Le Locle.

Un programme élaboré, varié, lié à l'acoustique feutrée de la cave permettra de rencontrer trois interprètes qui respirent la musique au même rythme et forment un ensemble déjà bien rodé. Tempérament et vigueur seront donnés à Boismortier (sonate en trio), Klengel (trio), Gaubert (trois aquarelles), Roy (pastorale), Reichel (sonatine) et Martinu (trio).

L'occasion d'entendre une palette d'œuvres originales dans un cadre agréable et surtout différent des habitudes. L'occasion encore de soutenir les efforts des responsables pour prouver que le Cellier a raison d'innover, de s'ouvrir «au classique» et démontrer la polyvalence de cette petite salle locloise. (cp)

● Cellier de Marianne, Crêt-Vaillant 28, Le Locle, vendredi 23 novembre, 20 h 30. Réservations: (039) 31 65 70.

En avant les nouveautés

Soirée musicale et théâtrale aux Ponts-de-Martel

Impressionnante, la scène de la halle polyvalente du Bugnon aux Ponts-de-Martel. Samedi dernier, elle a été remplie jusque dans ses moindres recoins par les quelque quarante-cinq musiciens de la Fanfare Sainte-Cécile pour un concert composé de pièces originales sortant des traditionnels valse, marches et autres pots pourris. En deuxième partie, le groupe théâtral de la société a proposé une comédie pour le moins farfelue.

Ces années passées, les rangs de la fanfare des Ponts-de-Martel n'étaient pas si bien garnis. Elle doit certainement ce succès, surtout de la part de la jeunesse, au choix de nouvelles partitions qui au fil du temps s'est révélé nettement plus moderne et entraînant. Une démarche qui honore notamment son directeur Jean-Denis Ecabert: «Même s'il y a encore des réticences, chaque membre commence à prendre conscience que pour assurer la relève, il est indispensable de dénicher des choses susceptibles d'attirer un éventail de personnes qui soit le plus vaste possible».

L'initiative semble pleinement réussie. Les morceaux, non dé-

nués de difficultés, ont quasiment fait exploser l'applaudimètre. Des cuivres aux consonances jazzées, des rythmes qui fleurissent par l'exotisme et la samba dus à une kyrielle de percussionnistes, les notes virevoltent, les mélodies séduisent. L'interprétation, alliant de sonores et vibrantes parties à des moments plus paisibles, est nuancée, sensible. Pas facile de jouer doucement lorsque l'on est si nombreux. A la Sainte-Cécile, les musiciens l'ont compris cinq sur cinq.

Les tambours ayant fait preuve d'un bel exemple de synchronisation et d'habileté, place au théâtre avec une comédie de Bricaire et Lasaygues «Les deux vierges». Eh bien non, les deux vierges ne sont pas toujours celles que l'on croit! Il s'agit dans ce cas de l'histoire de deux hommes nés la même année, le même jour et à la même heure. Le premier est patron d'entreprise, le second est un minable ouvrier, peut-être naïf mais pas tombé de la dernière pluie. Très superstitieux et croyant dur comme fer à la science des étoiles, le patron découvre que son frère astral souffre des



Rythmes éclatants pour les tambours de la Fanfare Sainte-Cécile des Ponts-de-Martel. (Favre)

mêmes maux, a les mêmes déboires et les mêmes accidents.

SITUATIONS COCASSES

Voulant à tout prix préserver celui-ci de tous les malheurs qui l'accablent pour en fait se préserver à son tour, il le nomme à un poste de travail fort tranquille qu'il n'est évidemment pas capable d'assurer. A tout cela se mêle une intrigue amou-

reuse très compliquée pour une fin du style «ils eurent beaucoup d'enfants». Qui-pro-quo, situations embarrassantes se succèdent rapidement, parfois perturbés par quelques «blancs» des acteurs, vite oubliés grâce à un jeu scénique cocasse et bien emmené. Une soirée placée sous le signe du rire qui s'est poursuivie par un bal conduit par un orchestre allemand. (paf)

CELA VA SE PASSER

Concert au Temple

Dimanche 25 novembre à 17 h un concert aura lieu au Temple du Locle, avec le chœur «Cantamini» et l'Ensemble vocal de Vevey, Marianne Hofstetter, soprano, Christian Reichen, ténor, Marc Dubugnon, organiste, un ensemble d'instruments à vent placé sous la direction de Georges-Henri Pantillon. Au programme, des œuvres de Bach, Poulenc, Dubugnon, Mendelssohn et Spohr. (comm)

Concert de gala de la Musique militaire

La Musique militaire donnera un concert de gala samedi 24 novembre à 20 h 15 à Paroissentre, sous la direction de Damien

Ramseier. Le public pourra notamment entendre des marches et valse, ainsi que des airs de jazz dont le célèbre «Caravane» de Duke Ellington, ou encore le grand air de Rosine, tiré du Barbier de Séville de Rossini. L'entrée est libre. (Imp)

Théâtre à La Chaux-du-Milieu

Samedi 24 novembre à 20 h, à la grande salle de La Chaux-du-Milieu, la Société de jeunesse organise sa soirée annuelle.

Au programme, une pièce intitulée «Mystère Bouffe» de Dario Fo, qui sera jouée par les grands, ainsi qu'un spectacle de cirque, «Mini Circus II», qui sera interprété par les élèves de l'école. Les réjouissances se poursuivront par un bal emme-

né par l'orchestre «Vitamines». Bar et cantine à disposition. A préciser que la répétition générale a lieu vendredi 23 novembre, à 20 heures. (df)

L'Echo de la montagne aux Ponts-de-Martel

L'Echo de la montagne donnera un concert vendredi 23 novembre à 20 h au temple des Ponts-de-Martel, sous la direction de J. R. Grossenbacher, avec la participation du pianiste C. Jann.

La première partie sera composée de chants. En deuxième partie, C. Yann et J. R. Grossenbacher, violoncelliste, présenteront en alternance des œuvres du 17e au 20e siècle, un voyage musical qui partira d'Italie en passant par l'Au-

Musique à Villers-le-Lac

La Fraternité donnera son traditionnel concert d'automne sous la direction de Pierre Vuillemin, dimanche 25 novembre à 17 h 30 à la salle des fêtes de Villers-le-Lac.

Le programme varié comporte des œuvres de Wagner, la célèbre ouverture de la Pie Volleuse de Rossini, Franz Schubert, Morton Gould, Gustav Mahler et Sousa. L'ouverture des portes est à 17 h. L'entrée est libre. (rv)

Patineuses en pleine forme

Malgré un difficile début de saison en raison d'absence de glace à la patinoire du Communal, le Club des patineurs du Locle a le vent en poupe. Sous la conduite de leur professeur Nicole Graber, plusieurs élèves décrochent des résultats prometteurs.

Sabrina Hentzi d'abord, (huit ans et demi), sur la patinoire du Littoral à Neuchâtel s'est classée 6e inter-bronze de l'Union suisse et 5e de l'Association romande des patinoires.

En résultat final, elle a obtenu aux points le 2e rang de sa catégorie sur six élèves. Elle a de sorte réussi les tests lui permet-

tant d'être sélectionnée pour la Coupe romande qui aura lieu à La Chaux-de-Fonds en début de l'année prochaine.

Isabelle Guinand participera également à cette importante compétition grâce à ses prestations, il y a quelques mois, à Hérisau où elle avait décroché une place inter-argent de l'Union suisse.

Ces deux exemples sont de bonne augure avant cette prochaine Coupe romande. Bien que les dirigeants du club déplorent la défection, pour raison de santé, de Lauraine Meury qui a dû abandonner la compétition. (jcp)

PUBLICITÉ

Publicité intensive, publicité par annonces

LE LOCLE 31

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

VANESSA est heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère

CURDIN-ANDRÉ

Les parents C. et B. Jeanneret La Chaux-du-Milieu

28-14122

Risquer pour garantir l'avenir

Parrenin S.A. à Villers-le-Lac: une toute nouvelle usine

Pari gagné par la S.A. Parrenin, fabrique d'ébauches de montres, qui, un peu plus d'un an après le début des travaux, est parfaitement installée dans ses nouveaux locaux à l'entrée sud-ouest de Villers-le-Lac. Fini le temps d'une usine vétuste, inadaptée; terminées les pertes de temps entre les différents sites, sur une surface totale de 6300 m²; l'entreprise plus que centenaire «s'est dotée d'un moyen moderne pour rationaliser sa production et garantir l'avenir dans une époque difficile laissant peu de marge de manœuvre.»

La nouvelle usine qui représente un investissement de 22 millions

de FF, non compris le prix du terrain (800.000 FF) offert par la commune de Villers-le-Lac, s'étend sur trois étages pour une surface au sol de 2500 m². «Transparence» est ce qui convient le mieux pour définir les nouveaux locaux dont l'ensemble du personnel a participé à la conception en liaison étroite avec l'architecte.

Les problèmes d'environnement n'ont pas été évacués puisque l'usine a sa propre station de traitement des eaux usées qui permettra de récupérer à la sortie des ateliers de nickelage et autres traitements les eaux qui jadis étaient rejetées, entraînant

ainsi des économies du précieux liquide. L'investissement représente en ce domaine un million de FF.

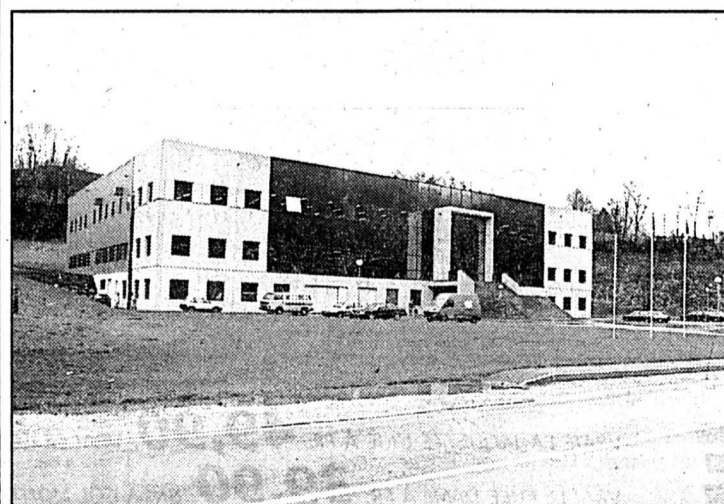
L'ensemble des ateliers regroupés aux 1er et 2e étages ont reçu en moins de deux mois les quelque 500 machines qu'il a fallu déménager, et cela sans perturbation sensible de la production. Innovation pour le personnel, celui-ci dispose dans l'entreprise d'une cafétéria permettant à ceux qui le souhaitent de prendre leur repas préparé par un traiteur.

L'EXEMPLE SUISSE

Pour les dirigeants de la fabrique d'ébauches de Villers, le mot «attentisme» a été banni. Depuis cinq ans, Parrenin a investi 30 millions de FF dans des machines et notamment dans du matériel d'automatisme. Devant les difficultés actuelles du marché mondial, et à l'inverse des dirigeants de France Ebauches SA qui voient dans l'horlogerie suisse la cause de leurs difficultés, ceux de Parrenin SA ont trouvé de l'autre côté de la frontière une stimulation, voire un exemple. Pour eux, la Suisse est le leader incontesté du marché européen, et les options de l'horlogerie helvétique face à l'ogre japonais les entraînent à réagir dans la création de nouvelles lignes de produits permettant une rationalisation de la pro-

duction. Ainsi, de la nouvelle usine ne sortent que trois calibres, mais avec toutes leurs variantes, et l'objectif avoué pour les prochaines années est la fabrication en ligne de ces calibres. Là ne s'arrêtent pas les ambitions de Parrenin SA. Il est un mot qui revient souvent dans les conversations: «diversification», car on reconnaît que «l'on ne peut plus miser sur un seul produit». La nouvelle usine est un moyen important, compte tenu de ses capacités de miniaturiser, dans la recherche et l'application de nouvelles technologies, notamment dans le développement des plastiques. Parrenin SA n'a-t-il pas, il y a quelques années, en collaboration avec le Cétéhor de Besançon, développé et fabriqué en série le premier micro-moteur français pour montres à quartz analogique? Son concept de grande tolérance de fabrication rend d'ailleurs l'entreprise totalement indépendante des brevets étrangers et en particulier japonais.

D'autre part, «les Parrenin» comme on dit dans la cité frontalière des bords du Doubs, ont des traditions d'esprit de combat, de solidarité et d'innovation. Leur nouvelle usine, dont ils sont déjà très fiers, les renforce dans cet état d'esprit. Alors ils sont prêts à «risquer pour garantir l'avenir.» (rv)



22 millions de FF pour une toute nouvelle usine. (Véry)

25 ans DYNAVOX electronics s.a. JUBILÉ

NAD R ROWEN

à nous le jubilé à vous la chance

Chaînes Hi-Fi à prix exceptionnel jusqu'à fin décembre 1990

Chaîne 1 au lieu de PVM Fr. 1560.- **1250.-**

Chaîne 2 au lieu de PVM Fr. 1940.- **1550.-**

Chaîne 3 au lieu de PVM Fr. 4350.- **3480.-**

STUDIO 34 SA

TV - VIDEO - HI-FI

Chavannes 16

Tél. 038/25 05 02

CH-2000 Neuchâtel

Paroisse
Le Locle
Samedi 24 novembre
à 20 h 15

CONCERT DE GALA

de la Musique militaire - Le Locle

Direction:
Damien Ramseier
Concert gratuit

28-141998

Vendredi 23 novembre 1990
à 20 heures

GRAND MATCH AU LOTO

de l'Echo de l'Union, société de chant, Le Locle

30 tours pour Fr. 15.-
Cartons + tour gratuit
Marchandise de premier choix
Abonnements en vente à l'entrée

28-141997



Festival PRIX-BAS

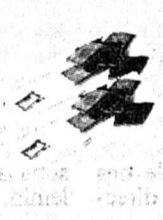
Articles de marque à prix bas

Nescoré 2 sachets de remplissage
300 g **9.60**

LA CHINOISE
Nouilles
500 g **1.80**

OMO lave propre de part en part
5 kg **17.90**

Choco Petit-Beurre
2x125 g **4.95**
avec bon **3.95**



BON valeur fr. **1.-**

Contre remise de ce bon, vous recevrez chez votre détaillant Família/Monamigo un duo Choco Petit-Beurre au prix de fr. 3.95 au lieu de fr. 4.95. Valable jusqu'au 8.12.1990. Seulement un bon par duo.



OMO concentrat
3 kg **16.90**

RIOJA DOBLÈS
1988
7/10 **5.50**

Rexona Douche
250 ml **2.95**

Timotei shampooing
250 ml **3.25**

REGINA
Petits pois avec carottes moyens
1/1, 850 g
ég. 540 g **2.30**

Vif
800 g **3.70**

Hakle
3 couches Super-Vlaush
6 rouleaux **3.70**

Offres spéciales sans concurrence



Chasselas de Romandie «REVE D'OR» 5 dl **2.95** + dép.

Fendant du Valais «CRETAVIN» 5 dl **4.25** + dép.

Merlot del Piave DOC «GRAZIELLA» 5 dl **2.30** + dép.

Côtes-du-Rhône a.c. «BELAMOUR» 5 dl **2.95** + dép.

Dôle du Valais «CRETAVIN» 5 dl **5.50** + dép.

pots de 5 dl



família mon amigo

à deux pas de chez vous!

238-147119

Peugeot 309 GT

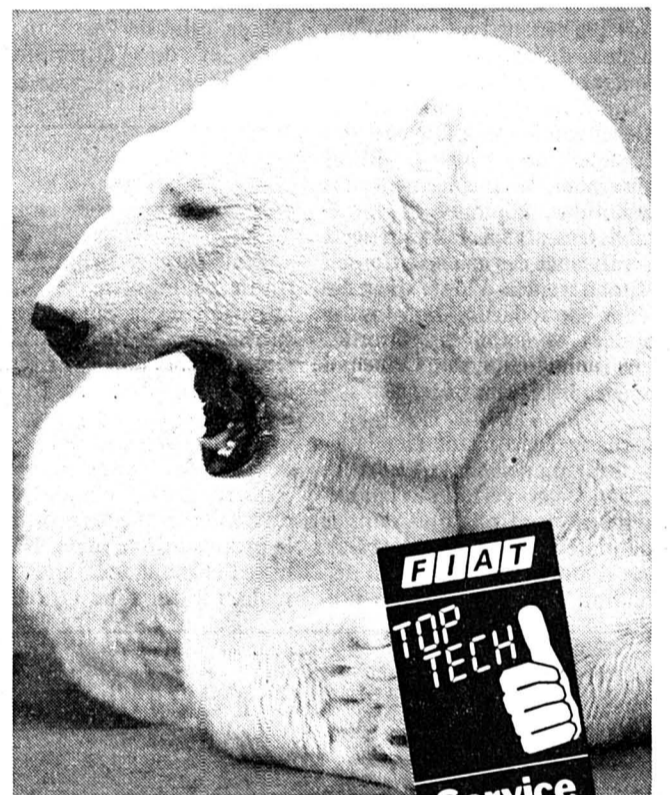
Direction assistée, toutes options, 1989, 31 000 km. Fr. 16 500.-
Centre automobile 039/37 14 14 91-203

ACCORDÉONS

diatonique, chromatique, schwyzois Lémania, Fratelli Crosio, Piermaria, Elka, tous modèles. Electronique, Midi, amplifications. Atelier de réparation.
Rodolphe Schori, Industrie 34, 1030 Bussigny, tél. 021 701 17 17 (fermé le lundi).

22-2942/4x4

APPRIVOISEZ L'HIVER!



Fiat Top Tech Service: le soutien technique d'une grande marque et l'appui de l'un des plus importants réseaux de concessionnaires de Suisse.

Les surprises de l'hiver, nous les connaissons bien. Par temps froid, sous la pluie, la neige ou le brouillard, votre véhicule est soumis à rude épreuve. Le concessionnaire Fiat effectuera rapidement les contrôles qui s'imposent et qui vous permettront de passer un hiver en toute sécurité.

- Pneus d'hiver**: pour une meilleure adhérence sur route mouillée ou enneigée.
- Batterie**: pour répondre efficacement aux sollicitations supplémentaires imposées par l'hiver.
- Antigel**: pour une conservation sans risque du circuit de refroidissement.
- Liquide lave-glace**: pour une utilisation accrue sur route salée ou boueuse.
- Balais d'essuie-glaces**: pour une parfaite visibilité.
- Feux**: pour mieux voir et être vu pendant les nuits les plus longues.
- Serrures et joints caoutchouc**: pour ne pas rester coincé... hors de votre voiture!



Le concessionnaire Fiat: l'assurance du conseil d'un pro.

FIAT

18 006866

THEP/RE

Le charme discret de l'Intérieur

La santé et les requérants d'asile sous la loupe



Poursuivant son périple dans les méandres du budget, le Grand Conseil a pu satisfaire sa curiosité lors de cette troisième journée de la session d'automne, le département de l'Intérieur ayant eu droit à la vedette tant au chapitre toujours délicat de l'accueil des requérants d'asile, qu'à celui de la santé où le conseiller d'Etat Michel von Wyss a fait part des décisions du Conseil d'Etat concernant le financement des institutions, hôpitaux et autres établissements spécialisés. Face à la croissance des coûts, le Conseil d'Etat a tranché dans le vif en décidant une réduction linéaire des subsides et établi des priorités dans les investissements (lire notre encadré ci-contre).

F. Blaser (gpp), sans nier la situation financière de l'Etat, se demande si certains départements ne sont pas plus dans le collimateur du Conseil d'Etat que d'autres, la santé et l'instruction publique étant en pre-

mière ligne pour se faire infliger des coupes sombres. Aussi aimerait-il se voir préciser la nature de la politique hospitalière neuchâteloise aujourd'hui. Autre problème évoqué par le député Blaser, celui de l'assurance-maladie et de l'attribution de rentes.

Compte-rendu:
Mario SESSA

Pour sa part J. Bauermeister (rad) s'est inquiété de connaître la raison de la diminution des subventions accordées aux Services sociaux privés malgré une activité toujours plus importante notamment dans le domaine des repas à domicile. Le député du Val-de-Ruz J.-Ph. Robert (rad) a demandé l'avis du conseiller d'Etat à propos de la proposition faite par le Comité de l'Hôpital de Landeyeux, de réaliser le domaine agricole pro-

priété de la Fondation dudit établissement.

De manière plus globale, B. Soguel (soc) s'est enquis de l'état d'avancement du projet de nouvelle loi sur la santé publique.

PAS DE PRIMES AU DÉFICIT

Répondant aux diverses interrogations, M. von Wyss a souligné le rôle complémentaire aux services publics que jouaient les institutions privées, le récent rapport sur la pauvreté montrant bien «de besoin d'augmenter la prise en charge des plus démunis dans notre canton». Mais si les associations privées sont indispensables, il n'est pas question que les subventions deviennent une garantie de couverture de déficit!

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il est vrai qu'un certain nombre de personnes bénéficient de retraites ou autres prestations sociales qu'elles

soient ou non hospitalisées. Souvent aussi, ces personnes capitalisent ces rentes; il faut dès lors veiller à corriger ce principe en diminuant le montant des versements pour commencer.

La procédure étant terminée depuis plus d'un an, la dernière mouture du projet de loi sur la santé sera finalisée l'an prochain, le travail étant d'envergure. Quant à l'éventuelle vente du domaine de l'Hôpital de Landeyeux, le conseiller d'Etat ne s'est pas prononcé sur son fondement, mais a simplement signalé que le comité de la Fondation avait pour but de diminuer le prix de base des séjours en disposant de plus de fonds propres.

ATTENTION TENSIONS!

Le député D. Vogel (rad) a fermement évoqué la responsabilité de toutes les communes de faire leur devoir dans l'accueil et l'hébergement des requérants d'asile dans notre canton: «Le Conseil d'Etat prône des solutions à l'amiable, malheureusement, l'amabilité ne paie pas puisque des communes se réfugient dans le mutisme pour échapper à leur devoir social».

L'opinion publique est chauffée à blanc dans les villes où l'on arrive à saturation, surtout depuis qu'il faut loger les requérants dans des appartements coûteux, le fait de recevoir une aide fédérale ne diminuant en rien certaines tensions naissantes. «Il faut dès lors prendre des mesures plus contraignantes pour que chaque commune fasse un effort».

Pour M. von Wyss, il a toujours semblé plus judicieux au Conseil d'Etat de placer les requérants dans les villes plutôt que dans les villages, ceci par souci de discrétion. Mais il est vrai qu'il y a saturation aujourd'hui, La Chaux-de-Fonds (450 requérants), Neuchâtel (400), Le Locle (140) et le Val-de-Travers (200) recevant la majorité des 1500 personnes attribuées au canton. Le débat reste ouvert...

Santé et investissements: priorités redéfinies

«A la lecture du budget 1991 et de la planification financière, vous avez pu prendre connaissance de l'évolution qui attend les pouvoirs publics (Etat et communes) en matière de coûts de la santé pour les années à venir. Tant le rythme d'accroissement de ces charges que leur ampleur sont préoccupants.

Lors de sa session de mars 1990, votre Conseil a approuvé l'intention du Conseil d'Etat d'intervenir par différentes mesures à l'égard des institutions du secteur de la santé dans le but de contenir l'évolution de coûts à un rythme supportable.

D'un point de vue technique, les hausses constatées dans les budgets s'expliquent essentiellement par l'introduction du 13e salaire, l'indexation, les hautes payes et changements de classes, les charges sociales y relatives, l'augmentation de la contribution aux caisses de pensions,

dans une faible mesure à un nombre limité d'unités de personnel supplémentaire admis au vu de charges effectives accrues et enfin à l'augmentation des frais financiers en particulier là où les constructions sont récentes ou en cours. Pour 1991, le Conseil d'Etat doit donc demander aux hôpitaux et aux homes de réaliser un effort supplémentaire d'économie de moyens. Nous avons opté pour une réduction linéaire qui soit supportable pour chaque institution. Pour 1991, le Conseil d'Etat a décidé de ne reconnaître pour l'attribution de ses subsides que le 98,5% des dépenses budgétisées des hôpitaux et le 99% des dépenses budgétisées des institutions relevant de la LESP, les frais financiers n'étant pas pris en compte dans ce calcul et les budgets admis techniquement par le Service de la santé publique faisant foi.

PLANIFICATION

Le Conseil d'Etat a considéré l'ensemble des projets d'investissements qui existent dans le domaine hospitalier et dans celui des personnes âgées et adultes dépendants, nécessaires pour moderniser ou réaliser les institutions qui répondent à un besoin reconnu à ce jour dans notre canton.

Entre les travaux récemment terminés, ceux en cours de réalisation ou prévus, ils totalisent

565 millions de francs d'investissements, ce qui représenterait en l'an 2000 des frais financiers nouveaux de près de 50 millions de francs par année, sans compter les subventions à la construction. La réalisation de ce programme dans la décennie à venir s'avère incompatible avec les possibilités financières prévisibles du canton et des communes. Il y a lieu de déterminer des priorités, prenant acte des travaux récemment terminés ou en cours, qu'il y a lieu de finir et qui ne peuvent donc pas faire l'objet de choix. C'est le cas de l'Hôpital du Val-de-Travers à Couvet; de l'agrandissement et du réaménagement de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds; de l'Hôpital du Val-de-Ruz assorti d'un home médicalisé; de l'Hôpital cantonal de Perreux (avec séparation des secteurs LAH-LESPA).

HOMES MÉDICALISÉS

Les projets qui font l'objet de la planification sont les suivants: les constructions et modernisations des Hôpitaux de la ville de Neuchâtel, La Providence, La Béroche (avec home médicalisé), Le Locle, Préfargier (avec séparation en secteur LAH et LES-PA), La Rochelle à Vaumarcus, Médic'home, home psychogériatrique à La Chaux-de-Fonds, Pontareuse-L'Auvent, projets d'institutions pour personnes dépendantes de l'alcool, les logements protégés (Henchoz à Fleurier, FPAC à Colombier, du Succès à La Chaux-de-Fonds).

Il y a lieu de déterminer non pas leur opportunité, mais l'urgence de leur réalisation. Le Conseil d'Etat estime que le Centre hospitalier de Neuchâtel constitue la première priorité.

En seconde priorité, deux réalisations pourront être envisagées dans quatre ans environ: le Home psychogériatrique Médic'home à La Chaux-de-Fonds et la rénovation de Préfargier.

Le Conseil d'Etat a décidé que la modernisation des hôpitaux régionaux non encore rénovés ainsi que la réalisation des projets Pontareuse - L'Auvent et de la Rochelle ne présentent pas un degré d'urgence aussi grand.

Le Conseil d'Etat est conscient qu'en établissant quelque priorité que ce soit, il est amené à mécontenter certains, puisque par là même, il remet à plus tard certains projets.»

DIP: pas de réduction d'horaire

Le passage en revue du budget de l'Instruction publique a suscité à P. Bonhôte (soc) deux questions, à savoir si le département se préoccupait de prendre des mesures d'économie d'énergie dans les bâtiments scolaires et comment cette même autorité comptait contribuer à résoudre la crise du logement dont sont victimes les étudiants de l'Université de Neuchâtel. Il faudrait concevoir une extension de la Cité universitaire.

Soucieux d'économies, J. Balmer (lib) a demandé à ce que l'on trouve des solutions propres à endiguer l'expansion salariale qui compte pour trois quarts dans le budget du DIP, un enseignement moins sophistiqué et quelques élèves de plus par classe pourraient déjà suffire. Autre préoccupation pour J.-P. Tritten (soc) qui se soucie de la reconnaissance nationale des titres d'enseignement après la récente réunion des chefs de département.

Quant à C. Stähli-Wolf (gpp), elle s'est inquiétée du barème des bourses dont elle n'arrivait pas à comprendre s'il avait été amélioré ou non.

Le conseiller d'Etat Jean Cavadini a répondu par le détail confirmant tout d'abord que l'ensemble des bâtiments de l'administration cantonale faisait l'objet d'une surveillance énergétique. A propos du logement des étudiants, il est urgent de prendre des mesures car 10 à 15% des 2500 étudiants de l'Uni-

sont concernés par la recherche de chambres et 30% par celle de studios ou appartements. La Fondation pour le logement des étudiants va se porter acquéreur d'un immeuble à Neuchâtel alors que l'on devrait trouver des solutions dans un rayon de 10 km.

UNE HEURE À SIX MILLIONS

A la question du contrôle des coûts, le chef du Département a répondu que la structure des coûts était fixée par les communes quant au nombre de classes, d'effectif et d'enseignants. L'Etat n'intervenant qu'en cas d'abus: une classe de 20 à 22 élèves étant une excellente chose. «Dès lors, il n'est pas question de diminuer l'horaire des enseignants, une heure en moins équivalant à une charge supplémentaire de 6 millions!».

La pleine reconnaissance des titres en Suisse sera entièrement réalisée d'ici 1995, ceci ne signifiant pas pour autant que les salaires seront unifiés entre les cantons. Quant au régime des bourses, le nombre de bourses a diminué mais par leur montant.

M. Cavadini a aussi précisé que les classes de préapprentissage ne seraient plus subventionnées par la Confédération, chacun des 150 élèves concernés coûtant 16.000 francs dont 10.000 étaient alors à la charge du canton.

Postulats

● **Contre les disparités.** - Considérant qu'il existe un écart grandissant dans le domaine de la capacité financière des communes, d'où des répercussions à terme sur le budget de l'Etat, le gpp a proposé un postulat visant à réduire ces disparités. Dans son examen de la situation, le Conseil d'Etat devra tenir compte de la capacité financière et de l'effort fiscal de chaque commune, ainsi que de l'effort fourni dans le domaine de la formation, de la santé, de la protection de l'environnement et des économies d'énergie. Après l'acceptation d'un amendement radical, le postulat a été accepté par 90 voix.

● **Transparence fiscale.** - Lancé par C. Borel (soc) et amendé par C. Bugnon (lib), le postulat priant le Conseil d'Etat de présenter, avec les comptes 1992, une analyse fiscale en fonction des professions et des branches économiques, tant en ce qui concerne les revenus effectifs qu'imposables, a été accepté par 82 voix contre 8.

● **Charges scolaires mieux réparties.** - Constatant que les charges de l'Instruction publique peuvent passer du simple au double en moyenne par tête d'habitant dans les communes, J.-G. Béguin (lib) a transformé sa motion en postulat, demandant à ce que le Conseil d'Etat modifie le système de répartition de la subvention et simplifie les opérations de recouvrement. Proposition adoptée.

Une agriculture à moderniser

Le Département de l'agriculture a fait l'objet de nombreuses questions sur des sujets d'égal importance» devait ironiser le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi à l'heure des réponses. Pour éviter de nous égarer du droit sillon, nous en évoquerons trois.

F. Cuche (gpp) a mis le doigt sur le dossier fondamental qu'est celui de la formation des agriculteurs en cours d'emploi, alors que P. Hirschy (lib) évoquait la création d'une décharge de 2 à 3 millions de m³ dans la région de la Combe Boudry près de La Chaux-de-Fonds, se demandant s'il ne serait pas plus judicieux de créer une nouvelle décharge en forêt, plus vaste et discrète,

dans le vallon des Convers. Trois députés: J.-G. Béguin (lib), M. Sauter (rad) et J.-C. Pedrolli (gpp) se préoccupant de diverses manières de la protection des tourbières et marais de la région des Ponts-de-Martel.

J. C. Jaggi a confirmé la volonté du canton de soutenir l'effort de modernisation de l'agriculture cantonale confrontée aux exigences du GATT, mais pas sans réciprocité de la part des agriculteurs, étant évident que l'on assistera à des regroupements et qu'il n'est pas question, ni financièrement possible, de payer les agriculteurs pour renoncer à exploiter. Au chapitre de la formation continue, la vulgarisation agricole doit faire mieux et plus mais il faudra

si se doter de moyens financiers adéquats.

A propos de décharges, il faut tenir compte de plusieurs facteurs pour en établir le site. La distance et l'accès en sont deux importants, tout comme la situation hydrogéologique. En cela la Combe Boudry s'impose par rapport à la solution forestière préconisée par M. Hirschy.

Quant à la protection des marais et tourbières, ce n'est pas parce que l'on n'a rien inscrit au budget que l'on n'entend pas indemniser les ayants droit en temps voulu. Le préjudice de la mise en vigueur de la Loi fédérale en la matière est à venir, les tourbières ayant par ailleurs exploité un grand volume de tourbe cette année.

Pas de chasse aux clandestins

Ce sont essentiellement des questions relatives aux travailleurs frontaliers, aux clandestins et au versement des rentes complémentaires à l'AVS qui ont retenu l'attention des députés lors de l'examen du budget de l'économie publique.

F. Blaser (gpp) a évoqué le spectre de la libre circulation de la main-d'œuvre, dans la perspective de la grande Europe, demandant au Conseil d'Etat ce qu'il comptait faire pour que les citoyens neuchâtelois ne s'établissent pas en France voisine tout en travaillant en Suisse. La question du contrôle des salaires versés aux travailleurs étrangers préoccupant également le député du Locle.

Pour sa part, le Groupe des petits partis s'est intéressé à l'attribution des rentes complémentaires à l'AVS dont certains ayants droit seraient exclus.

Pierre Dubois a relevé que le problème des frontaliers - plus de 5000 franchissent quotidiennement la frontière - était à l'ordre du jour des préoccupations du Conseil d'Etat qui avait déjà entendu les communes et les partenaires sociaux concernés. Dès l'an prochain, il faudra se montrer attractif pour inciter des frontaliers à s'installer chez nous. Il faudra des logements et des postes de travail, mais il est une autre réalité qui veut que l'on doive donner quatre FF pour un de nos francs...

A propos du salaire des étrangers, l'inspection du travail se charge de récolter les données, alors que s'il existe chez nous des travailleurs clandestins, nul ne peut les dénombrer et il n'est pas question de faire du harcèlement pour les dépister, précisera P. Dubois.

Enfin, le versement des rentes complémentaires se fait normalement, encore faut-il se donner la peine de demander un examen de son cas et avoir dans l'esprit que ce n'est pas une loi d'assistance. La volonté politique est de demander aux communes de signaler au canton toutes les personnes au bénéfice de l'AVS pour connaître leurs besoins.

Arrestation de sept trafiquants

Un communiqué du juge d'instruction Pierre Aubert annonce le démantèlement d'un important réseau de trafiquants d'héroïne. Il précise:

Une vaste enquête, commencée en mars 1990, a permis de mettre fin à un trafic d'héroïne déployé principalement à Neuchâtel et dans la région par plusieurs personnes.

Au cours de l'instruction, sept personnes ont été arrêtées (trois ressortissants iraniens, trois nigériens et un chilien). Aucune d'entre elles n'étaient toxicomanes et n'avait d'antécédents pénaux en Suisse.

Ces prévenus sont impliqués à des degrés divers, allant d'actes de complicité à la vente effective de la drogue. Cinq d'entre eux se trouvent encore en détention préventive, alors que les deux autres ont été mis en liberté provisoire après quelques semaines de détention. Un quatrième ressortissant nigérian avait été interpellé pour contrôle, mais relâché le lendemain.

Il a pu être établi que le trafic avait porté sur plus de 200 grammes d'héroïne, importés vraisemblablement depuis le Nigeria et écoulés entre novembre 1989 et mars 1990. Ce résultat a été obtenu après de nombreux interrogatoires des prévenus, des perquisitions, l'audition de divers témoins, des confrontations et des contrôles techniques. Une partie des prévenus a passé aux aveux, alors que d'autres contestent tout ou une partie des faits qui leur sont reprochés. L'enquête a permis le séquestre à Neuchâtel d'une douzaine de grammes d'héroïne et de quelques milliers de francs provenant du trafic.

Le juge d'instruction a ordonné récemment la clôture de l'enquête et transmis le dossier aux autorités compétentes pour statuer sur le renvoi des prévenus devant un tribunal (ministère public et Chambre d'accusation).

En marge de cette affaire, le juge d'instruction a mené quelques enquêtes contre des toxicomanes neuchâtelois qui avaient participé à la vente d'une partie de la drogue. (comm-at)

SERVICES

NEUCHÂTEL

Plateau libre: 20 h, Swing Hill Jazzband; 22 h, Johnny Human (rock-folk).

Pharmacie d'office: 2000, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

NEUCHÂTEL 31

PUBLICITÉ

Un cadeau original
● un minéral ●

Exceptionnelle
exposition-vente

Vendredi 23 novembre
de 16 à 19 heures

Samedi 24 novembre
de 9 à 19 heures

La Mercière
2103 Noiraigue

Denise Catté
☎ 038/63 20 14

87-41005

Un défi d'ordre financier

Campagne de sensibilisation du Comité international de la Croix-Rouge



Cornelio Sommaruga: «Il faut nous donner les moyens, tant financiers qu'humanitaires».

Le Comité international de la Croix-Rouge veut revivifier les racines humanitaires qui le rattachent au pays qui l'a vu naître. Et aussi trouver les moyens de poursuivre son action. Cornelio Sommaruga, président du CICR, en était venu entretenir les représentants des clubs-services du canton, hier, au Palais DuPeyrou à Neuchâtel.

«Notre principal défi aujourd'hui est un défi financier», le président du CICR a clairement posé l'enjeu: «Il faut nous donner les moyens, tant financiers qu'humanitaires, pour pouvoir agir en toute indépendance». Le CICR a en effet et pour la première fois l'an dernier, bouclé ses comptes par un déficit de 13 millions de francs. Ceci malgré

une substantielle rallonge de 20 millions de la Confédération, principal pourvoyeur de fonds du CICR à raison de 50 millions par an. Le même scénario risque de se reproduire cette année.

PLUS DE DONS PRIVÉS

«L'apport financier d'origine privée helvétique au CICR est actuellement d'un million par année», devait encore expliquer le ministre Gérard Bauer, président de Pro CICR et organisateur, en compagnie de Fabien Wolfrath, éditeur, de la rencontre. «Un tel déséquilibre dans la provenance des fonds n'est pas sain pour l'institution. Pour fortifier l'indépendance du CICR, il est indispensable que la proportion de dons privés soit plus

grande». Raison pour laquelle, une campagne de sensibilisation des milieux économiques, de la population et aussi des collectivités publiques a été lancée. Et hier, au Palais DuPeyrou, ce sont les représentants de 19 clubs-services du canton qui ont répondu à l'invitation qui leur était faite.

Mais par-delà l'aspect économique, dans un monde fait de conflits armés, déclarés ou pas, et de guerres civiles, c'est surtout l'indispensable rôle humanitaire du CICR que Cornelio Sommaruga est venu rappeler: «Le

monde d'aujourd'hui a besoin d'organisations humanitaires impartiales et non politisées».

Le CICR est de celles-là. Par ses 48 délégations essaimées aux quatre coins du globe, ses 12 hôpitaux et ses 20 centres orthopédiques, par ses quelque 800 délégués et 4500 collaborateurs locaux qui, quotidiennement, s'activent à soulager la souffrance des victimes des conflits de la planète, à visiter les innombrables prisonniers politiques qui croupissent dans les geôles de par le monde et à tenter inlassablement de faire respecter

pleinement les Conventions de Genève ratifiées par 164 pays, le CICR répond à l'idéal de son fondateur.

Encore faudrait-il qu'ici, en Suisse, patrie d'Henri Dunant, l'on ait pleinement conscience de cette nécessaire mobilisation humanitaire de tous les instants et de ses enjeux. Ne serait-ce parce que «la Suisse bénéficie directement de l'image que le CICR - une institution de droit privé suisse, faut-il le rappeler - donne d'elle dans le monde, milieux économiques compris». (cp)

Une centenaire sans rides

Un siècle d'existence pour les quatre sections neuchâteloises de la Croix-Rouge suisse

Entre personnel et bénévoles, représentants des autorités et de sociétés sœurs, ce sont près de 400 personnes venues des quatre coins du canton qui se sont donné rendez-vous, hier soir à la Cité universitaire, pour fêter le centenaire de la fondation des quatre sections neuchâteloises de la Croix-Rouge suisse: Neuchâtel vignoble et Val-de-Ruz, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Val-de-Travers.

L'occasion d'évoquer, au cours d'une soirée familière entrecoupée de discours et de prestations musicales des Amis du Jazz de Cortailod, ceux qui ont été à l'origine de la création des sections et leurs successeurs

qui ont œuvré à leur développement.

«Si la dame est bien vieille de par son âge, elle n'a point besoin de fauteuil», s'est exclamé Marc-André Nardin, directeur de la section chaux-de-fonnière et, pour la circonstance, maître de cérémonie d'un soir.

Et Isabelle Opan, directrice de la section du Bas, de broser le portrait de la vénérable centenaire à travers les réalisations et les activités déployées au fil des ans. Karl Kennel, président de la Croix-Rouge suisse, a ensuite mis en exergue la présence très active de Neuchâtel dans le développement de la Croix-Rouge nationale - le Neuchâtelois Louis Suchard n'était-il

pas aux côtés d'Henri Dunant lors de la bataille de Solferino? - avant que de mentionner que la Croix-Rouge était une immense famille de 120 millions de membres travaillant à résoudre les problèmes humanitaires de la planète.

Enfin, le conseiller d'Etat Michel von Wyss, après avoir apporté les félicitations et les remerciements du gouvernement, a aussi rappelé la double mission de l'autorité en matière de services sociaux privés: veiller à la bonne coordination de l'ensemble de ces services et les soutenir... pour autant que les moyens financiers ne fassent pas défaut. (cp)

«Coup bas contre le patrimoine»

«Affaire Graef»: la Ligue neuchâteloise et l'ASPAM s'insurgent

L'affaire Graef continue à provoquer des remous. Hier, sous la signature de leurs présidents respectifs MM. C. Roulet et L. Tissot, la Ligue suisse du patrimoine, section neuchâteloise du «Heimatschutz» et l'ASPAM ont publié un communiqué s'élevant contre le licenciement de M. Graef.

Communiqué qui, sous le titre «Coup bas contre le patrimoine», souligne: «La désignation, en 1989, de M. Philippe Graef, en tant que conservateur des Monuments et des sites, fut pour les défenseurs du patrimoine la preuve que l'Etat de Neuchâtel entendait se préoccuper de son riche passé, à l'instar des autres cantons tels que Vaud et Genève par exemple. C'était enfin une réponse positive à nos préoccupations.

Cet engagement avait également pour objectif de réanimer le Service des monuments et des sites en léthargie depuis de nombreuses années. M. Philippe Graef, homme de terrain, est

parvenu, dans un laps de temps record et grâce à un travail acharné, à redonner vie à ce service moribond. La Commission des monuments et sites, dans sa grande majorité, a apprécié le dynamisme avec lequel les dossiers ont été suivis.

C'est donc avec indignation que nous avons appris la décision de M. le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi de licencier M. Philippe Graef pour le 31.12.1990, décision entérinée - collégialité oblige? - par le Conseil d'Etat. Cette décision, véritable sabordage du Service des monuments et des sites est grave, car une fois de plus celui-ci risque de sombrer dans l'inefficacité dont on croyait s'être enfin débarrassé. C'est donc un coup bas contre le patrimoine dicté, en fin de compte, par des gens habitués, depuis de nombreuses années à un attentisme navrant. Ce blocage - s'il arrange certains - ne manquera pas d'avoir des conséquences néfastes sur la protection de notre patrimoine.

La décision de M. Jean Claude Jaggi est d'autant plus choquante qu'étant donné la présence de son fils dans le service, il aurait dû avoir l'élégance de transmettre le dossier à son suppléant dès le début.

Face à cette situation et parce que notre objectif prioritaire demeure la protection efficace de notre patrimoine, nous souhaitons vivement que le Conseil d'Etat entreprenne sans délai une analyse du Service des monuments et des sites qui devrait déboucher sur une réorganisation totale et sur le réengagement d'un homme de terrain compétent et dynamique dont notre petite République a besoin si elle tient vraiment à son patrimoine. Cela pourrait être l'occasion de rendre justice à M. Philippe Graef en ayant recours à sa collaboration sur de nouvelles bases.

L'avenir seul dira s'il existe dans ce canton une réelle volonté de préserver notre patrimoine. (sp)

Tentative d'arnaque

Quinze mois pour un faux El Greco

Discours judiciaire pour le moins imagé hier au Tribunal correctionnel de Neuchâtel où C. P. aurait normalement dû comparaître, prévenu qu'il était de tentative d'escroquerie, de faux dans les titres et dans les certificats.

En février 89, C. P. avait en effet essayé de vendre pour 175.000 francs à un ressortissant neuchâtelois et par l'entremise de trois intermédiaires, un faux tableau d'El Greco représentant le «Martyre de San Sebastian». Le prévenu avait même découpé la fausse toile de maître pour qu'un des intermédiaires puisse l'introduire frauduleusement en

Suisse. Hier pourtant, à l'heure du jugement, point de C. P. dans la salle. «Le prévenu fait défaut à défaut de faire des faux», devait constater le juge. Cela n'a pas empêché le tribunal - persuadé que le prévenu absent savait son tableau faux et avait voulu tromper sciemment son client - de condamner... par défaut le prévenu de faux à 15 mois d'emprisonnement sans sursis.

Les frais ont en outre été mis à sa charge. (cp)
● Composition du tribunal: Niels Sörensen, président; Francis Houriet et Willy Aubert, jurés; Anne Ritter, greffière.

Noces de diamant

M. et Mme René Tissot fêtent aujourd'hui leur 60 ans de mariage. Leur union a eu lieu le 22 novembre 1930 à La Chaux-de-Fonds, ville où l'épouse, Mlle Jeanne Burin, exerçait le métier de polisseuse de boîtes or (c'était aussi le jour de son anniversaire...). L'époux a emmené sa compagne dans sa ville, Le Locle, puis en 1966 à Cormon-

drèche où, il y a cinq ans, il a cédé son atelier de sellier-tapisier à son petit-fils pour s'installer à Neuchâtel. Et durant toutes ces années, Mme Tissot a participé au travail de son mari.

Deux filles, cinq petits-enfants et sept arrière-petits-enfants sont nés de ce mariage qui sera fêté dimanche en famille. (at)

Armurier blanchi

Audience du Tribunal correctionnel de Boudry

Acquitté au bénéfice du doute... Le Tribunal correctionnel de Boudry a libéré hier l'armurier prévenu d'escroquerie et de faux dans les titres. Les deux thèses en opposition étaient plausibles.

L'audience de jugement avait eu lieu mardi après-midi. Le verdict est tombé hier matin. Présidé par Daniel Hirsch, Alice Benes et Claude Droz jurés, le Tribunal correctionnel de Bou-

dry a suivi le substitut du procureur, Daniel Blaser, en libérant le prévenu. Acquitté au bénéfice du doute. Leur conviction n'a pu se forger en faveur d'une des deux thèses.

Celle du prévenu: il a agit pour un client qui inspirait confiance, a opéré la transaction sans s'inquiéter de la couverture du chèque et l'acheteur d'armes s'est volatilisé.

Celle du plaignant: un coup

monté par l'intermédiaire qui s'est inventé un client fictif, a emporté les armes contre un chèque volé qu'il a rempli ou fait remplir. Et empêché une commission en chèque couvert cette fois. Les deux versions étaient plausibles.

Le tribunal a opté pour le statu quo en mettant les frais à charge de l'Etat et versant une indemnité d'office à l'avocat. AO



Coop en fête!



Bouquet de roses
5.90

Bouquet de roses de Hollande, plusieurs couleurs, 7 roses + 1 gypsophile

Les nouveautés Coop:
Teletext page 210
Videotex *7575 #

Coop hits hebdo

du 21 au 27 novembre 1990

Nescafé Gold de Luxe café soluble, le pot de 200 g	13.95 11.95
Filet Gastronomique Gold Star surglé, paquet de 400 g	5.80 4.20
Gerber Extra Fromage fondu suisse à tartiner, 6 portions, 200 g	3.80 2.55
Saint-Paulin suisse Fromage suisse à pâte mi-dure les 100 g	1.20 1.15
Saucisses de Vienne emballées sous vide, 2 paires, 200 g	2.80 2.20
Saucisses de Vienne light emballées sous vide, 2 paires, 200 g	3.40 2.40
Coca-Cola et Coca-Cola light la bouteille de 1 litre (+ consigne)	1.80 0.95

10- de moins



Hit «spécial anniversaire»

le kg
21.-
seulement

Noix de jambon Quick Coop
le kg
du 21 au 27. 11. 1990



Prix choc

au lieu de 55.-
40.-
seulement

Machine à café Satrap 1 - 10 tasses. Plaque chauffante avec thermostat et protection de surchauffe.

Dans les Centres Coop et les Grands Magasins Coop.

Prix choc

Collants pour dames préformés
one size, crépe, 100% polyamide 4 pièces

5.-

Coop hit
«week-end»

du jeudi 22 au samedi 24 novembre 1990

Endives belges
le sachet de 500 g

1.60

Coop hits hebdo

du 21 au 27 novembre 1990

Tablette de chocolat Arni avec banderole de fête

Lait duo
2 x 100 g

1.95

Pâte à petits gâteaux:

Pâte pour étoiles à la cannelle, milanaise

2.90

et petits bruns 500 g

Pâte pour pains d'amis ou pains d'épice

2.10

500 g
*Disponible dans les Centres Coop

Coop hits hebdo

du 21 au 27 novembre 1990

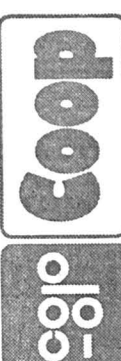
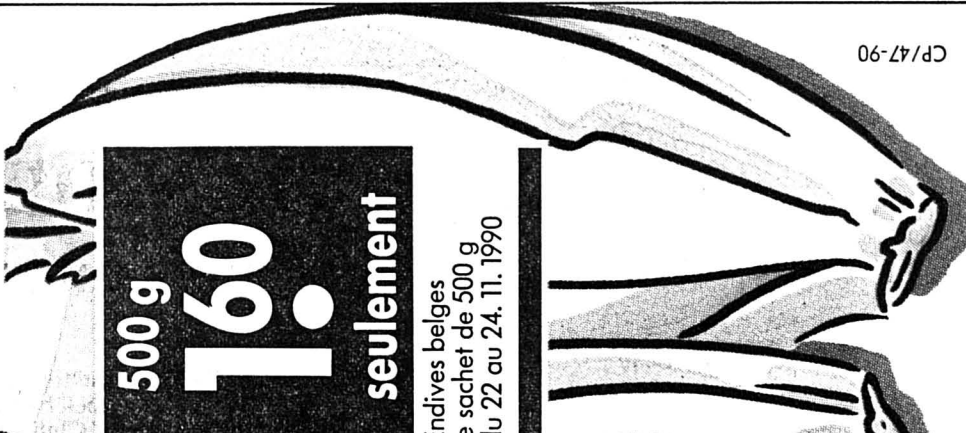
Aliments pour animaux	
Aliment complet pour chats Cha-Cha-Cha Premium au bœuf, poulet, saumon, gibier*, et cœur*	3.85 2.65
Barquette-portion de 100 g *Disponible dans les Centres Coop	
Aliment complet pour chiens Bingo Premium au bœuf*, au foie* et au poulet*, Barquette-portion de 300 g *Disponible dans les Centres Coop	1.30 1.30
Lessives et produits d'entretien	
Nettoyant universel Mr. Proper 1 flacon de 750 ml + 1 recharge de 250 ml	4.90 4.90
Sun poudre* Produit pour lave-vaisselle, le paquet de 1,3 kg *Classe de toxicité 5. Suivre les consignes de sécurité sur l'emballage	5.80 5.50
Pâtisserie	
Chocolat suisse de ménage la tablette de 100 g	6.65 6.65
Noisettes moules Sunray le sachet de 180 g	1.10 1.10
Raisins de Smyrne Sunray le sachet de 300 g	9.95 9.95
Carrés de chocolat Coop le sachet rigide de 160 g	1.90 1.90

Baisse de prix

Amandes Sun Ray 1.60
Amandes moulues 200 g, amandes entières et moulées 200 g, amandes mondées et émiettées 150 g, amandes effilées 150 g

500 g
1.60
seulement

Endives belges
le sachet de 500 g
du 22 au 24. 11. 1990



Vous informe.

CP/47-90

Au rendez-vous des innovateurs

Les communes modèles en réunion au Val-de-Travers

Vendredi 23 novembre, les douze communes modèles pour la communication (CMC) de Suisse se réunissent au Val-de-Travers. Les responsables de VALCOM en profiteront pour présenter à leurs collègues les projets qui se développent dans la région. Avec visite du Centre de télécom de Couvet.

Après les traditionnelles salutations, le conseiller d'Etat Francis Matthey entretiendra l'assemblée sur le thème: «Les Télécommunications et le développement régional, l'exemple du Val-de-Travers». Ensuite, Maurice Jacot présentera globalement les projets contenus dans le paquet VALCOM, soit: Centres de télécom, visioconférence, concept de gestion des administrations neuchâteloises, vidéotex, banques de données, écoles, hôpitaux et télématique.

L'après-midi sera consacré aux démonstrations dans le Centre de télécom de Couvet. Les représentants des CMC se retrouveront ensuite pour une

séance de la direction du projet, assumée par les PTT.

BASE DÉMOCRATIQUE

En avril 1987, les PTT lancent le concept CMC. Le but: «étudier les besoins de la population dans le domaine de la communication». Nouveau, le projet l'est par les techniques utilisées mais également par le type de collaboration mis en place. «Il n'est pas très courant qu'une régie d'Etat encourage, teste, soutienne et réalise de nouvelles possibilités de communication sur une base démocratique, avec le soutien des milieux économiques, de la société et en étroite collaboration avec les demandeurs».

Sur cette base, les PTT sélectionnent douze communes modèles: Bâle, Bienne, Brigue, Disentis, Frauenfeld, Locarno, Maur, Nyon, Sierre, Sursee, Saint-Moritz et la «Région Val-de-Travers». Globalement, ce sont plus de 150 projets innovateurs qui seront réalisés. (mdc)

Centre commercial: en suspens...

Couvet présente son nouveau plan d'aménagement

Dans quelle zone seront affectées les parcelles du Pré-de-la-Porte où est prévu le Centre commercial? Hier soir, lors de la présentation du nouveau plan d'aménagement de Couvet, la question est restée ouverte. La séance d'information promise par le Conseil communal ne semble pas avoir eu lieu...

Le 2 novembre dernier, l'exécutif covasson souhaitait que le législatif se prononce sur l'affectation des parcelles destinées au centre commercial. Finalement, il retira ce point de l'ordre du jour. En promettant une séance publique d'information le 21 novembre.

Hier soir a bien eu lieu une présentation du plan d'aménagement, mais il n'a pas été question du centre commercial. Les parcelles demeurent «zone en suspens».

3500 HABITANTS?

Jean-François Bouvier, l'architecte mandaté par la commune pour la révision du plan d'aménagement, est venu présenter le fruit de son travail. L'ancien plan, daté de 1982, a besoin d'être corrigé. Les objectifs du nouveau concept doivent per-

mettre à Couvet d'accueillir 3500 habitants.

Chiffre controversé. Pour certains, la prévision n'est pas utopiste. Alors que d'autres ne souhaitent pas voir la commune investir dans des infrastructures disproportionnées.

14 HECTARES À BÂTIR

Couvet dispose encore 14 de hectares en zone à bâtir. Dont une bonne partie appartient à des propriétaires privés. Mais

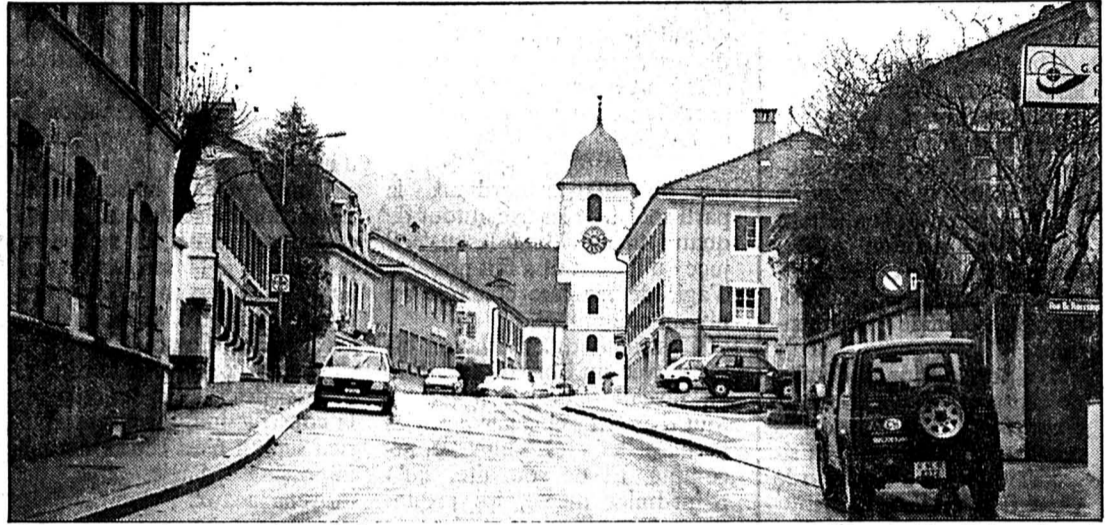
comme l'a rappelé Pierre-Alain Rumley, le canton de Neuchâtel est l'un des rares à posséder une loi permettant l'expropriation. Le but étant de mettre sur le marché les surfaces disponibles.

Avec le nouveau concept d'aménagement, la commune de Couvet veut favoriser l'habitat groupé et les plans de quartier. S'inscrit aussi le désir de préserver le visage de la Grand-Rue, notamment en limitant la hau-

teur des bâtiments qui pourraient être construits.

Sur la «carte de sensibilité aux bruits», les quartiers d'habitation en bordure de la Pénétrente sont déclarés «zone artisanale». La réglementation de cette dernière est plus tolérante, les ponts et chaussées n'auront pas à construire de murs antibruit...

Le nouveau plan sera soumis au législatif dans le premier trimestre de 1991. SBY



Couvet: quel aspect demain?

(Impar-De Cristofano)

Un atout de plus dans le giron de la DTN

Un Centre d'information des télécommunications s'ouvre à Fleurier

La Direction des télécommunications de Neuchâtel (DTN) peut se targuer de posséder quatre centres d'information des télécommunications dans sa circonscription. Après ceux de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et dernièrement du Locle, le petit dernier a vu le jour à Fleurier, le 16 novembre 1990.

Aménagée dans les locaux de l'ancienne bonneterie, rue D.-Jeanrichard 2b, la nouvelle agence a été inaugurée officiellement par M. André Rossier, directeur de la DTN.

La création d'un tel centre répond à la volonté de la localité

et du Vallon de s'intégrer dans le cadre des communes modèles pour la communication (CMC). Il sera ouvert, dans un premier temps, les mardis et jeudis après-midi.

Destiné à une clientèle «tout public», ce centre d'information des télécommunications DTN épaulera ceux, privés, de Couvet et Fleurier, susceptibles de conseiller les chefs d'entreprises des secteurs secondaire et tertiaire. Désormais, le Val-de-Travers dispose d'un atout supplémentaire important en matière de télécommunications. (comm)

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS
Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Rédaction
du Val-de-Travers:
Mariano De Cristofano
Tél. 613.877 Fax 613.682

«Un peu de luxe dans sa misère»

Huit mois avec sursis pour vols devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Du début 1987 au printemps 1990, D. J. commet de nombreux vols. Par manque de liquidités... On estime le préjudice à environ 12.000 francs. Petites sommes d'argent, matériel divers, meubles, vaisselle... Ce qui fait dire au défendeur que son client s'est «donné un peu de luxe dans sa misère». Le Tribunal correctionnel a condamné D. J. à huit mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

La situation financière de D. J. est précaire. Pour faire face à ses échéances, il vole. Dans la plupart des cas, ses deux employeurs successifs en font les frais. Ici ce sont 200 francs qui disparaissent, là c'est un radiocassette, un billet de 1000 francs, un meuble à souliers ou un sté... D. J. encaisse également

des factures auprès de clients et dispose de la somme pour ses besoins personnels.

PERSONNE N'AVAIT REMARQUÉ...

Arrêté, D. J. fait des aveux complets. Bien que la plupart des personnes lésées ne s'étaient pas rendu compte des vols commis à leur détriment! Etonné, le président Schneider demande au prévenu pourquoi il «s'est mis à table». «Je ne voulais pas que des choses sortent plus tard, alors j'ai tout dit».

Depuis le milieu 1989, D. J. a une curatrice. Peut-être un peu «belle-mère» dira la personne qui l'aide à gérer son budget. A ce jour, 16.000 francs ont déjà été remboursés et la dette s'élève encore à 24.000 francs. Mais D.

J. n'est pas connu de l'Office des poursuites, ses vols lui permettaient de payer les créanciers les plus criards.

«PRONOSTIC FAVORABLE»

Dans son réquisitoire, le procureur Béguin parle de «vols alimentaires». Ce qui l'inquiète, c'est leur multiplication et leur fréquence. Estimant, qu'avec l'appui de la curatrice, D. J. s'est ressaisi, il fait un «pronostic favorable». Thierry Béguin réclame 12 mois d'emprisonnement, sans s'opposer à l'octroi du sursis.

L'avocat du prévenu précise que les difficultés financières de son client s'inscrivent dans un système de «petits crédits boules de neige». Considérant l'année

requis par le procureur comme «extrêmement sévère», il opte pour une peine de 8 mois. «Cette affaire devant servir de leçon à ce grand enfant».

Le Tribunal tiendra compte des aveux de D. J. Et puis, il «a toujours travaillé, ce qui ne se voit pas tous les jours devant un tribunal correctionnel».

Le juge Schneider condamne D. J. à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et aux frais par 878 francs. A cela s'ajoutent 1200 francs d'indemnité d'avocat. MDC

● Composition du Tribunal: Bernard Schneider, président; Jeannette Steudler et Bernard Cousin, jurés; Adrien Simon-Vermot, greffier. Représentant du ministère public: Thierry Béguin, procureur général.

Val-de-Ruz

A la recherche de nouveaux membres

Assemblée cantonale des gyms hommes à Savagnier

C'est devenu une tradition: l'assemblée cantonale des gyms hommes se déroule dans le village qui a organisé la fête cantonale de l'année. Aussi, se sont-ils retrouvés samedi dernier à Savagnier, pour leur assemblée générale.

Sous la présidence de Jean-Pierre Schenk, les délégués de 15 sections soit 29 membres, ont passé en revue les événements de l'année. Une chose est certaine, il est nécessaire de recruter de nouveaux membres afin d'assurer la relève des sections, car une baisse d'effectif de 25 membres a été enregistrée sur un total de 295 membres. Un effort qui doit se poursuivre sous le slogan: «Viens et essaie».

Jean-François Zwahlen, trésorier, a annoncé une diminution de la fortune de près de 600

francs, ce qui engagea l'assemblée à augmenter les cotisations et de les porter à 80 francs par section.

Daniel Matthey, président du comité de la fête cantonale qui s'est justement déroulée à Savagnier, a vu une nouveauté: le remplacement de l'école de corps par une mise en train d'ensemble, ce fut concluant.

L'assemblée a également modifié quelque peu ses statuts en les mettant au goût du jour; par exemple, seuls les moniteurs auront droit à un prix.

Un dernier hommage a été rendu aux membres disparus; il s'agit de MM. Charles Barraud, Gottfried Zaugg, Armand Merloti, Walther Blatter, Laurent Müller, André Robert, Frédéric Biedermann, Adrien Guignard et Georges Froidevaux. (ha)

Ont été nommés membres honoraires: MM. Roger Bolomey, Georges Dessaulles et Michel Flückiger. En outre, Paul Perrinjaquet fait son entrée à la commission technique.

En 1991, il faudra se rendre à Cornaux pour la journée cantonale qui aura lieu le 9 juin, en même temps que la Fête cantonale des pupillettes et en 1992, elle se déroulera au Locle.

Six sections participeront à la Fête fédérale de Lucerne, les 21, 22 et 23 juin. Gérard Perrin, qui représentait le comité cantonal, a apporté le salut des gymnastes du canton.

Un vin d'honneur a été offert par la commune; puis les délégués se sont retrouvés pour le repas qui s'est déroulé dans un esprit de franche camaraderie. (ha)

FONTAINES

Précisions

En ce qui concerne la fresque qui a été réalisée la semaine dernière à l'usine ETA SA à Fontaines, relevons que ce sont les élèves du degré secondaire de l'Ecole nouvelle de la Grande Ourse de La Chaux-de-Fonds qui ont effectué cette œuvre. (ha)

SERVICES

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

DÉCÈS

CERNIER
M. Robert Schnetzer, 1903
FONTAINES
M. Eugène Steudler, 1913

CELA VA SE PASSER

Soirée roumaine aux Perce-Neige

L'orchestre roumain Stefan Bucur fera sa première escale neuchâteloise au Centre des Perce-Neige, aux Hauts-Genèveys. Il y donnera un concert public mardi prochain, 27 novembre, à 20 heures. (at)

Cernier

vente de la paroisse

Samedi 24 novembre, la vente paroissiale réformée de Cernier ouvrira ses portes à 10 heures, à la halle de gymnastique. On y découvrira des bancs de tricots, de couture, des livres, des fleurs et de l'artisanat. Avec la pâtisserie maison qui sera offerte, on pourra boire café ou thé. Pour les enfants, la pêche miraculeuse sera à leur disposition de même que des dessins

animés. A l'heure de l'apéritif, la Fanfare l'Union instrumentale montera sur scène puis, pour midi, une choucroute bien garnie sera offerte. (ha)

Soirée des gyms à Dombresson

La section de Dombresson et de Villiers organise sa soirée annuelle samedi 24 novembre à 20 heures. Onze numéros sont au programme avec tout d'abord une présentation de la section puis, le groupe mères-enfants, les enfantines, les petites pupillettes, les grandes pupillettes, les dames et les actives. La section de Chézard-Saint-Martin des Jeunes gymnastes section invitée, présentera deux numéros. La soirée se terminera par un grand bal qui conduira l'orchestre Code avec ses quatre musiciens. (ha)

Propositions de députés refusées

La Question jurassienne n'en finit pas de susciter des passions au sein de la classe politique bernoise. Dans des réponses publiées hier, le gouvernement a notamment refusé des propositions de parlementaires qui souhaitent voir disparaître le sigle «BE» de la signalisation routière à l'entrée des localités situées à la frontière avec le canton du Jura ainsi que les indications en allemand sur les panneaux de circulation au col de Pierre-Pertuis.

Un député a constaté que les panneaux d'entrée des localités bernoises situées le long de la frontière avec le canton du Jura étaient souvent brûlés ou badigeonnés par des inconnus souhaitant cacher la mention «BE». Faire disparaître ce sigle permettrait de réaliser des économies, selon le parlementaire.

Les prescriptions fédérales ne laissent aucune marge d'appréciation aux autorités cantonales chargées de la signalisation, lui a répondu le Conseil exécutif.

Un autre député s'est plaint parce que les panneaux de circulation routière situés au col de Pierre-Pertuis étaient rédigés en français et en allemand, «ceci au mépris de la territorialité des langues».

Ces panneaux ont été conçus en deux langues à cause des touristes, a rétorqué l'exécutif. (ap)

Famille, emploi, loyer... Saint-Imier: les socialistes lancent leur campagne samedi

Le Parti socialiste local organise samedi une matinée d'information - places du Marché et du 16-Mars de 9 h à 11 h 30 - dans l'optique des prochaines élections municipales. Lâcher de ballons à la clé - gratuit pour tous les enfants, à 10 h 45 sur la place du Marché, le matériel étant distribué dès 10 h 15 - le ps y renseignera la population sur ses objectifs prioritaires et sur ses candidats, tout en invitant chacun à signer l'initiative pour une révision de l'AVS.

Ses objectifs primordiaux, le parti socialiste les axe autour de quatre thèmes dans lesquels il juge qu'il est tout à fait possible d'agir de manière concrète au niveau communal.

C'est ainsi qu'en relation directe avec un objectif socialiste au niveau national, il entend tout d'abord s'engager pour les familles et les laissés-pour-compte. Et de souhaiter qu'à Saint-Imier même, les prestations des collectivités soient financées par les impôts et non par des taxes, en soulignant qu'ainsi, les petits revenus sont moins touchés que les grands.

Le maintien des taxes et émoluments à un niveau bas, ainsi que la prise en charge partielle des cotisations aux assurances par la commune, lorsqu'elles deviennent insupportables pour les petits revenus, appartiennent donc aux priorités du ps.

Deuxième axe de cette campagne socialiste, la lutte pour des loyers raisonnables, aussi bien pour les petits propriétaires que pour les locataires. Et le parti de s'engager dès lors à provoquer une politique active de la commune dans ce sens, en prônant notamment l'achat de terrains pour les aménager sans bénéfice et les revendre sous condition - par exemple la construction d'habitat groupé - et l'encouragement à la création de coopératives de propriétaires d'immeubles.

Dans le même ordre d'idées, les socialistes souhaitent que la commune mette un soin tout particulier à la restructuration actuelle du plan d'aménagement, afin qu'il échappe à la spéculation. En soulignant que s'il serait utopique d'aborder les hausses des taux et des coûts de la construction, au niveau imierien seul, il n'est cependant pas impossible d'agir avec des moyens locaux.

UNE SALLE «SOLAIRE»?

La qualité de la vie, qu'il veut améliorer en recherchant l'harmonie entre l'homme et l'environnement naturel, appartient également aux préoccupations immédiates du ps. Un ps qui veut s'engager pour que la cité progresse et se développe de manière réfléchie, en veillant à la sécurité des piétons dans l'amélioration des voies de communi-

cation, par exemple, ou encore en économisant l'énergie dans les bâtiments communaux. Et d'avancer l'idée d'une salle de spectacles pourvue de panneaux solaires.

Dernier axe de la campagne, enfin, la lutte pour assurer l'emploi, par la promotion économique, le renforcement et la diversification du tissu industriel. Soulignant que le secteur privé n'est pas à même, seul, de redonner à l'Erguël sa capacité économique d'antan, le ps veut que la commune s'engage à ses côtés, notamment et tout d'abord en continuant à étendre la zone industrielle, mais également en veillant à l'attractivité de la cité, à travers ses infrastructures culturelles et sportives, un large éventail d'écoles, un approvisionnement en énergie diversifié et des finances communales saines.

LA QUOTITÉ = LA SANTÉ...

Au sujet de la santé de ces finances communales, justement, le ps juge qu'une hausse de la quotité, annoncée déjà par les autorités et à laquelle on n'échappera pas, se révèle plus sociale qu'une augmentation des taxes.

Et d'estimer cette solution meilleure, à long terme, qu'une augmentation de l'endettement qui se reporterait sur les générations à venir. (de)

Chant classique aux Rameaux

Saint-Imier: voix et piano pour un moment privilégié

Prochaine étape au riche programme 90/91 du Centre de culture et loisirs, un récital de chant classique, en cette fin de semaine, qui ne manquera pas de se révéler un moment fort et privilégié pour tous les mélomanes. Il ne

saurait en être autrement, avec la soprano Pierrette Péquegnat et le pianiste Miriam Lubin!

On ne présente plus Pierrette Péquegnat, tant le nombre des concerts auxquels elle a participé est élevé, à travers toute la Suisse romande. Ceux qui n'ont encore pu apprécier le talent de cette chanteuse, qui enseigne actuellement au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, ne manqueront pas de le faire.

AUX ÉTATS-UNIS

Miriam Lubin, qui a étudié le piano aux États-Unis, a effectué ensuite de nombreuses tournées en Europe, dont une avec la célèbre comédie musicale «West Side Story».

Rappelons qu'elle a obtenu un premier prix de virtuosité au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, dans la classe de Catherine Courvoisier.

AU PROGRAMME

Le programme de ce récital comprend des œuvres de Robert Schumann, Ottorino Respighi, Gabriel Fauré, Eric Satie, Francis Poulenc et Alberto Ginastera. (de)

● Dimanche 25 novembre, salle des Rameaux, 17 h.



Avec la soprano Pierrette Péquegnat, accompagnée au piano par Miriam Lubin, un récital qu'aucun mélomane ne manquera. (Photo privée)



Avec vous dans l'action.



Boucherie - Charcuterie

E. Perregaux

Spécialités de saucisses neuchâtelaises
Médaille d'or 1988

☎ 039/31 72 72 2400 Le Locle
Service à domicile



Garage de l'Ouest
Giovanni Asticher

Av. Léopold-Robert 165
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 50 85/86

Boucherie-Charcuterie

F. Berger

Service à domicile

☎ 039/31 16 75
M.-A.-Calame 12
2400 Le Locle

Saucisses sèches à l'ail

Elevage de la Baume

Berger allemand
Toute l'année des
jeunes avec garantie
sans dysplasie.
Etalon à disposition
pour saillies
Xilo vom Natoplatz cl. I

MARCEL GIRARDIN
Le Dazenef
Bout-du-Bois 63
2325 Les Planchettes
☎ 039/23 41 69

PAROISCENTRE - LE LOCLE

Vendredi 23 novembre 1990 à 20 h 15

GRAND MATCH AU LOTO

1 voyage à Paris,
corbeille apéritif, jambon,
corbeilles garnies

Abonnement:

Fr. 15.- pour 30 tours + 1 tour gratuit (1 carton tous les 10 tours) + 6 tours supplémentaires avec 2 cartons.

2 abonnements = 3 cartes

Un prix de consolation à chaque perdant au tirage au sort.

Organisation:
**CLUB DU BERGER ALLEMAND
LE LOCLE**

Favorisez nos annonceurs



25-141996

MARCEL PÉTER
ENSEMBLIER

AMEUBLEMENT
DÉCORATION

LA SAGNE
☎ 039/31 51 00

Projets et agencements
Styles anciens et modernes
Rideaux, tissus et tapis
Exposition sur 1000 m²

A. TOMAT

Maçonnerie - Carrelages
Peintures
Crésis synthétiques - Rénovations

LA CHAUX-DE-FONDS
Doubs 155
☎ 039/23 95 32



Carrosserie Oes

Le Locle

Jeanneret 18 - ☎ 039/31 41 22

M.-J. Ducrest

Alimentation - Vins

Rue de France 33
2400 Le Locle
☎ 039/31 11 54

La bonne adresse

Eric ROBERT

TV - RADIO - Hi-Fi
DISQUES

Le Locle
Daniel-Jeanrichard 14
☎ 039/31 15 14

Dépôt Pal

Formula

Rue du Locle 81
Girardin Marcel
☎ prof. 039/26 69 23
☎ privé 039/23 41 69

Entreprise de plâtrerie
et peinture



Jeanneret 38 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 77 92

Les amateurs de tennis comblés

Inauguration d'un deuxième court couvert aux Reussilles

Les amateurs de tennis sont comblés avec la mise à disposition d'un deuxième court completant les installations existantes qui elles ont subi une sérieuse cure de jouvence. Les locations déjà enregistrées pour cet hiver démontrent combien était nécessaire cette nouvelle réalisation.

C'est au cours d'une petite cérémonie qui se tenait au tout début du mois de novembre que M. Jean-Louis Maire, président du Tennis-Club Tramelan (TCT), procédait officiellement à l'inauguration de la deuxième halle de tennis, opérationnelle depuis la nuit de mardi à mercredi. Pour J.-L. Maire, c'était un jour de fête et, profitant de la présence des membres et des invités, il pouvait après une petite rétrospective remercier M. Roland Bassin, l'architecte de cette œuvre, ainsi que la municipalité qui, représentée par M. Lucien

Bühler, a mis à disposition le terrain et a offert une partie du bois nécessaire à cette construction. L'on entendait également M. Roland Bassin, du bureau d'architecture MSBR SA, présenter en détail cette construction qui a nécessité 66 m³ de bois lamellé-collé, 27 m³ de bois équarri et environs 10 tonnes d'acier.

Comme le faisait remarquer le représentant de la municipalité M. Lucien Bühler, cette réalisation complète harmonieusement et admirablement le vaste choix des installations sportives offertes à la population et aux touristes. La cérémonie d'inauguration donnait encore l'occasion aux deux espoirs du club, Claude-Lise Chopard et Daniel Maire, d'effectuer une belle démonstration alors qu'une nuit du tennis (et oui, jusqu'à l'heure du petit déjeuner pour certains) permettait aux nombreux spor-

tifs et membres du club de participer au tournoi d'inauguration.

UN BRIN D'HISTOIRE

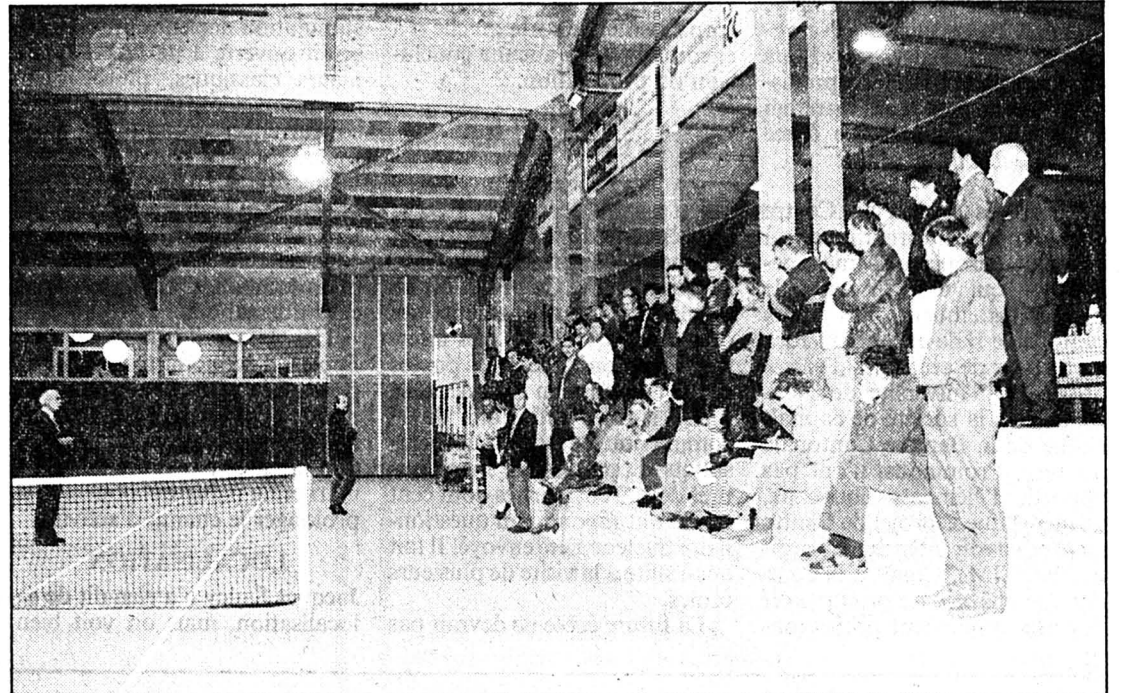
C'est en 1923 que le Tennis-Club Tramelan fut fondé avec l'ancienne patinoire comme place de jeu. Le 1er septembre 1928, l'on inaugura un court situé à la Violette puis, le 19 août 1951, ceux des Reussilles. Comme tout marchait à merveille, on décida de construire un club house qui fut inauguré en 1957. Il faut attendre le 1er octobre 1977 pour assister à l'inauguration du premier court couvert aux Reussilles.

Dans une région aussi sujette aux caprices de dame nature, on a bien vite réalisé combien ce court rendait service. Au vu de son intense occupation, on décidait, lors d'une assemblée générale extraordinaire, tenue le 21 avril 1989, de réaliser un deuxième court. Les travaux ont débuté en automne de la même année et l'inauguration fut prévue le 2 novembre 1990.

Cette réalisation a été rendue possible grâce à l'enthousiasme du comité et des membres du TCT mais grâce aussi à la générosité de diverses sociétés, organes officiels, annonceurs, souscripteurs, entreprises, donateurs, etc.

BEL EFFECTIF

Le Tennis-Club Tramelan peut se vanter d'avoir un bel effectif d'environ 280 personnes formé de membres actifs, passifs, écoliers et juniors. Différentes activités sont offertes puisque l'on peut participer au championnat interclubs, aux différents tournois mis sur pied aussi bien durant la saison d'été que d'hiver.



Une réussite complète répondant aux exigences modernes.

(vu)

Des cours sont également offerts à chacun. Les courts ne sont pas réservés exclusivement aux membres du club qui, bien entendu, jouissent de certaines priorités et avantages mais tout un chacun a la possibilité de profiter de ces installations. Il suffit de s'adresser chez Gindrat Sport à Tramelan pour louer une heure ou l'autre. C'est là qu'est tenu à jour le tableau des réservations.

Le comité du club, qui a fonctionné également en qualité de commission de construction, est constitué de la façon suivante: président: Jean-Louis Maire; vice-président: Jean-Philippe Meyer; secrétaires: I. Gindrat et Jean-Pierre Béguelin; caissier:

Peter Pelling; responsable technique: Roland Bassin; responsable matériel: Denis Berberat; informatique: Eric Gyger; assesseur: Alain Meyrat.

LA RÉALISATION

Le souhait des responsables du TCT, comme l'indiquait l'architecte M. Roland Bassin lors de l'inauguration, était de doubler la surface de jeu et d'installer des vestiaires avec douches. La nouvelle salle, conçue et dimensionnée selon les normes et critères du jour, est disposée dans le prolongement de la salle existante. Grâce à une différence de niveau, l'intérieur de la nouvelle salle agrandie a été pourvu de

gradins permettant d'accueillir de 80 à 100 spectateurs.

En ce qui concerne la réalisation proprement dite, on a repris le système constructif de la salle existante, soit un système porteur mixte bois-acier. Pour la construction des panneaux principaux, on a fait appel à une technique d'avant-garde, soit l'utilisation de doubles panneaux de bois lamellé-collé combinés avec des câbles de précontrainte.

Cette nouvelle salle a fait l'objet de toute l'attention souhaitable pour satisfaire les exigences en matière d'acoustique, de lumière et de confort de jeu.

(comm-vu)



Entourant les espoirs du club Claude-Lise Chopard et Daniel Maire, le président Jean-Louis Maire (à gauche) et l'architecte Roland Bassin (à droite) qui se sont dévoués sans compter pour cette réussite.

(vu)

Cambriolages en série

Désagréable surprise pour plusieurs commerçants tramelots

Plusieurs commerçants de la Grand-Rue ont eu, hier matin, la désagréable surprise de constater que leur magasin avait été visité par un ou des cambrioleurs dans la nuit de mardi à mercredi. Plusieurs vols d'argent ont été constatés. Dans chaque cas, il semble bien que le scénario ait été le même pour s'introduire dans les locaux. Le ou les voleurs ont fait sauter les cylindres de sécurité.

Pour l'heure la police cantonale de Tramelan mène son enquête, secondée en pareille circonstance par la police de sûreté ainsi que par le Service de l'iden-

tité judiciaire du canton de Berne. Il est évident que les personnes qui auraient constaté quelque chose d'anormal ces derniers jours sont priées de prendre contact avec la police cantonale de Tramelan (032/97.40.69).

Rappelons enfin que pour ceux qui désirent mieux se protéger, ils peuvent obtenir au bureau de la police cantonale une brochure qui traite de la prévention, aussi bien en ce qui concerne les vols par ruse ou vols de véhicules, les agressions, les incendies ou encore les délits sexuels. (vu)

CELA VA SE PASSER

Tramelan: citoyens à part entière

Demain soir, les autorités municipales de Tramelan marqueront l'entrée dans la vie civique de jeunes gens et jeunes filles du village.

La traditionnelle cérémonie des promotions civiques aura lieu au restaurant de l'Union. Les nouveaux citoyens et citoyennes de Tramelan partageront un repas offert par la municipalité, après avoir entendu les souhaits de bienvenue des autorités. (vu)

Tramelan: Noël à l'atelier de poterie

Durant trois jours, il régnera une animation toute particulière à l'Atelier de poterie sise au Collège 11 à Tramelan. Les membres de cet atelier présenteront leurs dernières créations. Une occasion de découvrir les terres, four, tour, en-

gobes, glaçures, tant de mots familiers à celles qui régulièrement occupent leur loisirs à cette activité.

L'exposition est ouverte vendredi 23 de 19 à 22 h, samedi 24 de 10 à 22 h et dimanche 25 de 14 à 18 h. (vu)

Tramelan: musique latino-américaine

C'est avec un plaisir non dissimulé que le Podium club commence sa saison 1990-1991 en présentant un trio de choc composé de Roger Blavia (Espagne) aux percussions, Julio Martin (Brésil) au piano et Coqui Reza (Argentine) au chant et à la guitare. Tous trois sont membres de l'orchestre de salsa «El Calefon».

Ces musiciens sans frontières sauront séduire chacun avec un style basé sur la salsa, tout en explorant l'ensemble des richesses de la musique latino-américaine. (vu)

On y danse...

Le troisième thé dansant de la caravane itinérante mise sur pied par Pro Senectute se déroulera ce samedi 24 novembre, à l'hôtel du Sapin de Fornet-Dessous, de 14 h 30 à 17 h. Un service de transport a été prévu par les organisateurs, pour lequel on peut réserver ses places au plus vite, par un simple coup de fil au 032 91 21 20. Rendez-vous sur la Place de la gare de Tavannes, à 13 h 45. (comm)

SONCEBOZ

Elections tacites

Arrivés en fin de mandat, deux membres de la commission de vérification des comptes ont été réélus tacitement pour une nouvelle période, dans la commune de Sonceboz-Sombeval. Il s'agit de Jean-Georges Nicolet et de Chantal Molinari. (de)

CARNET DE DEUIL

TRAMELAN. - On apprend le décès survenu dans sa 82e année de M. Bernard Vuilleumier-Etienne. Domicilié à la rue de l'Industrie 33, le défunt était très connu au village.

En effet, durant de nombreuses années il avait exploité un atelier de pivotage qui jouissait d'une excellente renommée. Arrivé au terme de son occupation professionnelle, M. Vuilleumier partageait sa retraite au côté de son épouse qui l'entourait d'une manière exemplaire. M. Bernard Vuilleumier aimait la tranquillité et la vivait pleinement. Il aimait effectuer avec son épouse des promenades dans la nature. C'est à l'hôpital qu'il a quitté les siens. Jouissant de l'estime générale, M. Vuilleumier laissera un grand vide au sein de sa famille. (vu)

Grand-guignolesque!

Cortébert: le budget 1991 refusé par l'assemblée...

Depuis quelques mois, les assemblées municipales de Cortébert vivent à l'aigre-doux, les blocs sont figés, les mots d'ordre connus, les discussions cassantes, les remarques perfides à l'égard d'un Conseil municipal tourné en dérision par une frange de la population. Cette semaine, comparant la salle à un théâtre, un citoyen s'est même permis de désigner les guignols... Et le budget 91 a été refusé!

Prétendant la démission du Conseil municipal - en place jusqu'au 31 décembre - l'assemblée acceptait de justesse l'entrée en matière du budget, refusant ensuite celui-ci par... 37 voix contre 36. Cette décision a valeur de camouflet, pour un exécutif qui présentait un budget bien ficelé, dont l'excédent de charges n'ascendait qu'à 89.000 francs. Pour mémoire, on rappellera que celui de l'an dernier, avec son déficit de 102.000 francs, avait passé la rampe sans coup férir.

Dans la foulée, les ayants droit refusaient également l'augmentation de 20 centimes pour le mètre cube d'eau et pour l'épuration. Le nouveau Conseil municipal - qui sortira des urnes le 2 décembre - reprendra ce dossier en janvier prochain.

Et il est bien évident que jusqu'à l'adoption par le peuple

d'un nouveau budget, toutes les factures resteront en souffrance sur le bureau du secrétariat communal!

ON CHANGE D'IDÉES

Deux objets, qui avaient été massivement rejetés lors de l'assemblée du 11 juin, ont cette fois échappé comme par enchantement à la contradiction populaire, et furent acceptés à de très fortes majorités. C'est ainsi que 25.000 francs sont débloqués pour la planification de la zone industrielle et artisanale sise au nord-ouest de la localité et un nouveau règlement des eaux pourra entrer en vigueur dès sa ratification par les instances cantonales.

Le budget de l'Ecole secondaire était approuvé à l'unanimité, tout comme le cautionnement de Cridor pour 380.000 francs et la prolongation pour un an du règlement concernant le subventionnement de nouveaux logements.

Par ailleurs, le Conseil municipal entendait faire demander aux citoyens leur avis au sujet de la vocation future des logements de services des employés municipaux. De nombreux locaux étant nécessaires à la vie publique locale, l'exécutif jugeait agréable de faire participer les ayants droit à une nouvelle dis-

tribution des lieux de réunion, de détente et de travail appartenant au patrimoine communal.

Or une fois encore, c'est le nouveau Conseil qui empoignera ce dossier.

OUL... MAIS!

Dans l'impossibilité, faute de bonnes volontés, de mettre sur pied une commission chargée de reconnaître ou non la culpabilité du Conseil municipal dans l'affaire d'une vente de 53 mètres carrés de terrain d'une valeur de 980 francs 50, on s'est approché de la Direction des affaires communales. Et par la signature du conseiller d'Etat Mario Annoni, il est affirmé que le Conseil municipal a agi selon les prescriptions du règlement municipal. Lavé ainsi de tout soupçon, l'exécutif local souhaite que le peuple mette enfin un terme à cette brouille érigée en affaire d'Etat; ce qu'il a fait par 30 voix contre 17.

Les murmures de la salle pourraient néanmoins supposer le dépôt d'une plainte auprès de la préfecture...

Robert Kobel ayant donné sa démission de président des assemblées pour la fin de l'année, son successeur a été désigné en la personne de Frédy Geiser, nommé par 50 voix, contre 15 à Eric Stöckli, lui-même élu ensuite vice-président. (ec)

SERVICES

JURA BERNOIS
Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42. Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et

Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97.

L'AIGLON

il est terrrrrrrii...ble



Lève-toast,
couche-tard & compagnie
L'AIGLON
Grand vin mousseux

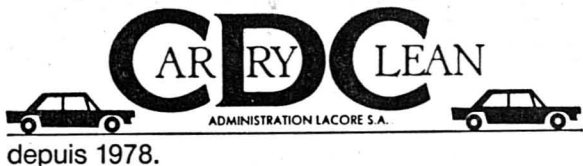
22-003711

Publins SA *BIC

divers

Vous disposez d'un petit capital nécessaire de Fr. 25000.-.

Vous pouvez donc créer votre propre emploi.



depuis 1978.

Nettoyage intérieur de voitures cherche à ouvrir une agence.

Pour tous renseignements: tél. 022 782 79 50.

18-323231/4x4

au
Céladon

Portes ouvertes

Crêt-Vaillant 35 - 2400 Le Locle

Vendredi 23 novembre 1990, de 16 à 22 heures

Samedi 24 novembre 1990, de 16 à 22 heures

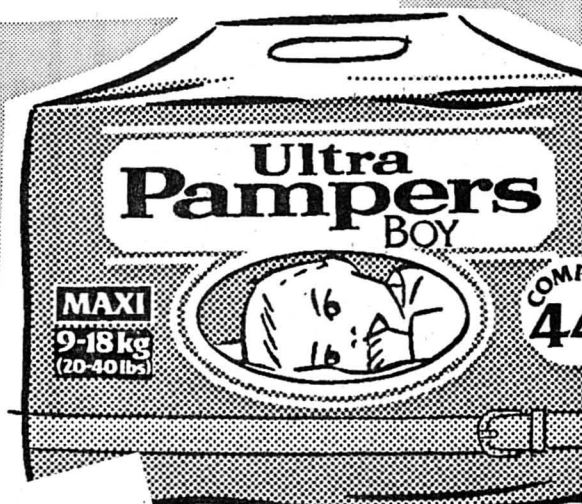
Mme Marita Junod

28-142011

Publicité intensive, Publicité par annonces

Economisez sec.

Les Ultra Pampers pour GIRLS + BOYS sont en vente maintenant dans un NOUVEL EMBALLAGE COMPACT plus pratique. Contenu inchangé.



BON FR. 4.-
Contre remise de ce bon, vous bénéficiez dans chaque magasin EPA d'un rabais de Fr. 4.- sur un paquet de Pampers. Valable du 23.11. au 5.12.90 1 seul bon par paquet.

Avec bon
18.90

BON FR. 4.-
Contre remise de ce bon, vous bénéficiez dans chaque magasin EPA d'un rabais de Fr. 4.- sur un paquet de Pampers. Valable du 23.11. au 5.12.90 1 seul bon par paquet.



Passez d'abord à l'UNIP

CAFÉ DU MUSÉE

D.-JeanRichard 7, ☎ 039/23 30 98

Ce soir:
souper amourettes

28-012363

IL EST ARRIVÉ!!!

Le nouveau catalogue HOT LINE 91 vous présente sur 56 pages en couleur, les dernières nouveautés de la

MODE SEXY

Robes moulantes, mini-jupes, bodys et lingerie de charme.

Commandez-le vite au:

021/312 35 32

HOT LINE - Lisière 6 - 1018 Lausanne

22-001711

BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH
swatch 28-012339

Publicité intensive, Publicité par annonces

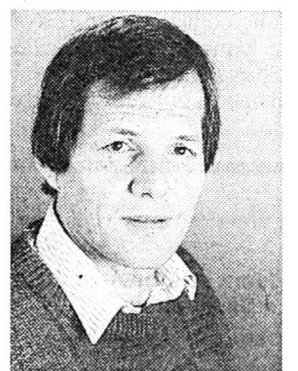


Armurerie

Stand de tir



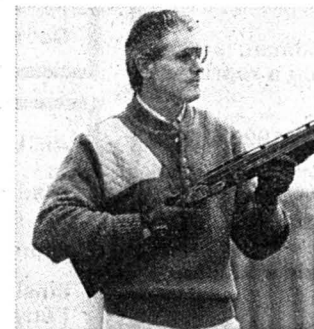
J.-R. Consolini



J.-A. Perrin

Portes ouvertes

Vendredi 23 novembre de 14 à 21 h
Samedi 24 novembre de 9 à 21 h



Stand de tir souterrain

5 pas de tir à 25 mètres
2 pas de tir à 50 mètres
1 pas de tir à 100 mètres

Installations **POLYTRONIC** Location d'armes

Tireurs, chasseurs, amateurs d'armes,
collectionneurs:

une seule adresse

Cap Sud
CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS

LAGARDÈRE

Boulevard des Eplatures 20
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/267 858

28-012569

Les espoirs associés au concours

A la recherche de la clef du Grand-Temple (6)

A côté de l'espoir de pouvoir dégager le meilleur plan possible pour la reconstruction du temple, il faut souligner d'autres espoirs sous-jacents: faire connaître cet édifice dans les cercles architecturaux, partager les questions posées par cette forme originale, rassembler tous les esprits compétents autour de la recherche d'une solution globale du problème.

Le conseil d'administration de la Fondation du temple national joue un rôle essentiel dans la décision d'ouvrir un concours d'architecture. Pour mieux comprendre sa volonté profonde, remarquons l'intervention du Dr Arnold Bolle en Conseil général du 20 février 1919, à l'occasion du lancement par la ville d'un concours d'idée pour la construction d'une cité-jardin autour de l'usine électrique: le futur secrétaire de la Fondation aurait voulu qu'on lançât un concours d'idée en vue d'un véritable plan directeur valable pour l'ensemble de la ville, et susceptible d'indiquer les secteurs favorables à la création de cités-jardins.

Il dépose une motion dans ce sens avec MM. Tell Perrin, G. Scharpf ainsi que le Dr E. Burkart. Le 11 avril, sur cette même question, Arnold Bolle est le premier à intervenir, rappelant sa motion, mais pour prôner l'idée que si un concours restreint devait être lancé sur un secteur limité tel celui jouxtant l'usine électrique, ce concours soit ouvert non pas aux seuls architectes établis en ville, mais à tous les architectes suisses, quitte à prévoir que l'exécution soit réservée aux praticiens de la ville.

Dans sa précédente intervention, le Dr A. Bolle avait rappelé qu'un projet avait été élaboré

par M. Chs.-E. Jeanneret, architecte, pour le quartier des Crêtets. Il faudrait, aux yeux de l'avocat, obtenir des projets dans ce sens pour l'ensemble de la ville». A noter que le 17 juillet, la délégation du Collège des anciens auprès du Conseil communal comprenait un certain Arnold Beck, qui fut le promoteur découragé de la dite cité-jardin des Crêtets.

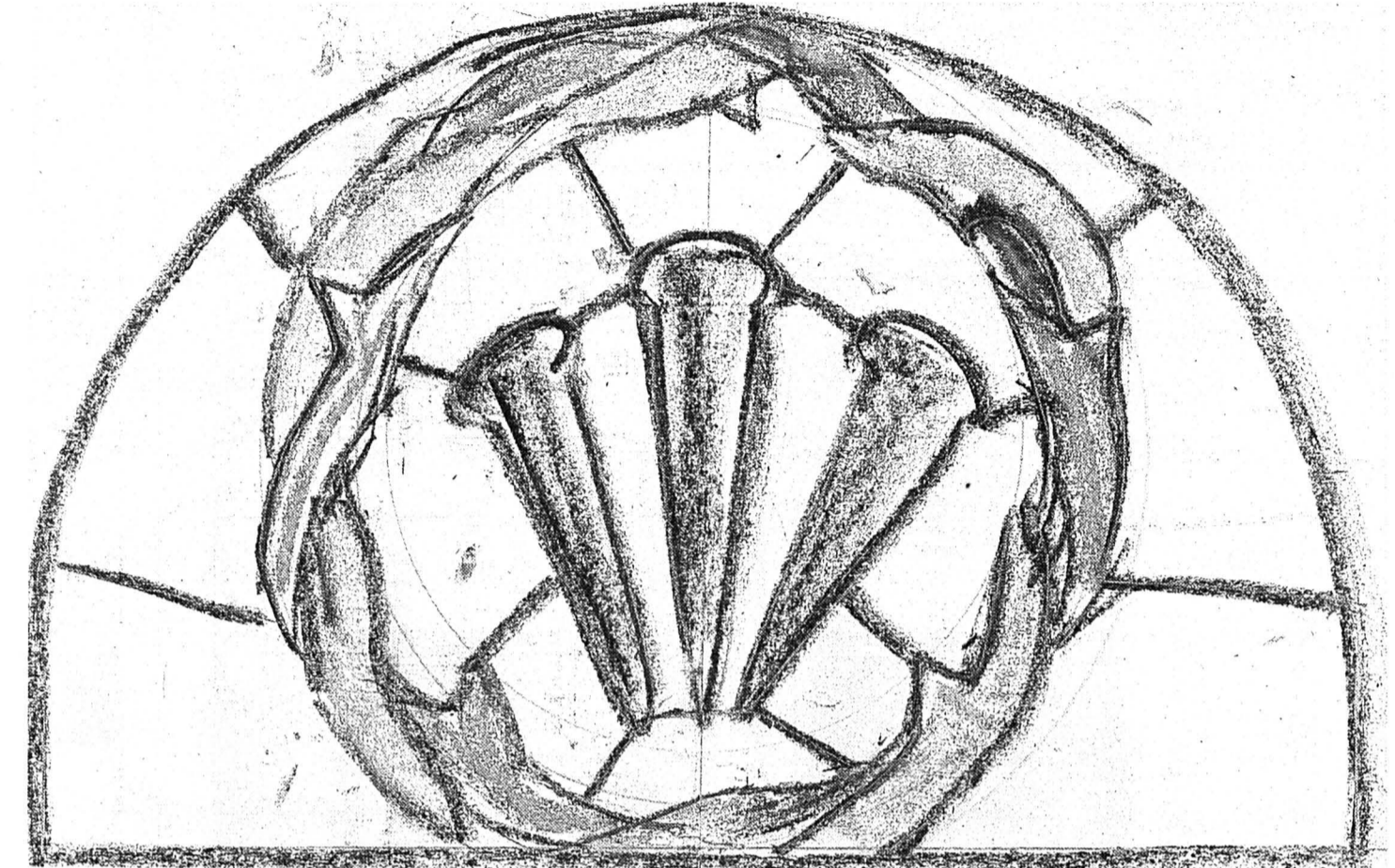
Le concours conçu par la ville et lancé au printemps de l'année 1919 restera limité aux architectes de la ville et aux terrains jouxtant l'usine électrique, à l'ouest de la villa Schwob; c'est ainsi que l'on exilait, avant le 16 juillet 1919, ceux qui pouvaient avoir des idées peut-être constructives!

par Marc E. Albert EMERY

On peut conclure de ces faits que la Fondation attend l'inscription, au concours pour la reconstruction du Grand-Temple, d'un architecte suisse, fixé à Paris et en procès avec son dernier client chaux-de-fonnier, Anatole Schwob.

LA FIGURE DE LÉON PERRIN

En nommant Léon Perrin membre de la Commission de bâtisse, le Collège des anciens n'ignorait



Vitrail de la Couronne d'Epine.

(Carton de Léon Perrin)

pas que ce sculpteur était non seulement un ancien élève de L'Eplattenier, un familier de ce fait de l'architecte René Chapallaz, mais surtout le compagnon de route de Charles-Edouard Jeanneret, dont l'une des dernières constructions chaux-de-fonnières, le cinéma «La Scala» avait opposé cet architecte audacieux à son premier maître de

pratique sous le regard attentif de l'employé de ce dernier, Jean Emery.

Le 26 août, lors de la première séance de la Commission de la bâtisse à laquelle il participe, Léon Perrin se rallie au consensus général qui prône la reconstruction du type même de l'édifice détruit.

Cette option ne semblait alors

pas entraîner l'organisation d'un concours. La Fondation ayant tranché la question au profit d'un concours d'idée en vue d'un édifice nouveau inscrit dans les anciens murs et donc inspiré par ceux-ci, la Commission de bâtisse doit s'incliner et se réorganiser.

Son président, Albert Bourquin-Jaccard est en effet le frère d'un architecte susceptible de concourir; l'impartialité des débats exige qu'il cède sa place, d'autant plus que, en tant que président de ladite Commission, il serait sans doute appelé à faire partie du Jury.

L'ingénieur de la ville, J. Curti, entretemps nommé membre de «la Bâtisse», décline l'offre de reprendre cette lourde responsabilité; les commissaires se tournent donc vers Léon Perrin, dont l'acquiescement est obtenu en date du 18 septembre.

Il faut dès lors reconnaître à ce sculpteur une paternité évidente vis-à-vis de l'œuvre qui prend d'ores et déjà forme dans les esprits, avant de trouver sa matérialisation sur le papier puis dans la pierre.

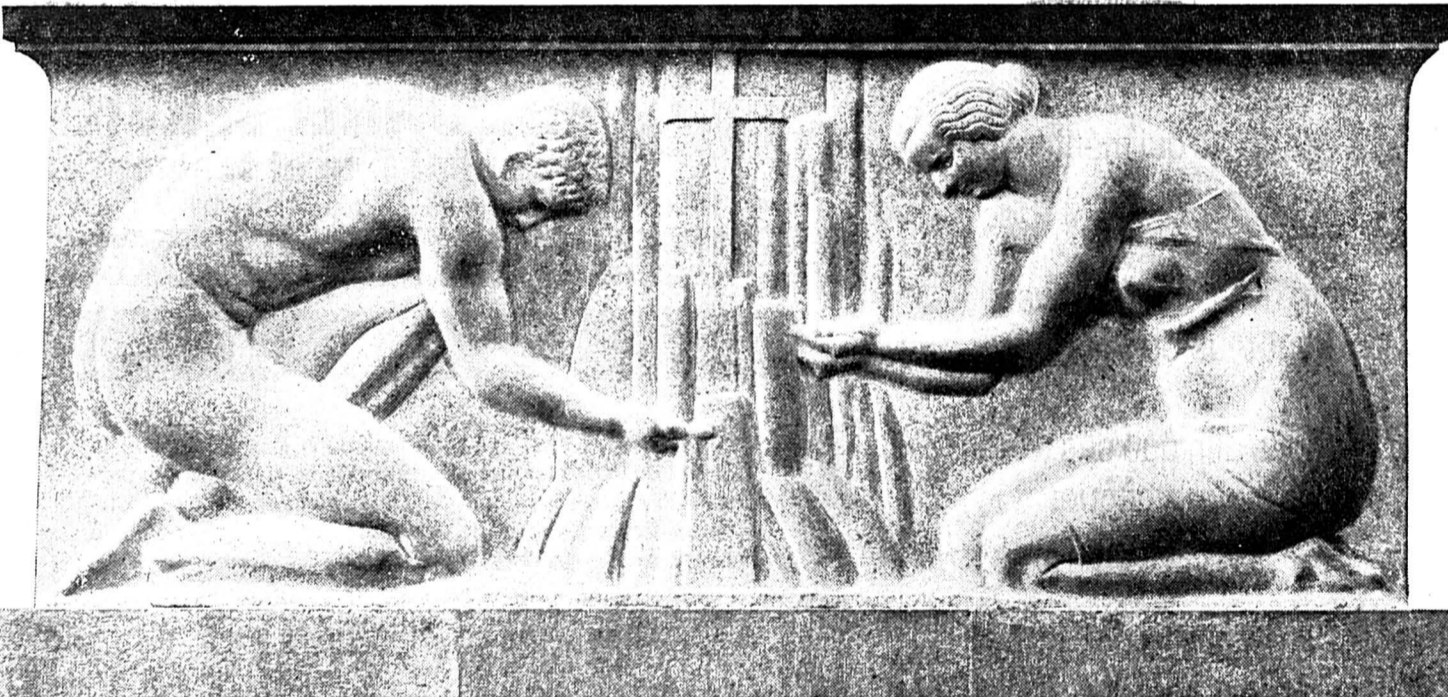
La désignation du jury doit garantir l'impartialité nécessaire au débat. Mieux, on va s'assurer que ce jury ne puisse écarter au premier tour un projet par trop audacieux, en se saisissant d'un mauvais prétexte, à peine avoué.

Le fait de voir cités les noms de l'ingénieur Mörsch et de l'architecte Camille Martin est significatif à cet égard. Le premier était l'auteur d'un ouvrage faisant autorité en matière de béton armé, dont la traduction française avait été assurée par l'ingénieur neuchâtelois Max DuBois, ami de Charles-Edouard Jeanneret et associé au futur Le Corbusier dans un brevet déposé en commun en 1914 et intitulé «Dom-ino».

Quant à Camille Martin, il avait traduit le livre de Camillo Sitte relatif à la construction des villes, qui était la référence prioritaire ayant guidé Charles-Edouard Jeanneret au cours de son travail laissé inachevé sur ce sujet et entrepris en 1910 à l'initiative de Charles L'Eplattenier.

Léon Perrin étant désigné président du jury, il devenait quasi impossible que ne se reproduise le phénomène malheureux qui avait conduit à l'élimination au premier tour déjà des projets à l'avant-garde conçus pour l'Hôtel-de-Ville du Locle et pour la Banque Cantonale de Neuchâtel par le plus brillant élève du Cours supérieur de décoration.

Toutes les conditions sont donc réunies. Le «voyageur d'Orient» va-t-il répondre présent dans cette œuvre qui doit être celle de tous pour tous?



Chaire du Grand-Temple, sculptée par Léon Perrin en 1923.

Lu dans le Bulletin paroissial

Les mardis 5 août et 2 septembre, M. Chs Kurth nous retraça l'histoire du vieux Temple, de toutes les «métamorphoses» qu'il a subies, dès son érection et jusqu'à l'aspect que nous, les jeunes (du «Lien National», ndr.), nous lui connaissions. Cette causerie fut très vivante, car M. Kurth associa à cette page d'histoire toute la vie de la paroisse et sema son récit d'anecdotes humoristiques. Après ce travail, et pour y donner une suite, M. Léon Perrin, sculpteur, nous exposa avec une belle élévation ce que devra être «notre œuvre», celle de notre temps, c'est-à-dire la reconstruction que nous allons entreprendre. Quel est ici notre idéal? Voulons-nous élever un sanctuaire à la gloire de Dieu, où

tout nous appellera au recueillement, ou bien préférons nous bacler en un clin d'œil une salle quelconque? La réponse n'est pas douteuse. (Bulletin paroissial de l'Eglise Nationale de La Chaux-de-Fonds du 25 septembre 1919)

Les dons pour la restauration en cours seront les bienvenus et peuvent être versés au compte de chèque postal suivant:

Eglise ref. évang. neuchâteloise de La Chaux-de-Fonds
Paroisse du Grand-Temple
2300 La Chaux-de-Fonds

CCP 23-5640-5
Mention: rénovation

Chronologie du Concours d'idée

- 29 août:** la Fondation du Temple National décide d'ouvrir un concours d'idée pour la reconstruction du temple.
- 11 octobre:** adoption du programme du concours par le Jury.
- 27 octobre:** première inscription, celle de l'architecte René Chapallaz.
- 15 décembre:** dernière inscription, celle du pasteur Henri Pingeon.
- 15 janvier:** échéance pour le dépôt des projets.
- 16 janvier:** cession effective du temple à la Fondation.
- 19/20 janvier:** séance du Jury qui résume ses conclusions.

- 22 janvier:** René Chapallaz se commande pour l'exécution de l'ouvrage.
- 24 janvier:** la Commission de Bâtisse donne son préavis: pas de concours restreint, au profit d'un mandat accordé aux architectes du canton.
- 30 janvier:** le rapport du Jury est complètement mis au net par son rapporteur.
- 4 février:** le Conseil d'administration de la Fondation décide de ne pas procéder à un second concours restreint. Il porte son choix sur la disposition intérieure orientée dans le sens du grand-axe et charge les architectes primés, qui ont admis

- cette disposition, de présenter des plans définitifs.
- 5 février:** mandats adressés à Karl Indermühle, René Chapallaz et Jean Emery.
- 9 février:** le rapport du Jury est adressé aux membres pour approbation finale.
- 14 février:** ouverture de l'exposition publique des projets de reconstruction du temple à la Grande Salle de l'Hôtel des Postes, conjointement à ceux de la construction d'une Maison du Peuple (jusqu'au 1er mars).
Prise de position des architectes Prince et Béguin s'élevant contre la décision d'évincer ainsi des lauréats, et notamment des

lauréats neuchâtelois au profit, entre autres, d'un lauréat extérieur au canton.
Arthur Studer, ingénieur, rend attentif la Fondation sur les délicats problèmes d'équilibre de la nouvelle construction.

Prochaine page
ouvert sur le Grand-Temple:

LE JUGEMENT
DES PROJETS

Auteurs des projets
Extraits du rapport du jury
Fable de la maison rêvée



FUST CUISINES / BAINS



au lieu de 9548.-
7990.-

Venez visiter nos expositions cuisines permanentes.

AHORN

Appareils et montage incl.

Cuisine stratifiée. Appareils encastrables de marque Bauknecht: lave-vaisselle GSI 1352, cuisinière ESN 1480, réfrigérateur KDIC 1511, hotte et éviers Franke.

Appélez-nous pour convenir d'un entretien avec un de nos spécialiste

Le Service FUST

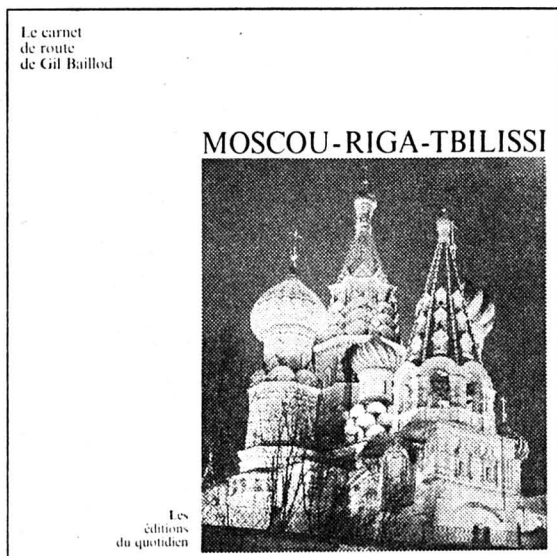
- En permanence, cuisines d'exposition à prix coutant
- Garantie de 5 ans sur les meubles
- Rénovation prise en charge
- Offre immédiate par ordinateur en fonction de des desirs
- Grand choix d'appareils de toutes marques



CUISINES/BAINS ELECTROMENAGER LUMINAIRES TV-HIFI-VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 9 024 21 86 16
05-2569/4x4

les
éditions
du quotidien



Depuis 1881, L'Impartial se fait l'écho de notre quotidien. Point de rencontre enraciné au carrefour de la région, témoin fidèle d'une actualité fugace, le journal est toutefois à l'image de l'actualité, éphémère.

Parce qu'ils témoignent d'une expérience unique, d'une sensibilité particulière ou d'une connaissance périssable, il est pourtant de ces écrits qui méritent un sort plus durable.

Pour assurer leur pérennité, L'Impartial crée, aujourd'hui, "les éditions du quotidien", cahiers à thème dont les textes proviendront tous du journal.

Périodiquement, nous éditerons de nouvelles publications afin que ces textes qui nous ressemblent puissent prendre place dans notre bibliothèque.

Premiers éléments de cette nouvelle collection:

"Jura neuchâtelois: la Montagne des Montagnons", de Raoul Cop et "Moscou-Riga-Tbilissi", de Gil Baillod

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir, pour 8 francs la pièce, port compris:

Moscou-Riga-Tbilissi:

La Montagne des Montagnons:

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

A retourner à L'Impartial, service promotion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds.

91-584

PERFORA

Route de la Gare 15c
2074 Marin
Entreprise de travaux spéciaux
cherche

foreurs et sondeurs

avec permis de travail valable.
Contactez par téléphone
M. P. Kunstovny
au 038/33 40 33 ou 33 40 34
28-030271

Pour l'ouverture en janvier 1991 d'un bar-pub au Locle, nous cherchons:

un responsable

avec patente, expérience souhaitée
2 sommeliers(ères)
avec expérience.

Ecrire sous chiffres 28-126135 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

L'annonce, reflet vivant du marché

AMBASSADEUR D'UN LEADER...

Vous avez 30 ans... A peu près. Vous êtes dynamique... Très.

Vous travaillez déjà en milieu industriel, dans la vente.

Nous sommes Suisses, leaders dans les composants de haute précision pour l'horlogerie.

Nous cherchons quelqu'un comme vous, diplômé d'une école de commerce, habitué au «monde du luxe», pour en faire un véritable ambassadeur, chargé des contacts commerciaux et négociateur de haut niveau.

Basé à Genève, ce poste offre une rémunération à la hauteur de vos ambitions... et de vos résultats.

Ce poste est aussi un poste d'avenir dans une entreprise à l'écoute du futur, avec des possibilités de carrières très ouvertes.

Si vous vous êtes reconnu, envoyez-nous votre carte, nous vous contacterons avec la discrétion nécessaire.

Ecrire sous chiffres J 18-562203 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Votre avenir nous passionne

VOUS avez envie de découvrir un nouvel horizon professionnel?
VOUS êtes décidées à progresser?
VOUS êtes ambitieuses et motivées?
VOUS avez de l'expérience dans le domaine de l'assurance?

Ces postes sont pour vous:

secrétaire
au service interne
employée
au service des sinistres

dans une importante assurance de la ville.

Martine Ryser se réjouit de vous rencontrer.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Notre client, leader international dans le domaine de la robotique et des techniques de soudage, diffusant ses produits à l'échelle mondiale par l'intermédiaire de sa maison-mère allemande, possède une unité de production dans le canton de Neuchâtel.

Il recherche un

DIRECTEUR

qui assumera la tâche de diriger les quelque 70 collaborateurs chargés de produire les circuits et les coffrets de commande, dans une usine dotée des installations les plus modernes.

Profil du candidat:

- ingénieur électronique avec expérience dans la gestion ou gestionnaire avec expérience électrotechnique;
- cinq à dix ans d'expérience dans une PME électronique comme responsable du développement ou de la production;
- âge souhaité 40 à 45 ans;
- maîtrise de l'informatique sur réseaux PC;
- parfaitement bilingue français-allemand.

Il aura la responsabilité des achats, du bureau technique, de la production, du contrôle de qualité, du personnel, de la comptabilité générale et industrielle et sera chargé des rapports avec la maison-mère.

Veillez adresser votre dossier de candidature à
M. Werner Vogt, réf. 45.

28-012591



APINNOVA sa

Fritz-Courvoisier 40
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 76 56

APPUI À L'INNOVATION



Elle répond
à vos goûts vestimentaires.

● divers

Publicité intensive - Publicité par annonces.

CRÉDIT RAPIDE
038/51 18 33
Discretion assurée
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer finance
+ leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
06-001575

A louer à La Chaux-de-Fonds, centre-ouest

GARAGES

Libres tout de suite.
Faire offre sous chiffres 975160 à Publicitas, 2400 Le Locle.

A louer au Locle

BUREAU

de 2 pièces avec W.-C., situé Crêt-Vaillant 29 au Locle. Loyer: Fr. 600.- par mois, plus charges.

S'adresser à la gérance Roulet-Bosshart-Gautschi, ☎ 039/23 17 84.

28-012263

● offres d'emploi

Nous cherchons pour notre client

un dessinateur technique

âgé de 30 à 40 ans, connaissant si possible le DAO, pour une entrée immédiate et un poste fixe.

Nous nous réjouissons de votre visite ⁹¹⁻⁷¹³ et vous attendons avec impatience.

(039) 27 11 55

regularis

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

POUR GAGNER

Responsable de la qualité horlogerie

Membres d'un groupe international important, établis au Tessin, dans les environs de Lugano, nous commercialisons en exclusivité les marques horlogères **CAMEL TROPHY, LAURA BIAGIOTTI, MASERATI, UNGARO.**

Nous fournissons les filiales européennes du Groupe, ainsi que notre clientèle du marché suisse.

Désireux d'assurer à nos montres une fiabilité élevée, nous vous proposons un poste de confiance au sein de notre équipe. Répondant au directeur technique, vous êtes le **responsable du contrôle des composants et du produit terminé.**

Habitué à organiser votre activité de manière indépendante, vous possédez une connaissance du secteur horloger ainsi qu'une formation technique, éventuellement acquise dans un département de contrôle ou de service après-vente.

Nous vous offrons une activité stable et motivante au sein d'une société en forte expansion, avec des conditions d'engagement d'excellent niveau. Facilités de logement.

Veillez soumettre votre candidature à:

E.F.A. - Elegance Fashion Accessory S.A.

Centre NORD-SUD 3a

6934 Bioggio-Lugano

ou appeler M. Rieder au 091/50 58 53 pour obtenir plus d'informations.

Une totale discrétion vous est assurée.

24-330403

Voulez-vous être le nouveau

GÉRANT

de notre surface de vente bd des Eplatures, à La Chaux-de-Fonds?

Si vous possédez une bonne expérience de la branche meubles.

Si vous avez de l'ambition, un bon contact humain.

Si vous êtes dynamique avec un sens aigu des responsabilités...

Alors vous êtes l'homme qu'il nous faut!

Adressez-nous votre offre en y joignant les documents usuels:

Segalo

Rue de Vevey-1630 Bulle
A l'attention de M. Christian Castella

17-12313

Anne Mariel

Le cavalier noir

Droits réservés Editions du Rocher, Jean-Paul Bertrand Editeur et Sciaky presse

Son service était loin d'être parfait et sa conduite n'était pas sans reproche. Au moment de la déclaration de guerre, elle était partie deux mois chez une vieille tante dans le Jura pour soigner une mauvaise grippe, prétexte assez mystérieux jamais élucidé, mais qui avait fait dire à Théo: «La petite a vu le loup!»

Mais je songeai surtout qu'elle serait capable d'exercer sur moi quelque chantage. Et cela, je ne le supporterais pas. Je me trouvais soudain mal dans ma peau et je me sentis prise d'un affreux désespoir, car je réalisais

que cet amour en marche était une chose folle et impossible.

Je passai toute la journée dans la plus cruelle des incertitudes.

A la fin de l'après-midi, Ginette vint me trouver et me dit:

– Je voudrais avoir une conversation privée avec madame.

Je sentis ma gorge se nouer.

Je me dirigeai vers le petit salon qui était vide. Elle me suivait. J'étais brusquement prête à lui faire face, je ne capitulerais pas devant cette fille. Mais, à ma stupéfaction, elle me dit tout bas:

– Monsieur Paco est dans la cuverie. Il veut vous parler en particulier. Les Allemands doivent ignorer qu'il est venu.

Je poussai un soupir de soulagement. Je gagnai rapidement l'office qui communiquait avec les chais.

Il était en conversation avec Roger, le chef tonnelier, qui s'éloigna discrètement en me voyant. Paco prit ma main:

– Agnès, je voulais vous prévenir. Il est arrivé hier soir une chose incroyable. Andréas a été relâché sans aucune explication.

Je ne pouvais pas lui dire, sans me trahir,

que je le savais. Il était visiblement agité. Comme je restai muette, il poursuivit:

– Le commandant nazi a dû donner cet ordre pour vous être agréable. J'ai vu la façon dont il vous regardait. Cet homme est amoureux de vous.

Je protestai:

– C'est une illusion de votre part.

– J'en suis certain. Il y a d'abord eu l'histoire de Gamine. Ensuite, j'ai remarqué la façon dont il me fixait. Il est follement jaloux, car il se doute de l'amour que je vous porte... Voilà pourquoi je suis venu vous annoncer la nouvelle, il est inutile qu'il apprenne que je suis ici. Je n'ai pas osé vous téléphoner car votre numéro est certainement sur écoute.

Il passa son bras autour de mes épaules et me dit:

– Chérie, je t'aime. Que cette annulation arrive vite. J'ai hâte de t'épouser.

Je secouai la tête et gravement répliquai:

– Je ne pense pas que nous soyons faits l'un pour l'autre.

Il sursauta, ses traits se durcirent:

– Quelle idée!

Puis après un court instant, il reprit:

– C'est à cause de Licia, parce que je suis descendu avec elle en voiture. Oui, je l'avoue, autrefois j'ai eu avec elle... Mais maintenant cette aventure est terminée. Et puis, comment une vieille amie peut-elle compter?

– Je crois malheureusement que vous aurez toute votre vie quelques vieilles amies qui, à vos yeux, ne devront pas compter. Vous raisonnez comme un célibataire qui aligne ses conquêtes.

J'eus un sourire et ajoutai:

– Vous savez cependant que ce n'est pas mon genre.

Il m'attira contre lui:

– Ma petite Agnès, je te croyais une fille intelligente. Je sais que tu as pour moi plus que de l'amitié. Il y a une semaine, souviens-toi...

Je fis un pas en arrière et m'appuyai contre un des tonneaux comme si j'avais besoin d'un tuteur:

– J'ai eu un moment de faiblesse et puis Licia est arrivée, et j'ai compris.

– Rien du tout... Je sais que tu as pour moi plus que de l'amitié.

(A suivre)

● offres d'emploi

Pour compléter notre équipe nous cherchons un

technicien de service

En tant qu'entreprise commerciale suisse de pointe, expérimentée dans le secteur des machines-outils, avec des produits de renommée tels qu'OKUMA, nous sommes conscients de votre rôle central au sein de notre entreprise.

C'est pourquoi nous vous offrons

- une rétribution alignée sur la valeur élevée de la situation et sur l'étendue des tâches,
- après une introduction approfondie, un travail indépendant et varié dans un team jeune,
- des prestations sociales exemplaires et
- votre propre véhicule d'entreprise

Votre secteur d'activité comprend

- la mise en exploitation complète des machines CNC en Suisse,
- l'instruction de nos clients ainsi que
- l'entretien des machines CNC

Avez-vous fait un apprentissage d'électromécanicien ou de mécanicien? Possédez-vous quelque expérience dans l'entretien des machines et/ou des machines CNC? Avez-vous quelques notions d'allemand? Aimez-vous les voyages?

Appelez-nous donc simplement ou faites-nous parvenir les documents de candidature usuels. M. Häusler se tient volontiers à votre disposition pour d'autres informations.

SUVEMA SA, Grüttsstrasse 106, 4562 Biberist 065 35 48 91



09-1705/4x4

● immobilier



VILLE DU LOCLE

Mise au concours

Les Services industriels mettent au concours un poste de

mécanicien électricien ou mécanicien électronique

à l'usine centrale.

Ce poste comprend la gestion des énergies eau, gaz, électricité et pourrait également convenir à une personne intéressée à l'automatisation.

Le poste en question prévoit une activité par rotation.

Traitement et obligations: légal.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae à la direction des Services industriels, avenue du Technicum 21, 2400 Le Locle, jusqu'au 15 décembre 1990.

28-14003(10)

Entreprise de moyenne importance à La Chaux-de-Fonds cherche une **PERSONNE DYNAMIQUE ET EXPÉRIMENTÉE**

pour le poste de

comptable

Profil souhaité:

- diplôme école de commerce ou CFC de comptable;
- quelques années de pratique à un poste à responsabilité;
- pratique de la comptabilité informatisée;
- connaissances de l'anglais et de l'allemand souhaitées.

Date d'entrée à convenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à envoyer sous chiffres 28-950590 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

L'annonce, reflet vivant du marché

cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 22 44

A louer
à Dombresson
bel appartement
3 pièces
tout confort.
Pour visites et renseignements,
s'adresser à la gérance. 28-000152

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE
DES GÉRANTS ET COURTÈRES EN IMMOBILIÈRES

A vendre au Val-de-Ruz, situation dominante et tranquille

appartement neuf
finitions soignées, 4 1/2 pièces, 2 salles d'eau, grande cave, garage et ascenseur.
☎ 038/24 77 40

A vendre de privé, ouest de Neuchâtel, bordure de route

grande maison de style neuchâtelois

Construction 1906 (pierre de roc). Convient à indépendant, artisan, bureau, vétérinaire, institut ou autres. Parking pour 6 à 8 véhicules. Proximité école, transports, centre commercial.

- un logement de 8 pièces, salle de bains
- un logement de 2 pièces attenant à un atelier de 50 m² (dépot, garage)
- un terrain clôturé de 780 m²

Volume du bâtiment: 1331 m³. Possibilité de construire un atelier excavé d'environ 100 m². **Prix demandé: Fr. 940.000.- au plus offrant.** Pas sérieux s'abstenir.

Ecrire à: case postale 218, 2035 Corcelles. 87-296

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA

Tél. 039 / 271 171

A vendre sur plans au Locle

4 VILLAS INDIVIDUELLES

6 1/2 PIÈCES

+ garage. Disponibles pour été 1991.
Prix: Fr. 580'000.- et 590'000.-

Contactez-nous pour tout renseignement. 28-000192

Le sang, c'est la vie.

Donnez de votre sang

Sauvez des vies

UN PLUS POUR VOUS

Vos connaissances dans le domaine du digital ainsi que votre personnalité affirmée seront le tremplin de votre carrière professionnelle.

Vous êtes

ELECTRONICIEN ou TECHNICIEN ET

Vos nouvelles fonctions constitueront à introduire de nouveaux modèles de microprocesseurs sur des concepts électroniques existants.

Vos connaissances en software vous permettront d'assurer le remplacement en cas d'absence du spécialiste de ce département.

Il vous est offert:

- ❖ un poste fixe
- ❖ une formation assurée en Suisse et à l'étranger
- ❖ des déplacements occasionnels, à l'étranger environ 10%
- ❖ un management linéaire
- ❖ un teamwork
- ❖ une activité au Locle
- ❖ un salaire selon formation et expériences
- ❖ l'horaire variable

Vous possédez de l'expérience dans le domaine des microprocesseurs, dans la recherche et la production ?

Vous avez de bonnes connaissances d'allemand.

Discretion assurée.

Veillez envoyer votre curriculum vitae ainsi que vos certificats de travail à: Personnel Plus SA, à l'att. de M. Koegler, case postale 1086, 2001 Neuchâtel

25-10279



Personnel Plus SA
Place Pury 9, 2000 Neuchâtel
Tél. 038 - 21 18 28/29

● finance

Mon prêt personnel - Un procrédit

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

Adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
23, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

ou téléphoner
039 - 23 16 12 032 - 23 59 51

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

03-4325/4 x 4

● offres d'emploi

Société alarme sécurité cherche pour la région du Jura

1 monteur électricien CFC

Cette personne sera responsable pour tout le Jura de la maintenance et du dépannage des différentes installations de sécurité.

Age idéal entre 30 et 40 ans. Excellentes conditions salariales.

Tél. 021 653 30 58, M. Sasselli.

22-771/4x4

Nous cherchons pour mi-décembre, une

femme de ménage

pour bureaux et domicile à raison de quatre demis jours par semaine.

Téléphoner à partir de 17 heures au 039/28 63 32.

91-331

PARTNER
Job
107, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

A la hauteur de vos exigences?

Notre mandat l'est et vous offre un poste de **DESSINATEUR CONSTRUCTEUR** en mouvements.

Formation: ingénieur ETS, technicien ET ou formation équivalente. Dispositions pour le travail sur CAO-DAO.

- Attributions:
- construction de nouveaux produits;
 - étude d'amélioration/transformation de produits existants;
 - gestion dossiers techniques.

Prenez rendez-vous avec M. Dougoud pour une entrevue d'information en toute discrétion. 91-176



Tél. 039 23 22 88

● immobilier

BETSA
Bureau d'Etudes Techniques
Rue des Moulins 51, 2004 Neuchâtel
Administration: ☎ 038/24 35 71

A vendre ou à louer
Gérance 038/21 20 20
dès 7 heures

Immeuble centre-gare
Le Landeron

Locaux commerciaux avec vitrines

- 1 x 76 m² plus 29 m² en sous-sol
- 1 x 26 m² plus 79 m² en sous-sol
- 1 x 43 m²

Egalement jolis appartements à vendre

Prix et baux à discuter.

Pour tous renseignements, téléphonez à la gérance.

87-1109

Crédit immobilier HPT

la réponse d'un professionnel à la hausse des taux !

A vendre à La Chaux-de-Fonds: magnifiques 4 pièces avec cheminée et balcon-terrace dans petits résidentiels.

Avec 20% de fonds propres, ou à convenir, mensualité avec crédit HPT, dès Fr. 1847.- avec garage. Plus charges.

Visitez notre appartement pilote meublé par **L'ART DU MEUBLE**

Renseignements: ☎ 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA
Agence générale pour le canton de Neuchâtel, le canton du Jura et le Jura bernois
51, rue des Moulins 2004 Neuchâtel Tél. 038/25 94 94

Publicité intensive, Publicité par annonces

SCHAUBLIN

A l'occasion du
75e anniversaire



SCHAUBLIN S.A.

Sucursale de Tramelan

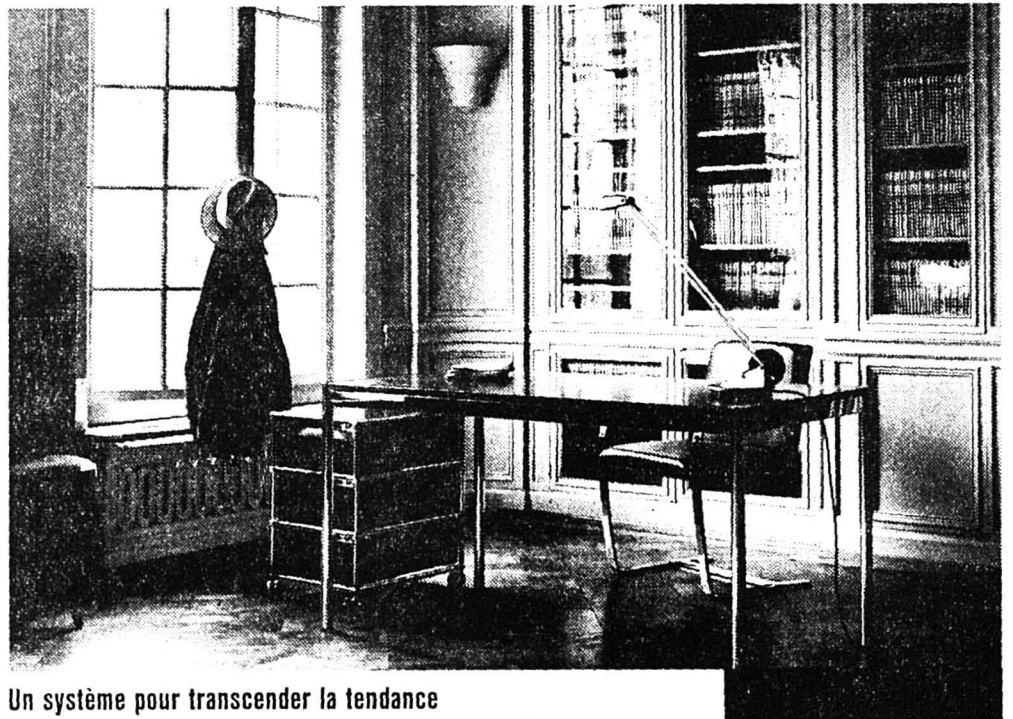
ouvre ses portes à la population le
samedi 24 novembre 1990

de 8 à 11 h 30
de 13 h 30 à 16 heures

Nous nous réjouissons de vous accueillir
le 24 novembre!

06-012087

USM HALLER



Un système pour transcender la tendance

MEUBLES HADORN
13, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE
CH-2740 MOUTIER
TELEPHONE 032 93 43 31
TELEFAX 032 93 59 42

SUCCURSALE :
MEUBLES HADORN
CH-2800 DELEMONT
RUE DU STAND 1
TELEPHONE 066 22 83 83

HADORN
BUREAU

14-949/4x4

offres d'emploi

Nous cherchons pour date à convenir

polisseurs peintre pour cabine

consciencieux, motivés, jeunes et dynamiques.
Suisses, permis C ou frontaliers.
Faire offres sous chiffres
28-950591 à Publicitas, place du
Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Singer cherche

un mécanicien

pour machines à coudre
et à tricoter.

Connaissance de la langue
allemande souhaitée.

Les personnes étrangères
à la branche pourront être
mises au courant.

Veuillez nous appeler
au 01/341 71 11, Mlle Meier.

253-083813

Importante entreprise de l'industrie
du décolletage, située dans le
bassin lémanique, cherche pour
son secteur Calculation offres/
Méthode

un calculateur de cames

connaissant les machines Tornos
et Baechler. Ce poste conviendrait
aussi à un décolleteur connaissant
le calcul de cames et souhaitant
changer d'activité.

Horaire libre et prestations so-
ciales d'une entreprise moderne.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre sous chiffres L 6891
Orell Füssli Publicité, case postale,
1002 Lausanne.

L'important, c'est vous!

Pour une entreprise horlogère haut de
gamme, nous cherchons

un horloger CFC

pour montres à complications.

Vous qui avez de l'expérience dans les
mouvements mécaniques et dans les
mouvements compliqués,
appelez Patrice Blaser.

23 63 83

idealjob
Conseils en personnel

31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

28-012610



EUREST

Nous sommes une société internationale de restaurant et cherchons pour
le nouveau Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan, ouver-
ture en février 1991:

- employé(e)s pour le service

(restaurant et libre-service)

- cuisiniers

- commis de cuisine

- caissières (temps partiel)

- employé(e)s polyvalent(e)s

(petite production de cuisine, nettoyage, vaisselle, etc.)

- employé(e)s d'hôtel

(lingerie et chambres)

Nous offrons la possibilité de travailler à temps partiel, un bon salaire et les
avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour tous renseignements complémentaires contactez au 032 97 67 12,
M. Pierre Casutt, directeur, ou envoyez-nous votre candidature à l'adresse
suivante:



EUREST

Eurest AG/S. Mérillat
Badenerstrasse 18
8004 ZURICH
Téléphone 01 242 20 12

02-465/4x4

OFFRE D'EMPLOI



SAISIR L'OCCASION!!

DENNER
SUPERDISCOUNT

DENNER - un leader dans la distribution alimentaire cherche des gens
jeunes et dynamiques qui représentent notre capital le plus important.

La FORMATION des futur(e)s

GÉRANT(E)S

dure six mois et est axée principalement sur la pratique. Le programme
de formation englobe, entre autre, la conduite du personnel, la vente,
l'administration de succursale, etc.

Vous disposez déjà d'une bonne expérience dans la vente au détail,
possédez un CFC de vendeur(euse), avez entre 22 et 40 ans et souhaitez
progresser au plus vite.

Lieu de formation: DELÉMONT.

Nous offrons: - une solide formation
- des responsabilités dans un petit team
- 6 semaines de vacances
- possibilité d'avancement, etc.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres à DEN-
NER S.A., B. Werren, chef du personnel, direction régionale Suisse
romande, avenue des Cerisiers 3, 1023 Crissier.

90-3001/4x4

EISI

ÉCOLE D'INGÉNIEURS
SAINT-IMIER



Ecoles de métiers affiliées

APPRENTISSAGES 1991

Jeunes gens, jeunes filles, de l'école primaire ou secondaire,
intéressés par une profession tournée vers l'avenir:

mécanicien - mécanicienne de machines

avec les options:

- technique de fabrication numérique;
- petite mécanique de précision;
- automatisation;
- électrotechnique;

mécanicien - mécanicienne - électronicien(ne)

automaticien - automaticienne

micromécanicien - micromécanicienne

électronicien - électronicienne

Délaï d'inscription: 31 décembre 1990.

Date de l'examen d'admission: 1er février 1991.

Entrée en apprentissage: 13 août 1991.

Renseignements et formules d'inscription au Secrétariat de
l'Ecole d'ingénieurs, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 35 01.

06-012190

BREITLING
1884



Depuis 1884
nous produisons des montres
dont la réputation est
devenue légendaire.

Nous cherchons
pour notre département
Production un

HORLOGER QUALIFIÉ

avec connaissances
des chronographes mécaniques.

Salaire selon capacités.

N'hésitez pas à contacter
M. B. Grolimund qui vous
renseignera avec plaisir.

BREITLING MONTRES S.A.
Schlachthausstr. 2, 2540 Grenchen
☎ 065/51 11 31

76-5189

